ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
Bibliothèque Gabriel Tarde

F.AS.B.S.D

MUSEE
PENITENTIAIRE

VOYAGE

AUTOUR DE MA PRISON

Bruxelles. — Imprimerie de E. Guyot
rue de Schaerbeck, 12

VOYAGE

AUTOUR DE MA PRISON

PAR

LOUIS-AUGUSTE MARTIN

Auteur de : *Esprit moral du XIX^e siècle*,
Vrais et faux Catholiques, etc.

BRUXELLES
LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J. ROZEZ
RUE DE LA MADELEINE, 87

1859

PRÉFACE

Si absorbé qu'on tienne son esprit dans l'étude pour dominer une situation pénible et forcée, il est des moments où il faut bien s'en occuper, et le mieux alors est de faire, comme on dit, contre mauvaise fortune bon cœur, de tirer parti de cette situation, de l'entretenir même en lui appliquant le système homœopathique *similia similibus ;* en un mot, d'en faire un sujet d'observations par les incidents

qu'elle présente, par les idées qu'elle suggère, comme un peintre tirerait parti d'un naufrage où sa vie aurait été exposée pour en faire le sujet d'un tableau, d'un chef-d'œuvre peut-être; en sorte que son malheur tournerait en bonne fortune.

Bien loin de spéculer sur cette dernière chance, je prie le lecteur de me pardonner les détails personnels et le ton familier de ce petit livre, en faveur de la publicité restreinte à laquelle il est destiné; je le lui abandonne, comme je l'ai écrit, sans prétention.

VOYAGE

AUTOUR DE MA PRISON

Juillet 1858

Mardi 6. — Condamné à six mois d'emprisonnement pour mon dernier livre : *Vrais et Faux Catholiques,* où les juges ont cru voir une attaque contre la liberté des cultes, je me suis présenté aujourd'hui spontanément à la préfecture de police, afin de réclamer un billet de *logement gratuit;* et c'est avec un gracieux empressement qu'il m'a été délivré — pour *Sainte-Pélagie.*

C'est un heureux privilége accordé aux écrivains, aux libraires et aux imprimeurs, de

pouvoir, après leur condamnation définitive, demeurer libres, à la condition, toutefois, de se constituer dans un délai déterminé, faute de quoi, un *beau* matin, des agents viennent, avant le *premier lever*, les surprendre dans les bras de leur femme, les prier fort poliment de les suivre sans retard jusqu'à la préfecture de police; là, ils sont conduits au dépôt, dépouillés, fouillés, scrutés, et mêlés à la foule patibulaire des condamnés de la veille, pour être transférés dans le même *omnibus*, ou voiture cellulaire, jusqu'à la prison.

Pour échapper à ces fâcheux préliminaires, je préférai m'exécuter moi-même, et je fus d'autant mieux accueilli, qu'on n'est point habitué à ces exécutions de bonne grâce. — On poussa la condescendance jusqu'à me faire accompagner, pour ma sûreté sans doute, d'un agent tout jeune encore, bien tourné et d'une politesse exquise. Il me conduisit, ou, plutôt, je le conduisis en voiture jusqu'à mon domicile politique. — Ma femme, dans sa prévoyante sollicitude, avait déjà préparé une petite malle; il ne nous restait plus qu'à prendre le chemin de mon nouveau domicile, ce que nous faisons avec arme et bagage. Quand je dis *arme*, je parle pour mon compagnon, qui a le droit d'en avoir... Qui sait?

une tentative d'évasion ou d'enlèvement, il faut tout prévoir; et maintenant il répond, sur sa tête, de ma personne.

Nous arrivons; il descend, frappe à une petite porte; elle s'ouvre avec grand bruit, puis se referme promptement sur nous... Me voilà pris pour six mois.

Je passe au greffe; on me regarde, ou, plutôt, on me dévisage; mon signalement est minutieusement décrit, comme pour un passe-port; on me mesure ainsi qu'un conscrit; mais ici tout le monde a la taille, sans quoi j'eusse été peut-être exempté. Enfin, l'on passe à la visite de ma caisse pour voir si elle ne renferme pas des objets prohibés. Voici des couverts d'argent, c'est trop de luxe pour une prison; on en réfère au directeur : il veut bien les autoriser. Mais une montre en or, c'est autre chose... Cependant M. Jacquot (*de Mirecourt*) en a une; passe encore pour celle-ci. Bref, tout entre; on me présente une gamelle, une cuiller en bois toute neuve, une chemise en grosse et bonne toile; mais, vu les détails de ma caisse on n'insiste pas; pourtant, on me les offrait de bon cœur, et je les refuse fièrement.

Le directeur m'assigne le pavillon de l'*Est*, plus connu sous le nom des *aristos* ou des

princes, séjour ordinaire des idéologues. Je monte avec l'*auxiliaire* (pour ne pas dire *domestique*) de ce pavillon, et mon bagage ; il s'agit d'un cinquième étage qui vaut un septième. Je me rappelle alors mes vingt ans, lorsqu'au bout de la rue de l'*Est*, non loin d'ici,

Leste et joyeux, je montais cinq étages.

Aujourd'hui, c'est un peu différent, je monte aussi haut et moins gaiement. Enfin, à force de monter, je me trouve face à face avec une porte fermée par un énorme verrou ; un gardien l'ouvre avec fracas ; j'entre, l'auxiliaire dépose la caisse et se retire... Je reste seul entre quatre murailles.

Par où commencer ? D'abord, un coup d'œil d'ensemble. Chambre de 6 mètres de long sur 5 de large ; plafond bas et enfumé ; mur jaune et taché ; carreaux qui n'ont jamais vu de couleur, dont beaucoup sont brisés et descellés ; et quant au mobilier : quatre tables, autant de chaises des plus rustiques, un lit étroit formé de planches, de paillasse et de matelas, le tout fort dur. Mais le luxe, ou, plutôt, le charme de cette chambre, c'est la lumière qu'elle reçoit par cinq ouvertures que j'appellerai fenêtres par métaphore, et jusqu'où je puis me hisser à l'aide d'une chaise.

Figurez-vous cinq meurtrières posées horizontalement, munies de six barreaux capables de défier la lime, voilà ces fenêtres ; mais, telles qu'elles sont, elles peuvent encadrer deux têtes et leur permettre d'embrasser un lointain horizon depuis Clamart jusqu'à Belleville, et, plus près, une partie de Paris avec ses monuments, ses maisons, ses jardins, ses rues, ses places.

Certes, les yeux ont de quoi se promener, et tous les gens libres n'en ont pas autant ; je vois d'ici plusieurs mansardes dont les locataires envieraient ma prison. Enfin, j'entrevois tout d'abord un nouveau genre de vie qui me fera sortir des banalités de la vie ordinaire ; malheureusement, si je dis : « Assez ! » on ne m'écoutera pas.

Le soir arrive, autre spectacle : la ville disparaît peu à peu sous les ombres croissantes ; des milliers de lumières scintillent comme des constellations qui rivalisent avec celles du firmament ; autre distraction promise à mes veillées... Mais, au plus fort de ma contemplation, un cliquetis de clefs monte, monte, se tait un moment, puis recommence et monte encore... Soudain ma porte s'entr'ouvre et me laisse entrevoir un visage qui ne ressemble pas du tout au visage

traditionnel du geôlier. « Bonsoir, monsieur, me dit-il. — Bonsoir, monsieur. — Bonne nuit. — Merci. » Puis, la porte se referme; une grosse clef fouille dans une grosse serrure; le verrou est poussé, et me voilà plus en sûreté qu'un riche trésor ; je défie tous les voleurs du dehors et même ceux du dedans de venir m'inquiéter.

On dira que ma sûreté n'est nullement en jeu, mais bien celle de la société, au milieu de laquelle il serait dangereux de me laisser librement circuler, et qu'il est, en conséquence, très-prudent de m'ôter tout moyen d'évasion. Je ne veux point discuter cette question, il est trop tard; j'allume ma bougie, et je me couche. A demain.

Mercredi 7.—Malgré la dureté du lit, j'ai profondément dormi et je n'ai pas plus songé à la prison que si j'avais été libre. Un ancien poëte dit:

La nuit froide et sombre,
Couvrant d'obscure ombre
La terre et les cieux,
Aussi doux que miel,
Fait couler du ciel
Le sommeil aux yeux.

De Bellay.

Le sommeil est le repos du corps, par un mot engourdissement des organes, et une occupation de l'âme, par le rêve.

Mais le rêve n'est pas toujours le miroir des plus vives préoccupations du moment, et c'est là ce qui fait du sommeil une consolante diversion dans l'infortune; il en détourne la pensée par des images fantastiques et souriantes. Mon réveil, sans être des plus enchanteurs, est égayé par les rayons du soleil levant, qui renvoie sur la muraille la silhouette des fenêtres, sans oublier leurs barreaux. A cinq heures et demie, la porte s'ouvre avec autant de fracas qu'elle s'était fermée. J'en éprouve une émotion assez pénible, rachetée, toutefois, par la politesse du gardien : « Bonjour, monsieur; comment avez-vous passé la nuit?—Mais pas mal.—Allons, tant mieux. » Et il se retire, laissant la place à l'auxiliaire, qui est accouru à sa suite, impatient de me présenter ses hommages et la moitié d'un pain de trois livres, en attendant le bouillon et le bœuf. Il m'interroge sans façon, comme ne se permettrait pas de le faire un valet du dehors, sur ma nouvelle position sociale. Je l'interroge à mon tour.

Cet homme était un domestique de grande maison, — du prince de Montléar, ni plus ni

moins. — Condamné à trois ans de prison pour détournement de papiers de famille, il a obtenu de subir sa peine à Sainte-Pélagie, puis d'être le très-humble serviteur des *princes* du pavillon de l'Est, à raison de cinq francs par mois pour chaque *ménage*. Il n'a donc point changé de métier : au lieu d'un prince, il en sert trois ; il fait aujourd'hui ce qu'il faisait hier, ce qu'il fera demain, et, s'il a perdu sous le rapport des gages, il gagne de s'entretenir la main, et, surtout, d'apprendre à ne pas se mêler des affaires d'autrui.

La place qu'il occupe est fort disputée ; car, outre l'honneur de servir des *princes*, on a le pouvoir de circuler partout, d'être mieux nourri, et, enfin, privilége insigne réservé à ce pavillon, de recevoir sa femme.

Si sévère que la loi actuelle se montre à l'égard des écrivains libéraux et de leurs complices naturels, imprimeurs et libraires, on veut bien encore adoucir pour eux l'exécution des jugements; la prison alors se réduit à la simple détention ; et c'est déjà beaucoup pour des hommes qui aiment leur liberté autant que celle des autres. On leur accorde la vue du ciel et de la terre, une chambre à part, et l'avantage de vivre, au moins pendant le jour, en famille, avec

femme, enfants, parents et amis, puis d'écrire, de lire, de jouer, de travailler ou de ne rien faire. — Les trappistes auraient trop de la moitié.

Dès aujourd'hui, j'éprouve ce qu'il y a de doux et d'étrange à la fois dans un tête-à-tête conjugal en prison. Quand on peut ensemble respirer, causer, prendre ses repas, vivre enfin, peu importe, en définitive, que ce soit dans une cellule de prison ou dans un boudoir de *villa*.

Ma femme pourrait et voudrait venir tous les jours : mais lui faire quitter l'air pur de la campagne, les ombrages de l'avenue, les parfums du jardin pour l'atmosphère enfumée du quartier Saint-Marcel entrant à regret par des espèces de soupiraux, et pour des carreaux froids et des chaises dures.... Quelle cruauté !

Les femmes sont généralement disposées aux plus grands dévouements, à partager l'exil, la prison, la misère, la honte même de leur mari ; en cela, elles font preuve d'amour, mais ceux qui exigent ce sacrifice font preuve d'égoïsme. En effet, le pire égoïste n'est point celui qui ne fait rien pour les autres, c'est celui qui veut que les autres fassent tout pour lui.

Une jeune femme habituée au confortable de la vie, au calme des idées, à la quiétude de l'âme,

venir se clôturer entre les quatre murailles d'une prison, cela peut offrir le premier jour un certain charme de nouveauté, mais cent quatre-vingt-quatre jours de suite ! C'est alors que je me croirais coupable.

Eh bien, nous en sommes au premier jour : nous goûtons avec curiosité le pain, les légumes, le bœuf, le vin de l'établissement, et nous en disons d'autant moins de mal, que nous pouvons recourir à la cantine, et, encore mieux, aux restaurants du dehors pour ajouter au menu de la prison.

Cependant le charme du tête-à-tête, accru par l'originalité de la situation, nous fait oublier le temps: sept heures sonnent, on vient avertir madame qu'elle est libre, et a le droit de sortir.

Cet avertissement nous désoblige quelque peu, et suggère à chacun de nous un regret bien différent, — à l'un d'être prisonnier, à l'autre d'être libre.

Que ne peut-on échanger, à tour de rôle, la prison pour la liberté, la liberté pour la prison? Toutes les femmes en général, j'en suis certain, et la mienne en particulier, s'y résoudraient de bon cœur.

Mais alors on éluderait en partie les arrêts de la justice, on violerait le grand principe de la responsabilité personnelle des œuvres ; l'innocent subirait la peine du coupable ; le coupable jouirait des bénéfices de l'innocent. Or, la solidarité criminelle entre mari et femme n'est pas plus juste qu'entre père et fils, entre frère et sœur entre Adam et moi.

Ainsi, ma femme aura le droit de venir librement et à loisir, pendant le jour, partager ma prison, mais je n'aurai pas celui de partager sa liberté.

Jeudi 8. — Premier jour de solitude absolue. Je plains ceux qui, habitués aux conversations, aux affaires, aux jeux, aux exercices des bras et des jambes, enfin, aux mille occupations du dehors, se trouvent soudain réduits à l'isolement, à l'immobilité d'une prison ; quel vide ! Mais celui qui peut faire, de la pensée, une société infatigable, toujours présente, et de l'étude une distraction inépuisable, ne saurait éprouver un instant d'ennui, car il n'est pas un instant désœuvré. Dire que mon esprit se trouve aujourd'hui dispos, calme et plein de zèle pour le travail, ce serait me vanter d'une résignation trop prompte pour être sincère. Non ; je sens comme un poids indéfinissable, une gêne se-

crète : ce plafond me pèse sur la tête ; ces quatre murs me serrent comme dans un étau ; je voudrais en sortir ; mes regards s'élancent vainement dans l'espace, mes pas voudraient les suivre ; et, pourtant, si j'étais libre, je resterais chez moi. Hélas ! l'homme est plus malheureux de ce qui lui manque, qu'il n'est heureux de ce qu'il possède. Son bonheur ne saurait être complet parce qu'il est toujours mélangé de désir. Il faut dire avec Voltaire :

Je ne me vante pas d'avoir en cet asile
Rencontré le parfait bonheur,
Il n'est pas retiré dans le fond d'un bocage,
Il est encor moins chez les rois ;
Il n'est pas même chez le sage ;
De cette courte vie il n'est pas le partage :
Il faut y renoncer ; mais on peut, quelquefois,
Embrasser au moins son image.

Voici une consolation inattendue. Un vent impétueux s'élève, une pluie torrentielle tombe, et alors je contemple avec une joie maligne les malheureux passants qui courent librement par les rues et les places, munis ou non de parapluie, sautant les ruisseaux, s'éclaboussant à plaisir, et je me rappelle l'exclamation fort peu charitable du poëte Lucrèce : « Qu'il est beau d'assister à un naufrage, quand on est soi-même à l'abri ! »

Mauvaise pensée, n'est-ce pas ? Mais on peut la pardonner à un captif non encore habitué à sa nouvelle position, et qui consentirait, d'ailleurs, à prendre la place de ces pauvres naufragés, dût-il leur céder la sienne.

Dimanche 11. — Deux de mes fenêtres (je continue à les gratifier de ce nom) dominent l'hospice de la Pitié, maison non moins triste que la mienne ; elle renferme aussi des prisonniers involontaires, condamnés par la maladie à une détention plus ou moins longue, quelquefois à vie. A tout moment, des brancards apportent les malades recueillis dans le quartier pour les confier à la médecine et à la charité publique ; ici les hommes, là les femmes.

D'autres brancards, tout noirs, hermétiquement fermés, en sortent parfois ; espèce de corbillards à bras qui ne vont pas, ceux-là, jusqu'au cimetière, mais seulement tout près, à l'amphithéâtre...

Aujourd'hui dimanche, les infirmiers, les infirmières et les sœurs, ont revêtu la plus belle toilette que comporte leur état. C'est le jour des visites ; les malades attendent leurs parents, leurs amis, leurs connaissances.

Une heure sonne : c'est un signal d'espérance ou de crainte ; tous les cœurs battent.

Soudain se précipitent hommes et femmes, les mains et les poches garnies de provisions, le cœur agité. Toutes les nuances sociales sont là représentées pêle-mêle, les hommes en blouse, en paletot, en habit ou en uniforme, les femmes en jupons, en robes plus ou moins simple, très-peu avec volants et crinoline.

Bientôt, autour des lits se forment des groupes animés ; les paroles de consolation, d'espoir, de sollicitude, les rires, les sanglots, les gémissements se croisent confusément.

Deux heures de visite, c'est peu, mais comme elles sont remplies !. on en prend pour trois jours ; à moins que dans l'intervalle une aggravation de la maladie n'autorise une visite extraordinaire, et, peut-être, *in extremis*.

Trois heures sonnent : chacun est resté auprès de son malade sans lui faire grâce d'une minute. Au signal du départ, la foule s'échappe en procession compacte de chaque porte des dortoirs, les mains vides, le cœur plus rassuré ou plus alarmé.

Hélas ! combien de malades ont été embrassés pour la dernière fois !

Mardi 13. — J'ai trois autres fenêtres ouvertes sur le quartier Saint-Marcel, au-dessus duquel s'élancent dans les airs, et à distances très-rapprochées, une centaine de cheminées en briques qui jettent au loin des panaches de fumée noire, grise, blanche ou jaune, comme des étendards du travail.

Sous les toits enfumés des fabriques combien de têtes, de bras, s'agitent, se contractent, transpirent du matin au soir pour remuer, pétrir, façonner la matière, et cela tous les jours sans répit ni trêve, si ce n'est la nuit et quelquefois le dimanche ! et je me demande si j'échangerais mes bras au repos et ma tête pensive, dans un corps prisonnier, contre cette liberté de choisir entre un labeur abrutissant, sous l'atmosphère lourde et malsaine de l'atelier ou la misère.

Quand donc l'industrie humaine aura-t-elle accompli assez de progrès pour n'avoir plus à se servir de corps, de bras et de jambes, en guise de leviers, de supports, de roues, de brouettes, d'outils ? Et, parallèlement, quand donc la civilisation humaine sera-t-elle assez avancée pour permettre à l'artisan de n'être pas seulement une machine, d'être aussi une intelligence, un être pensant, ayant le loisir d'exercer la meilleure partie de son corps, celle qui le fait homme,

son cerveau ? Alors comme il aura puisé dans cet exercice des goûts plus nobles, on pourra lui faire des reproches s'il préfère le cabaret à son ménage, la barrière aux bibliothèques, l'ivrognerie à l'étude.

Mais voici huit heures; les derniers flocons de fumée s'évaporent, les ateliers se ferment et les ouvriers en sortent comme les abeilles d'une ruche.

La cloche tinte à la fabrique,
Ouvrier, quitte le labeur,
Laisse dormir la mécanique
A qui ton corps sert de moteur.

Assez d'heures laborieuses
T'ont courbé depuis le matin ;
Lave tes mains noires, calleuses;
Sur elles le fer a déteint.

Viens maintenant dans ton ménage,
Où l'on appelle ton retour,
Goûter, pour reprendre courage,
Un peu de loisir et d'amour.

Demain, dès que poindra l'aurore,
Du travail reprenant le cours,
Tes membres gémiront encore,
Demain, après-demain, toujours.

De ma prison, trop bien gardée,
Je t'adresse un salut d'honneur,
Moi le prisonnier de l'idée,
A toi l'esclave du labeur.

Jeudi 15. — En face de *chez moi*, à un étage au-dessous, vit un ménage d'ouvriers, simple et modeste, tenant tout entier dans une seule chambre éclairée d'une seule fenêtre. Là coulent sans bruit, sans faste, des jours peu d'or et de soie, quatre existences, mari et femme, chien et chat, vivant tous en fort bonne intelligence.

Dès le matin, cette humble chambre est vide de ses habitants; chacun est allé à son travail; le chat seul garde la maison; le chien suit son maître.

Dans la journée, la femme revient, prépare le repas de midi; le mari arrive, et, faute d'enfants, joue avec ses deux bêtes. Le couvert mis, on s'installe à table ; le repas est composé des mets les moins nombreux, et les plus modestes; il durerait fort peu de temps s'il n'était prolongé par la causerie.

Le soir, à sept heures, même cérémonie ; après le dîner, on se met un moment à la fenêtre, on contemple et l'on arrose les chétives fleurs qui en font l'ornement; on regarde un peu dans la rue et quelquefois on lève les yeux sur les grands murs de la prison... Leur loyer ne doit pas être cher. Enfin, ce couple, qui accuse bien dix ans de ménage, profite des derniers rayons du crépuscule et se couche sans chan-

delle. Cependant, lorsque l'ouvrage paraît donner, la femme, qui fait des boutons et les met en cartes, veille laborieusement auprès du lit où repose la moins belle moitié d'elle-même.

Voilà une existence qui semble réaliser le bonheur simple tant vanté par les poëtes, lesquels, il faut le dire, s'en privent toujours : se lever tous les matins à la même heure, se livrer au même travail, dans le même atelier; avoir les mêmes goûts, les mêmes désirs, les mêmes pensées sans aucune diversion, peut-être sans préoccupation de l'avenir, est-ce l'apogée du bien?

Ces deux époux doivent se dire entre eux :

> Si tel est le destin des hommes,
> Qu'un moment peut les voir finir,
> Vivons pour l'instant où nous sommes,
> Et non pour l'instant à venir.
>
> J.-B. Rousseau.

J'estime beaucoup ce bonheur à la Philémon et Baucis mais je ne l'envie point.

Samedi 17. — Au-dessus de ce ménage est une mansarde occupée par un homme de cinquante à soixante ans, d'un extérieur des plus simples, comme celui d'un garçon de bureau ou

de magasin. Son mobilier se compose de quelques chaises, d'une table, d'une commode, d'un lit. Tous les soirs, il rentre de sept à huit heures, s'assoit un instant, écrit ou lit, allume sa pipe et sort.

Le jour de paye, il s'installe devant sa table, y dépose son pécule, fait une part de la monnaie de cuivre et la met dans sa poche; fait une deuxième part de la monnaie d'argent et la glisse dans une bourse; et une troisième et plus petite part, qui brille par la qualité, est soigneusement empapillotée, et serrée dans un tiroir; c'est la réserve.

Cet homme respire le calme, la placidité; sa vie est régulière mais isolée; jamais chez lui ni homme, ni femme, ni bête; il paraît suffire amplement à tous ses besoins et, en conséquence, avoir plus de bonheur que des ouvriers en ménage qui ne se suffisent pas.

Il va où il veut, avant et après son travail, sort ou ne sort pas, rentre quand il lui plaît de rentrer. Seul maître de sa pensée et de ses actions, il n'a pas à s'inquiéter de la pensée et des actions d'autrui; il peut donc prévoir aujourd'hui ce qu'il fera ou ne fera pas demain; n'ayant de compte à rendre à personne, il doit savoir à un centime près ce qu'il dépensera dans

le mois : je suis sûr qu'il a de l'excédant et place à la caisse d'épargne.

Voilà qui est bien pour le présent, mais l'avenir? S'il perd son emploi? S'il tombe malade?... Se faire soigner chez soi coûte cher, toutes ses économies y passeraient. Aller à l'hospice, c'est bien triste; et qui veillera à ses intérêts?... Rentré chez lui, retrouvera-t-il sa place? L'artisan, le journalier n'a ni suppléant ni pension de retraite comme le fonctionnaire public; il travaille davantage et gagne beaucoup moins. Il vivra donc de ses épargnes. Celles-ci épuisées, viendra la misère, puis le bureau de charité, puis la maladie, puis encore l'hospice;... cette fois pour y mourir; et l'amphithéâtre pour cimetière!... J'aime mieux la vie tourmentée de l'ouvrier en famille.

Auprès de cette mansarde en est une plus exiguë encore, éclairée par un châssis vulgairement décoré du nom de *tabatière*.

Tous les soirs, vers neuf heures, une lumière blafarde apparaît, puis une chandelle, puis une vieille; celle-ci pose celle-là sur un meuble que je n'aperçois pas, s'assoit un instant, comme fatiguée, puis se lève, prend un verre, le remplit de vin et y trempe quelques mouillettes de pain qu'elle avale sans dégoût. Elle a souvent entendu dire que le vin est le lait des vieillards; fidèle à ce précepte, tous les soirs elle en réchauffe son estomac avant de se coucher.

Cette femme paraît être une domestique attachée à quelque habitant de la maison.

Triste destinée encore! Avoir été, toute sa vie, au service de personnes fortunées; avoir vu de près la richesse, avoir touché au bien-être sans jamais le posséder, avoir préparé des festins sans en garder quelques miettes pour l'avenir!

Quand viendront les infirmités et l'incapacité du travail qui lui portera secours?... Comme son voisin, la charité et l'hôpital, puis l'amphithéâtre... Et dire que tel est le sort du plus grand nombre auprès d'une minorité gorgée de superflu, amollie d'oisiveté, fière d'une fortune plus ou moins mal acquise, d'une position plus ou moins usurpée!

Ces êtres accablés par la peine de vivre
Du jour qui les voit naître au jour qui les délivre;
Tous ces déshérités, pour assouvir leur faim,
Condamnés d'âge en âge à leur travail sans fin :
Foule immense asservie au joug du petit nombre,
Qui végète sans bruit et qui souffre dans l'ombre!

LOUISE COLET.

aussi heureuses que possible, les hommes, en général, individus ou nations, ne sauraient trouver leur destinée complétement satisfaisante; rien de ce qui est ne semble marqué au coin de la fixité, de la durée, de la maturité enfin. Est-ce à dire qu'on doive pousser des cris de désespoir et se voiler la face?

Lorsqu'on voit un jeune homme, emporté d'ardeur, courir au but sans mesurer l'obstacle, se livrer avec pétulance au travail comme au plaisir, se montrer impatient, versatile, inconstant, on ne s'en afflige pas trop; on dit : « Il faut que jeunesse se passe; l'âge calmera cette fougue; les illusions fuiront bientôt, trop tôt peut-être; ne décourageons pas ces nobles élans, n'étouffons pas ces généreuses aspirations; elles finiront sans doute par trouver leur objet; là où il y a de la jeunesse, il y a de l'avenir, cet horizon sans limite. »

L'humanité en est là; espérance et déception, grandes entreprises et grands revers, enthousiasme et scepticisme, ardeur impétueuse et engourdissement, démocratie et despotisme, liberté et abrutissement; voilà ses péripéties actuelles.

Mais qui donc a le droit de lui dire : « Halte là! tu n'iras pas plus loin! » Est-elle donc arrivée? Hélas! non, elle n'est pas à moitié chemin.

Laissez-la encore se précipiter, s'arrêter pour reprendre haleine, se précipiter de nouveau, chercher l'amour, la gloire, la liberté, le bonheur... Il faut bien que jeunesse se passe.

Voilà pourquoi je ne suis point triste.

Mardi 20. — Le régime disciplinaire et alimentaire de Sainte-Pélagie n'est pas tout rose même pour les *princes* du pavillon de l'Est; la règle est sévère, et soumet tous les détenus à son niveau inexorable.

Point d'instrument contondant ou à percussion, on pourrait tuer son gardien ou soi-même; point de journaux ni de livres politiques, cela monte les têtes. Point de vin blanc ni de liqueurs, on peut se griser. Cependant, les *princes* peuvent faire venir du dehors à la fois deux litres de vin rouge, meilleur et moins cher que celui de la cantine. Et, comme je faisais observer à M. le directeur combien il était dur pour les autres détenus de ne pouvoir se procurer un certain confortable intérieur, tel que literies, aliments, boissons, il me répondit qu'on n'était pas en prison pour avoir ses aises. Que répliquer à cela? « Vous autres, messieurs, ajouta-t-il, vous êtes considérés et traités comme des

prisonniers exceptionnels, honorables; aussi vous appelle-t-on *princes;* mais les avantages qu'on vous accorde, n'allez pas les regarder comme des droits, ce sont des faveurs. Vous parlez du vin de la cantine, il est potable, c'est tout ce qu'on doit exiger, et, dans les autres cours, il faut le boire et n'en pas dire de mal. »

Certes, pouvoir garnir sa prison de meubles, de rideaux, de tapis, y suivre tel régime alimentaire qui convient le mieux, recevoir sa femme, ses parents, ses amis, s'installer enfin comme chez soi, que désirer de plus, sinon de sortir?

Oh! oui, nous sommes des *princes* auprès de ces autres prisonniers, coupables, il est vrai, à des titres plus réels que nous, et soumis au travail, au pain noir, aux légumes, à l'eau, à un lit dur; privés de leur femme, de leurs enfants, qu'ils peuvent voir seulement deux fois par semaine à travers deux grilles qui leur permettent à peine de se reconnaître et de se parler en criant. Oh! oui, nous sommes les *princes* ici... Pour moi, j'aimerais mieux être simple bourgeois dehors.

Jeudi 22. — Au pied de Sainte-Pélagie se dessinent plusieurs petits jardins plus ou moins

bien entretenus, selon la fortune et le goût de leurs propriétaires. L'un d'eux appartient à un pensionnat de jeunes filles; celles-ci, aux heures de récréation, viennent y jouer en toute liberté, et cueillir à la dérobée des fleurs à peine écloses; on dirait qu'elles ont appris ces vers de François Ier, ce roi dont la galanterie chevaleresque était souillée par la débauche :

Vous donc, jeunes fillettes,
Cueillez bien tost les roses vermeillettes,
Et la rosée, ains que le tems les vient
A deseicher, et tandis vous souvient,
Que cette vie, à la mort exposée,
Se passe ainsi que roses et rosée.

A côté de ce jardin en est un autre plus grand et qui se fait remarquer par la réunion en un étroit espace de tout ce que l'horticulture a de plus somptueux : pelouse, allée de tilleuls, bassins, jet d'eau, serre, espaliers, kiosque, chemins sablés, légumes, fruits, fleurs; en un mot, ce jardin est un exemple de l'effet merveilleux du morcellement; il montre tout le parti qu'on peut tirer de quelques perches de terrain quand on veut s'en donner la peine.

Le propriétaire de ce petit parc est un vieillard très-ingambe qui va tout le jour çà et là,

fouillant, furetant avec son jardinier, s'arrêtant avec amour à chaque plantation, courant à la découverte de fleurs, de fruits, de bourgeons nouvellement éclos. C'est la vie intelligente épiant la vie instinctive; c'est l'homme qui vient au secours de la nature; et, ici, ce n'est pas pour y mettre le désordre, c'est, au contraire, pour la régulariser, la féconder, la compléter, la symétriser.

Delille a exalté le bonheur de l'homme des champs, on pourrait mieux exalter celui de l'horticulteur. Celui-ci, s'agitant en un plus étroit espace, y trouve cependant à s'occuper assidûment : ce sont des détails toujours nouveaux, qui ne permettent jamais à l'ennui de germer.

Et, enfin, quel bonheur de pouvoir se dire maître du sol que l'on cultive, et père de ces enfants aux mille formes, aux mille couleurs qu'on fait naître! Sans doute les visiteurs étrangers s'y intéressent médiocrement et aiment mieux parler d'autre chose; heureux quand l'horticulteur n'est pas comme cette tendre mère de famille qui vous importune des espièglerie et des cris de ses enfants terribles, avec injonction de les trouver charmants.

Il faut que ce bon vieillard soit bien absorbé dans la contemplation de ses plantes pour ne

point les trouver dépaysées entre un hospice, une prison et des fabriques, au milieu d'une atmosphère de fumée, de miasmes, de vapeurs capables de ternir les plus belles fleurs. Avec la fortune dont il paraît jouir, on se demande pourquoi il n'a pas cherché aux alentours de Paris un terrain plus vaste, plus aéré, un emplacement plus champêtre? On répondra: « Chacun prend son plaisir où il le trouve. Cet homme est peut-être né là, sans doute il veut y mourir. Il a planté ces arbres, il a semé ces arbustes, il les a vus naître; il a dessiné lui-même ce jardin. Quelle serait leur destinée entre des mains étrangères? »

Voilà des motifs bien légitimes; mais j'ai le droit de dire que, si j'étais riche, j'aimerais mieux vivre et mourir au pied d'une montagne de la Suisse qu'au pied de la montagne Sainte-Geneviève, dans le quartier Saint-Marcel, en face de Sainte-Pélagie.

Lundi 26.—Aujourd'hui, les escaliers retentissaient du bruit fortement accentué d'une canne dont je reconnus tout de suite le propriétaire. C'était le docteur Gastier, ancien représentant du peuple, le vénérable doyen des homœopathes,

Sans être trop exclusif, il faut dire qu'un vieillard généreux, libéral, enthousiaste, actif, dédaigneux du passé, plein d'indulgence pour le présent, d'aspiration vers l'avenir, est une véritable usurpation sur les autres âges. Qui donc voudrait être son héritier? Son deuil coûterait trop cher. Mais heureuse la famille dont le chef vénérable non-seulement lui présente une vie honorable à imiter, mais lui montre encore des voies nouvelles à suivre!

Il est pour l'homme intègre une vieillesse douce;
Le passé lui revient comme un beau souvenir,
Et, quoique le présent vers la tombe le pousse,
Il jette autour de lui des regards d'avenir.
De son prochain l'estime ou l'amour le protége,
Les caresses, les jeux de ses petits-enfants,
Donnent à son hiver une odeur de printemps,
Heureux! il cueille encor quelques fleurs sous la neige!

Mardi 27. — Une distraction dont on use et abuse à Sainte-Pélagie est celle du voisinage : la société y brille par le nombre, sinon par la qualité.

Il y a la cour de la *dette* et celle de la *préfecture*, entre lesquelles toute communication est interdite parce qu'elles renferment chacune un

ensemble de délits à peu près analogues de nature et de gravité.

Les *pistoliers*, ceux qui payent pour être mieux logés et mieux nourris, sont constamment les uns chez les autres, pour causer, banqueter, jouer au domino (le seul jeu permis); libre à eux de se promener dans une cour encombrée de prisonniers à divers titres, qui se heurtent, se coudoient, se cherchent ou s'évitent, se parlent ou ne se parlent pas, et dont les peintres et les physionomistes font leur profit, quand ils y viennent à la suite de *mauvaises affaires*. Ici, encore, notre pavillon fait bande à part; s'il est permis à ses habitants de voir l'extérieur, il leur est interdit de se commettre avec l'intérieur, et c'est un privilége de plus dont ils peuvent être reconnaissants; car, à l'exception des détenus politiques relégués au milieu des malfaiteurs, il est peu d'autres détenus qu'on serait flatté de rencontrer dans le monde.

Malgré ses cinq étages, notre pavillon ne compte que six cellules, et, encore, est-il rare qu'elles soient remplies. Pour le moment, nous sommes trois en tout.

Les deux chambres du premier, à partir du ciel, sont occupées l'une par moi, le dernier venu et le mieux servi, et l'autre par un détenu

politique, un habile ouvrier en écaille, dont la petite chambre, éclairée d'une seule fenêtre, comme une des miennes, laisserait fort à désirer si elle n'était, tout le jour, animée par la présence d'une femme dévouée qui vient partager à la fois la prison et le travail de son mari.

C'est un voisin dont l'importunité n'est pas à craindre, car il est perpétuellement cloué sur sa chaise par une paralysie des jambes, suite d'une blessure qu'il reçut en 1833, à Limoges, en voulant protéger le préfet, M. Scipion Mourgues contre la population ameutée; M. Courty (c'est le nom de ce détenu) reçut les coups qui étaient destinés à ce haut fonctionnaire. Cette infirmité ne l'a pas empêché de prendre une part active à tous les événements politiques qui ont éclaté depuis cette époque.

A deux étages au-dessous de moi règne dans toute sa majesté de pamphlétaire M. Jacquot (*de Mirecourt*). Ce détenu n'est point déplacé dans le pavillon des *aristos*. Installé ici à la suite de plaintes formées contre lui par certains personnages dont il avait inventé la biographie, il a fait de sa chambre un véritable *Eldorado :* papiers, décors, vitrages, rideaux, meubles, divan, bibliothèque, etc., il n'a rien épargné pour se donner le change à lui-même sur son

vrai domicile, et y recevoir dignement ses nombreux visiteurs.

Deux domestiques, mâle et femelle, viennent tous les matins, apporter sa nourriture et faire son ménage. La femme et la fille de M. Jacquot achèvent d'embellir ce séjour de leur présence quotidienne. En sorte que sa prison est à la fois une chambre, un salon, une office, une salle à manger, un bureau de journal et un boudoir, avec tout le confortable possible.

On demandera comment on peut rédiger un journal (*la Vérité pour tous*), et écrire des biographies sans voir un peu le monde?... C'est une question que je ne me charge pas de résoudre : je dirai seulement que son domestique, Viriot, lui allége le fardeau de la responsabilité en signant le journal comme gérant.

Il ne manque à ce détenu que la faculté de sortir; elle lui est accordée assez souvent, mais avec l'accompagnement obligé de deux agents dont la présence gêne un peu ses mouvements. Toutefois, grâce à la générosité de l'un et à la complaisance des autres, ces jours de sortie équivalent à de véritables jours de liberté, et c'est toujours autant de pris.

Voilà un voisin que je me propose de ne point fréquenter; non pas que je craigne qu'il entre-

prenne ma biographie (son éditeur serait volé), mais parce que j'ai peu confiance en sa *bonne compagnie*. Je doute que nous puissions être longtemps d'accord : c'est un homme, soit dit sans vouloir l'offenser, avec lequel on doit plus souvent disputer que causer, à moins de se renfermer dans les questions de pluie et de beau temps... Il vaut mieux alors rester chacun chez soi. C'est ce que nous ferons.

Jeudi 29. — Un monument plus exigu mais plus gai que l'hospice, se dresse en face de mes fenêtres, au niveau de mon étage ; c'est le *labyrinthe* du jardin des Plantes, que je ne m'étais jamais proposé de voir pendant si longtemps.

Tous les jours, une procession de curieux composée de différents sexes, de différents âges, de différentes conditions, bariolée de différents costumes, circule autour de son étroit belvédère, cherchant d'un œil avide, et la bouche béante, à découvrir, entre les arbres, Paris et ses environs. La vue, bornée, du côté du Panthéon, s'arrête aux monuments qu'il domine, et *Sainte-Pélagie* n'en est pas le moins curieux, sinon le plus beau. Or, comme ce qu'il y a de plus intéressant à voir dans une prison, ce sont les prisonniers, de

grands yeux s'ouvrent pour plonger au fond des étroites ouvertures dont les murs sont percés, afin d'y découvrir, entre les barreaux, quelque visage affreux, comme doit être celui d'un condamné, et le mien est aux premières loges pour voir et pour être vu.

Au moyen de deux tables posées l'une contre l'autre, j'ai formé une sorte d'estrade sur laquelle un *pliant* me tend les bras en guise de fauteuil, et je m'y installe dès l'aurore, près d'une fenêtre, au risque d'être exposé à tous les yeux ; or, le belvédère ayant été inventé pour mieux voir, c'est de là surtout que partent des regards indiscrets.

Que pense-t-on ? Je ne sais. Que dit-on ? Je le soupçonne. « C'est peut-être un assassin ou un voleur; *Sainte-Pélagie* en regorge ! » disent les uns. Un autre, mieux au fait, dit : « Non ; c'est le pavillon réservé aux écrivains... Si c'était Proudhon, qui vient d'être condamné ; c'est bien sa barbe ! » Et il se retire. Mais le nom fait fortune ; l'hypothèse se transforme en affirmation ; les groupes se grossissent, les commentaires s'échangent : plus de doute, c'est lui.

Certes, je ne me plaindrais pas de l'assimiliation, mais, comme c'est souvent ainsi qu'on fait l'histoire, qu'y aurait-il d'étonnant à ce

qu'on m'eût pris une fois dans ma vie pour un homme célèbre ?

Samedi 31.—Je ne sais quel nuage de discorde a passé sur le petit ménage dont j'ai parlé le 15. Je vois la femme se pencher tristement sur l'appui de la fenêtre ; elle semble murmurer de graves reproches contre son mari. Celui-ci répond à peine, prend son chat sur ses genoux et le câline machinalement. Qu'a-t-il fait? A-t-il dépensé en débauche, tout le gain de la semaine ? Les habitudes simples et régulières, le calme qui règne dans ce ménage empêche de le supposer. A-t-il abusé de sa prédominance légale et physique, pour appuyer ses ordres, de gestes trop énergiques ? Non ; jamais aucune discussion bruyante, aucun bruit de violence n'est arrivé jusqu'à moi. A-t-il été infidèle ou sur le point de l'être ? Cet homme a des formes herculéennes, et la femme paraît chétive et plus âgée que lui. La fougue du tempérament a pu l'emporter... C'est une conjecture purement gratuite ; je désire qu'on n'en croie rien. Toujours est-il qu'il écoute les reproches comme s'il était coupable, et que la femme élève la voix très-haut comme s'il lui en avait donné le droit ; l'orage s'en dissipera plus vite.

Une femme offensée éprouve immédiatement

une vive irritation; mais le moindre mot de regret, d'amour, de protestation la désarme ; sa sensibilité la rend indulgente ; elle pardonne aisément, à l'homme, des fautes que l'homme ne lui pardonnerait jamais à elle. C'est que la fidélité participant de la pudeur semble être, comme celle-ci, un des plus beaux apanages de la femme.

Au théâtre, on plaisante beaucoup sur les *infortunes* conjugales ; on raille les maris trompés ; quant aux femmes *infortunées*, on n'en rit même pas c'est une chose indifférente : pourquoi ? Parce que, dit-on, les conséquences ne sont pas les mêmes. Belle raison ! La femme ne pourrait-elle pas dire à son mari : « Avant de me faire des reproches, attends qu'il y ait des conséquences. »

Une action mauvaise en soi est toujours mauvaise, quelles qu'en soient les suites. J'aimerais mieux qu'on invoquât la différence de nature. Chez l'homme, la force physique domine ; son tempérament est fougueux dans la jeunesse, impérieux dans l'âge mûr ; ce qui explique, mais ne justifie pas, la polygamie légale des Orientaux, la polygamie clandestine des Occidentaux. Cependant, chose singulière! la femme qui pardonne l'infidélité, n'en pardonne pas

l'explication ; douée d'une force morale qui lui permet de dominer le désir, souvent elle pèchera par la pensée et repoussera l'action ; et elle prétend que l'homme en fasse autant ; elle n'admet pas que lui, si courageux au milieu du danger, en face de la mort même, si indocile contre la tyrannie et la violence, se montre si faible auprès de la beauté. Elle ignore donc qu'il a plus de courage que de vertu et que sa vigueur musculaire, elle-même, le rend plus fragile contre les tentations de la chair. Ah ! si elle pouvait lui insinuer un peu de sa force morale, en échange d'un peu de force physique ! elle aurait plus de santé, et lui plus de sagesse !

Mais, tandis que je m'égare dans ces réflexions, les deux époux ont soupé et se sont couchés ; — qu'ajouterais-je ?...

Le lendemain, la fenêtre était parée de nouvelles fleurs.

Août

Dimanche 1er. — Aujourd'hui, le jardin des Plantes n'a pas désempli.

Pour les boutiquiers et les employés de Paris, les jardins publics représentent la campagne, les bosquets, les bois, les montagnes. Là seulement, ils trouvent de la verdure, de l'ombre, des fleurs, des accidents de terrain, enfin toutes les beautés naturelles en miniature, agglomérées le moins mal possible sur un petit espace ; et ils peuvent en jouir sans frais de voiture ni de chemin de fer.

Le jardin des Plantes est le préféré des *badauds* à cause de ses plantations variées, indigènes

et étrangères, et, surtout, à cause de ses bêtes féroces en chair, en os, et en vie, qu'on aime à voir et à narguer, parce qu'elles ne peuvent se défendre.

Quand je dis *badauds*, je n'entends pas désigner particulièrement les Parisiens ; d'abord, j'en suis un et ne prends pas le mot pour moi. Je parle surtout des étrangers d'en deçà et d'au-delà des frontières.

Un Parisien est fort curieux lorsqu'il visite une autre ville que la sienne ; un Anglais, un Russe, un Américain qui reste à Paris huit jours, finit par le connaître mieux que lui. Il me reste, quant à moi, bien des choses à y voir ; mais je compte sur une assez longue existence, qui me permettra de ne pas mourir sans cela. Je connais mieux Bruxelles, Londres et Genève. L'année prochaine, si je suis libre, je tâcherai de connaître aussi Milan et Venise. Je visiterai Paris une autre fois.

Les curieux qui montent au Belvédère du labyrinthe, avec la prétention de découvrir Paris à vol d'oiseau, doivent être un peu désappointés ; les cèdres, les ifs, les tuyas y mettent bon ordre, et l'entourent respectueusement de leur feuillage épais. Ils verraient mieux de mon donjon, qui domine le tout. Mais, s'ils ne voient pas

Paris, ils peuvent me voir, grâce à un espace dégarni d'arbres, par où leurs regards peuvent passer et me contempler ; je crains, toutefois, que ma figure, à travers les barreaux d'une fenêtre, leur plaise moins que celle d'un singe à travers ceux d'une cage.

Mardi 3. — Si j'étais simple ermite ou trappiste, je me ferais volontiers, sans supplément, au régime alimentaire de la prison, et spécialement à celui du pavillon des *princes*.

Sans doute, il n'est pas des plus fortifiants ; mais, pour l'exercice auquel on peut se livrer, il suffit abondamment. Voici le menu de chaque semaine pendant toute l'année :

Dimanche : Bœuf, bouillon, haricots blancs ou pommes de terre.

Lundi : Bœuf, bouillon, lentilles.

Mardi : Bœuf, bouillon, haricots rouges.

Mercredi : Bœuf, bouillon, gros pois ou pommes de terre.

Jeudi : Bœuf, bouillon, riz.

Vendredi : Choux, bouillon maigre, lentilles ou haricots.

Samedi : Bouillon maigre, pruneaux, pommes de terre.

On ne sort point de ce régime, été comme hiver ; on en varie seulement l'alternative.

Le tout est accompagné d'une livre et quart de pain de ménage et d'une chopine de vin assez potable. La quantité est suffisante pour les appétits modestes ; quant à la qualité, je n'en parle pas ; je dirai seulement que le beurre brille par son absence.

Il en est qui dédaignent ce régime, n'en prennent rien, et s'abonnent à un restaurant voisin ; les opinions sont libres... sous ce rapport. Mais, moi, je me traite en vrai prisonnier; j'accepte la gamelle avec son contenu, en y ajoutant les petites provisions que ma petite femme m'apporte dans son petit panier.

Que serait-ce si j'étais sur une autre cour, où ceux qui ne peuvent se mettre à la pistole sont réduits au régime presque entièrement maigre, au pain noir et à l'eau, régime auquel peu de tempéraments résisteraient sans le recours à la cantine. Enfin, il n'est point de malheur sans compensation,

Et le plus de bonheur, c'est le moins d'infortune.
BELMONTET.

Je suis privé de dîner en ville, mais je ne risque point d'être intempérant pendant le

repas, ni trop gai au dessert. Je ne puis aller à la campagne : mon teint s'en conservera mieux ; ni en chemin de fer : je ne serai point mutilé ou brûlé; ni dans les rues de ma bonne ville de Paris : je ne serai pas écrasé, je ne me foulerai point le pied, je ne recevrai point de tuile ou de pot de fleurs sur la tête ; enfin, je n'aurai point de soirée à subir, ni de visites à rendre. En revanche, je ferai des économies, je me reposerai, j'aurai beaucoup de loisirs, j'écrirai deux volumes au lieu d'un.... tant pis pour mes lecteurs.

Comme on le voit, à quelque chose prison est bonne.

Mercredi 4.— Ce matin, je prenais mon modeste repas, quand l'auxiliaire, je veux dire mon valet de chambre, entre soudain sans frapper, et me dit : « Vous allez sortir ! — Comment? — M. Mirecourt m'envoie vous dire qu'il est question d'une amnistie générale pour les délits de presse. »

Puis il se retire, me laissant seul avec cette nouvelle. Tout d'abord, le cœur me bat, comme s'il s'agissait d'une éventualité certaine pour laquelle je n'ai plus qu'à me tenir prêt. Je me vois déjà sur mon départ, et, promenant les yeux

saient devant Tantale pour fuir aussitôt de ses yeux.

Vendredi 6. – Un mois déjà !... On croira que j'en impose si j'affirme qu'il ne m'a point trop pesé.

Les jours partagés entre l'étude, les détails de ménage et les visites, se sont écoulés pour moi, comme ils s'écoulent pour un bureaucrate, pour un employé, pour une demoiselle de boutique, obligés de garder la maison en dépit de leur goût prononcé pour la promenade. Ceux-ci ont la distraction d'un va-et-vient perpétuel de monde autour d'eux ; mais ils n'ont pas celle plus agréable, à mon avis, d'une vue magnifique et d'un air plus pur que celui du passage des Panoramas. Voir le ciel, et respirer un air à peu près naturel, voilà deux avantages interdits à un grand nombre de Parisiens.

Mais, à l'heure où je me sens heureux par comparaison, survient le désenchantement : une lettre de ma femme m'est apportée, et m'annonce qu'une indisposition la retient chez elle... Je reconnais alors que la retraite et l'isolement sont très-supportables quand ils sont volontaires et attendus ; mais il n'y a point de philosophie qui tienne contre une solitude forcée avec la préoccupation de sa cause.

C'est dans ces moments-là que se révèle l'instinct social de l'homme.

Nous naissons, nous vivons pour la société :
A nous-mêmes livrés dans une solitude,
Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude ;
Et, si durant un jour notre premier aïeul,
Plus riche d'une côte, avait vécu tout seul,
Je doute, en sa demeure alors si fortunée,
S'il n'eût pas prié Dieu d'abréger sa journée.

BOILEAU.

Dans l'isolement absolu, l'esprit est aussi troublé qu'au milieu du bruit de la foule ; l'inquiétude et l'ennui le rendent incapable de travail.

Enfin, le bonheur est comme le beau temps ; il fait illusion sur l'avenir. Le soleil se lève un matin sans nuage : on sort tranquille et insoucieux sans penser à l'orage ; combien de gens y sont pris !

Tant que l'air est calme et le ciel d'azur,
Et que notre cœur ne craint pas d'orage :
On croit que le temps sera toujours pur ;
Que le lendemain sera sans nuage.

Mais si, dans le fond, le ciel s'assombrit ;
Si dans notre cœur une peine arrive,
Rien, aux alentours, plus rien ne sourit :
La pensée est triste, et la voix plaintive.

Que l'orage passe, au loin répandu,
Que vienne à s'enfuir l'objet de tristesse ;
Tout reprend bientôt le calme perdu ;
Le ciel son azur, l'âme sa liesse.

Lundi 9. — Il m'arrive souvent, de la rue ou de la place, des harmonies fort diverses : depuis l'orgue de Barbarie jusqu'à la trompette discordante du poste, mes oreilles ont le droit de prendre, mais non de laisser ; il leur faut avaler tout.

Cependant, les orgues actuels, je dois leur rendre cette justice, sont assez harmonieux pour ne point faire regretter l'ancien orgue aux sons rauques, sourds et nasillards. Les luthiers qui les entretiennent ont le bon goût de choisir les meilleurs morceaux d'opéra ; je viens d'entendre la *Casta diva* de la *Norma ;* l'air final de la *Lucie ;* le *Miserere* du *Trouvère.* Voilà une heureuse innovation, dont le double résultat est de populariser la bonne, la vraie musique, et de déshabituer les oreilles des frivoles refrains de vaudeville.

Parfois aussi j'entends de bruyantes fanfares ; ce sont des artistes cosmopolites, échappés de l'Allemagne, qui épuisent ce qu'ils ont de poumons, de doigts et de routine pour rendre les moins mauvais sons possibles. Ils ont, sans doute, le mérite du peu qu'ils font, et je les estime plus que les joueurs d'orgue, mais je les aime moins. Une machine régulière est préférable à une main inhabile.

On a formé avec succès des *orphéons* pour la voix; que n'en forme-t-on pour les instruments? Ces deux associations réunies exerceraient deux influences pour une ; ceux qui manquent de voix peuvent avoir le souffle; ceux qui manquent de poumons peuvent avoir de bons doigts, et il en sortirait des troupes d'artistes ambulants (c'est un métier comme un autre) qui iraient par les rues, par les places, par les villages, par les villes, charmer ceux qui flânent et ceux qui travaillent, les passants dans la rue, l'artisan dans l'atelier, l'ouvrière dans la mansarde, le paysan sous son chaume, et aussi (pourquoi pas ?) le prisonnier dans sa cellule.

Mercredi 11. — A l'angle des rues du *Puits-de-l'Ermite* et de *la Fontaine,* est posée une gué-

rite ornée d'un factionnaire, spécialement chargé de surveiller, nuit et jour, la partie du pavillon de l'Est qui donne sur la première rue et dont je suis, en ce moment, le seul et bienheureux *locataire*.

Me voilà donc honoré d'une garde spéciale, se relayant de deux heures en deux heures, ayant pour mission de me défendre contre toute attaque du dehors, et, surtout, de protéger le dehors contre mon évasion.

Or, comme j'ai 184 jours et autant de nuits à demeurer céans, multipliez-les par 12; cela fait 2,208 soldats qui auront été préposés à mon service. C'est vraiment plus de peine et de frais que je ne vaux; ne pourrait-on pas trouver une meilleure application des fonds publics et des moments si précieux de l'armée?

Toujours est-il qu'à chaque sentinelle qu'il met de planton, le caporal désigne spécialement mes fenêtres comme dignes d'une attention particulière. Ce brave soldat ne manque pas, fidèle à sa consigne, de braquer un regard scrutateur sur mes barreaux; et, s'il y trouve une figure, alors il s'arrête, se tient en observation, fixe et immobile, comme s'il s'attendait à quelque chose. Or, comme je ne bouge, il en paraît déconcerté. Si, au moins, j'agitais les bras ou la tête, si j'exécutais le

moindre petit geste, ne fût-ce qu'un *pied-de-nez*... Aussitôt il crierait : « Caporal ! » Et le caporal de répondre : « Voilà. » Puis il lui chuchoterait à l'oreille, d'un air tout mystérieux, en montrant ma fenêtre. Le caporal, heureux, de son côté, d'avoir une occupation, irait frapper à la porte de la prison, parlerait au guichetier, le guichetier parlerait au greffier, le greffier au brigadier, le brigadier au directeur, le directeur à moi, et, moi, je serais mis au secret ou renvoyé sur une autre cour. Merci ! j'aime mieux que 2,208 soldats viennent là successivement, à tour de rôle, s'ennuyer à me voir rien faire.

Jeudi 12. — Après une journée caniculaire passée sous les *plombs* de Sainte-Pélagie, qui chauffent le plafond sur ma tête, j'irais volontiers sous les arbres du jardin des Plantes, qui étalent là-bas leurs ombrages comme une invitation gracieuse à m'y rendre.

Qu'on ne se hâte pas de me plaindre comme si j'étouffais : j'ai à ma disposition les vents du nord et du midi; je puis les faire agir en sens contraire, pour avoir de l'air à discrétion; et, n'étaient les infranchissables barreaux qui m'empêchent de faire ainsi que mes voisins, de passer

la moitié de mon corps au delà des fenêtres pour admirer ou critiquer les passants, je n'envierais point le sort des boutiquiers qui, faute de loger au cinquième, se plaisent à savourer librement, sur le trottoir, une atmosphère assaisonnée des miasmes du ruisseau.

J'aimerais à marcher dans les petites allées des jardins qui verdoient sous mes fenêtres; là jouent, crient et folâtrent des enfants de tout âge ; là se forment des cercles de famille qui causent et rient aussi librement, avec autant de sans gêne que s'ils n'étaient pas le point de mire des fenêtres environnantes, où brillent des regards indiscrets.

Le cœur de l'homme est insatiable : si je n'avais cette vue, je l'envierais; je l'ai, il me faut davantage : je voudrais toucher ces arbres, fouler ce gazon, cueillir ces fleurs, en aspirer le parfum... Mais, ô ingrat ! j'oublie que ma femme m'a apporté aujourd'hui un bouquet de roses. C'est une galanterie au rebours de celle qu'on pratique dans le monde; il faut être en prison pour voir ces choses-là.

Samedi 14.— Aujourd'hui, M. Jacquot (*de Mirecourt*) a opéré son déménagement.

Il n'était *conservé* qu'en vertu de la contrainte par corps; le gouvernement pouvait lui faire grâce de la prison; mais il fallait débourser, en outre, 20,000 francs : c'était payer son mérite et son zèle un peu trop cher. Cependant il vient d'obtenir un sursis de trois mois, révocable à volonté; sa liberté reste à la discrétion de ses créanciers, qui peuvent, s'ils ne se trouvent pas assez garantis en le laissant errer au dehors, le faire réintégrer. Pour moi, j'envierais peu cette situation.

Ici, au moins, il était à l'abri des visites importunes, soit de créanciers trop exigeants, soit de *contemporains* trop susceptibles ; sera-t-il aussi libre chez lui ?

Il faut espérer qu'un homme qui défend si bien la religion, la famille, la propriété et, surtout, la réputation des autres ne tardera pas à trouver la bagatelle de 20,000 francs pour être entièrement libéré.

A voir cet ameublement en acajou, en *damas*, en tapisserie qu'on descend du pavillon, on ne devinerait pas qu'il s'agit du déménagement d'un homme qui ne possède pas grand'chose.

Un autre déménagement qui me cause à la fois plus de peine et plus de plaisir, est celui de mon auxiliaire. Ayant obtenu la remise du restant

de sa peine (de dix-huit mois), il est venu brusquement me demander ses gages, sans m'accorder les huit jours de rigueur. Je me proposais pourtant de le garder à mon service, toujours avec les mêmes appointements (cinq francs par mois). Mais ! que voulez-vous? l'esprit d'indépendance s'empare de toutes les classes; jusqu'aux valets qui veulent être libres !

Toutefois, il perdra peu au change : il quitte le service de trois princes de Sainte-Pélagie pour celui d'une princesse. Il a jeté aux orties l'uniforme en grosse laine de l'établissement pour revêtir un habillement en beau drap noir qui reposait depuis longtemps dans sa malle.

Je lui exprime à la fois mes regrets et mes félicitations, en l'engageant à n'y plus revenir; je lui souhaite bonne chance, il m'en souhaite autant et nous nous quittons pour ne plus nous revoir.

Dimanche 15. — Ce jour est un jour de bonheur pour les nombreux prisonniers qui ont obtenu enfin une remise partielle ou totale de leur peine, tant de fois sollicitée depuis leur incarcération. Mais il est aussi un jour de déception pour ceux qui n'ont rien obtenu; c'est à recommencer pour un des prochains anniver-

saires, et il n'en manque pas. Moi qui n'ai rien demandé, je reste tranquille et studieux sans me préoccuper de ce qui se passe au dedans et au dehors.

Le soir venu, je suis bien obligé de reconnaître qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire; les monuments s'illuminent comme par enchantement, à grand renfort de lampions, de gaz et de verres de couleur. A neuf heures une longue gerbe de feu s'élance dans les airs, au-dessus de la barrière du Trône, puis éclate en mille étincelles bruyantes. C'est le signal d'un feu d'artifice.

Cependant, le geôlier qui n'a pas oublié son heure, vient tirer sur moi l'implacable verrou.

A quoi bon ? Est-ce le moment de m'échapper, quand je puis voir d'ici, sans me déranger, un spectacle que d'autres voudraient voir aussi bien en payant? Personne, j'en suis sûr, ne viendra me disputer la place, me heurter, me pousser, me marcher sur les pieds ou sur le corps. Deux fenêtres pour moi seul ! je n'en perdrai pas une fusée.

Gerbes de feu dans l'espace élancées,
Flamme qui brille et meurt en s'élevant;
Riche bouquet aux couleurs nuancées :
Autant en emporte le vent !

Ainsi que vous, fugitives lumières,
Vastes projets, triomphe décevant ;
Pouvoir, grandeur, fortunes éphémères :
Autant en emporte le vent !

Mercredi 18. — Entre l'hospice et la prison est une petite place plantée d'acacias, sorte d'oasis jetée là comme pour égayer la vue de deux sortes de malheureux, des malades et des prisonniers.

Là, pendant toute la journée se promènent deux à deux des soldats du poste, autre bigarrure qui complète l'originalité du tableau. De quoi se parlent-ils ? de batailles, d'expéditions lointaines ? Non ; le vent n'est pas à la guerre. Ils comptent, plutôt, ce qui leur reste d'années, de mois, de jours, avant le retour au foyer natal. Ils sont là désœuvrés, bâillant, causant, marchant sans but, sans projet, attendant leur tour de garde pour empêcher que les prisonniers de Sainte-Pélagie ne se permettent quelque *fugue*, ce dont ils seraient bien capables ; car, s'ils diffèrent entre eux de nature, d'origine, de caractère, de *profession*, ils se ressemblent tous par un égal amour de la liberté.

A ce propos, je me rappelle la fameuse évasion des prévenus politiques dont la cause était

déférée à la cour des pairs, il y a de cela vingt-cinq ans. Lassés d'une trop longue instruction, ils avisèrent au moyen d'y couper court et de brûler la politesse à leurs juges. Ayant creusé sous le sol, à l'instar des taupes, une longue galerie ouverte sous un escalier du compartiment de la dette, et aboutissant dans un jardin du voisinage, ils delogèrent un beau jour sans tambour ni trompette. Cette évasion simplifia singulièrement le procès commencé à grands frais, et Louis-Philippe, qui n'aimait pas le bruit, les laissa librement enjamber la frontière sans chemin de fer ni passe-port. Autre temps, autres mœurs. Aujourd'hui, ils seraient traqués comme des bêtes fauves.

Vendredi 20. — Notre nouvel auxiliaire est un homme jeune encore, condamné à un an de prison pour recel d'objets volés. C'est un ancien peintre qui s'est fait boucher, en cumulant avec ce métier celui de brocanteur de la pire espèce. Cette dernière *spécialité* l'a conduit ici.

Aventureux, remuant, courant à la fortune par tous les *moyens* possibles, il se fait difficilement, on doit le comprendre, à sa situation actuelle ; il s'impatiente, trépigne, va et vient, s'in-

quiète, s'exaspère, rit, se désole, s'exalte, épuise tous les recours en grâce, écrit à Pierre, à Paul, à Jacques, à Philippe, à Napoléon, etc., et n'obtient rien... Je me trompe, il a obtenu, à force de *zèle*, l'honneur très-disputé, de soigner le pavillon des *princes*, où, dans ce moment-ci, nous comptons jusqu'à deux. Il a obtenu l'emploi de valet de chambre sans savoir faire un lit, ni balayer, ni épousseter; mais c'est un détail qui n'entre point ici en considération.

En général, les auxiliaires sont choisis, non parmi les plus *honnêtes* de l'établissement, mais parmi les plus habiles à surprendre la pensée, et à interpréter les paroles, de manière à pouvoir, comme on dit en argot de prison, *roubler* ou *remuer la casterolle* (faire des rapports).

Ils sont donc préposés au double emploi de servir et de desservir leurs maîtres ou pistoliers, et, pour cela, ils ont toutes les facilités du monde : leurs rapports ou leurs lettres sont transmises tout droit à la préfecture, sans le *visa* du greffe, de manière qu'ils peuvent *travailler* depuis les détenus jusqu'au directeur.

On dira : Mais, du moment qu'on connaît leurs attributions, on n'a qu'à s'abstenir de tout acte, de tout geste, de toute parole devant eux. Vaine précaution ! les paroles les plus indifférentes

peuvent être politiquement interprétées, et vous êtes amené sur ce terrain à propos de pluie et de beau temps.

Exemple : au 15 août, ceux des détenus qui n'avaient pas obtenu leur grâce se promenaient en se lamentant dans leur cour, lorsqu'un détenu politique se mit à les plaisanter : « Eh bien, leur dit-il, je vous croyais tous partis ! » Ces mots, recueillis par des révélateurs toujours présents, rôdant et guêtant, furent l'objet d'un rapport, et, le lendemain, ce détenu reçut une verte semonce.

Le plus sûr est de se mettre au mieux avec son auxiliaire, de lui donner force gratifications et verres de vin. Si son service laisse à désirer, il ne faut point s'en plaindre; on en tient peu de compte au greffe, et lui s'en vengera, sans rien dire, deviendra plus serviable que jamais, cherchera à se familiariser, à causer. Si vous faites le fier, et ne répondez pas, votre silence couvre un dessein caché, un complot peut-être : sujet de rapport. Vous lui dérobez vos écrits, vos livres; c'est qu'ils sont contre le gouvernement : sujet de rapport. Vous chuchotez tout bas avec un de vos codétenus : sujet de rapport, etc., etc.

Sans doute, ces rapports, envoyés à la préfecture, ne sont accueillis que sous bénéfice d'in-

ventaire; la source impure dont ils émanent inspire une juste défiance; on attend qu'ils renferment des détails importants, avant d'y donner suite; autrement, il faudrait tous les jours envoyer des agents dans les prisons pour interroger, fouiller les détenus qui ne se défient de rien et ne demandent qu'à achever sans obstacle leur temps d'emprisonnement.

Cependant, il en reste toujours quelque chose; car, faute de rapports contradictoires, souvent l'on sort de prison plus suspect qu'on n'y était entré.

S'il est vrai que les révélateurs soient nécessaires pour découvrir des vols et des voleurs, pour déjouer des complots, au moins devrait-on exiger d'eux des renseignements exacts. Or, si on leur infligeait quinze jours de cachot pour chaque faux rapport, ils regarderaient à deux fois avant d'importuner la préfecture, et celle-ci n'agirait qu'à bon escient.

On a beaucoup écrit sur les prisons; mais aucun écrivain n'a touché ce côté moral. Il est vrai qu'en général, on traite cette question à la suite de visites officielles, prévues et prévenues, après avoir consulté le règlement et le régime intérieur. C'est comme un historien qui jugerait un peuple uniquement par ses lois et par son gouvernement; il n'en verrait qu'une face. J'en

suis fâché pour ces écrivains, mais il est indispensable qu'ils passent quelques mois en prison s'ils veulent en juger avec connaissance de cause.

Dimanche 22. — J'ai reçu aujourd'hui la visite d'un personnage qui compte trente ans de prison, comme Latude, avec cette différence qu'il en peut sortir sans échelle de corde; il lui suffit de se présenter au guichet, et la porte s'ouvre devant lui comme d'elle-même. On sait qu'il rentrera; car il laisse dans la prison sa femme, ses enfants, son mobilier, tout son confortable; où pourrait-il être mieux?

Il en est à sa quatrième prison : il a débuté par *la Conciergerie;* de là, il est venu à *Sainte-Pélagie;* puis, à *Saint-Lazare* (une prison de femmes !) et le voilà aux *Madelonnettes.*

Il a donc vu grands et petits coupables, de tout sexe et de tout âge. Il connaît la société par son côté le plus désavantageux, par sa face la moins souriante, et, cependant, il n'en est pas plus triste, il est même très-gai.

Se tient-il donc à distance respectueuse des autres prisonniers? Non; au contraire, il les approche, leur parle, les interroge même; et cela tous les jours, et à toute heure. Il aurait le

droit de demander sa sortie définitive, mais on trouve bon de le retenir encore sous les verrous, et il s'y résigne.

— Quel crime a-t-il commis ? — Aucun ; c'est le plus pacifique et le plus honnête homme du monde. — Pourquoi reste-t-il ? — Pour son plus grand intérêt. — Quel homme est-ce donc ? — Un directeur.

Mercredi 25. — Un des principaux offices des infirmiers de l'hôpital, c'est le transport des malades au bain ; et ils le font au dehors par tous les temps, de soleil, de pluie, de vent ou de neige.

Aujourd'hui, c'était la pluie qui tombait sur les brancards découverts et sur le visage des patients. Je n'en croyais pas mes yeux.

Comment ! des malades, enveloppés d'une simple couverture de laine, exposés, ne fût-ce que pendant deux minutes, aux intempéries de l'extérieur, est-ce là de l'hygiène ?

Ne pourrait-on ménager à l'intérieur un passage, ou, au dehors, une galerie couverte ?

Pourquoi, enfin, n'a-t-on pas de fauteuils roulants plus doux pour le transport des malades que ces brancards où ils gisent, dûrement secoués

par la marche rapide et saccadée des porteurs ?

J'aperçois là-bas les serres, et les musées du jardin des Plantes, dont les magnifiques structures et les vastes enceintes contrastent singulièrement avec l'aspect triste et négligé de l'hôpital. Dans les premières sont traitées, choyées confortablement des plantes tropicales, et, lorsqu'on juge utile pour leur santé de les transplanter d'un endroit à l'autre, avec quels soins délicats, avec quelles précautions inouïes on y procède !

Le moindre courant d'air intempestif, un rayon de soleil porté à faux pourrait compromettre leur existence. Aussi, la chaleur et la ventilation sont-elles ménagées, observées et mesurées au thermomètre.

Or, avec l'argent que coûtent ces mauvaises herbes exotiques, on ajouterait beaucoup au bien-être des malades de notre espèce.

Qu'on ne crie pas à la déclamation ! Je ne demande pas qu'on dépense moins pour les plantes et les bêtes (lesquelles, par parenthèse, préféreraient qu'on les laissât dans leurs déserts, ou dans leurs forêts) ; je demande qu'on dépense davantage pour ceux de nos semblables qui se trouvent dans la dure nécessité de préférer l'hospice à leurs misérables taudis.

C'est une belle chose que ces grandes collections de plantes, d'animaux, d'êtres morts ou vivants, organiques ou inorganiques, vertébrés ou invertébrés, réunies avec tant de patience et de savoir, mais ne devraient-elles pas être servies les dernières, et attendre pour être si soigneusement logées, entretenues, conservées, que nos semblables fussent moins malheureux ? C'est une simple question que je pose en toute humilité sans vouloir m'ériger en réformateur.

Jeudi 26.

Savoir qu'à l'ombre des bois
Fleurit encor la pervenche ;
Que les fruits mûrs sous leur poids
Déjà font plier la branche.

Savoir qu'après les rameaux
Pendent les grappes vermeilles,
Promesse des vins nouveaux
Qui brille le long des treilles ;

Et que la belle saison
Passe sans que je le voie...
Oh ! je maudis ma prison
Qui me ravit cette joie !

Puis je songe à l'ouvrier
Pour qui vivre est une peine,
Captif, dans son atelier,
Du travail, cette autre chaîne.

Et je suis heureux encor
D'avoir ce que je réclame ;
Sous l'oppression du corp,
La liberté de mon âme.

Samedi 28. — Mon voisin, M. Courty, est un ouvrier laborieux, rangé et avide d'instruction.

Quand il n'est pas en prison (celle-ci est sa troisième), après sa journée de travail, au lieu d'aller au cabaret et à l'estaminet, comme font tant d'autres, il aime à lire, à étudier, à discuter... C'est pour ce dernier *délit* qu'il fut arrêté au mois de janvier, dans une réunion d'amis, puis condamné à un an de prison, sans compter dix ans supplémentaires en Afrique : on sait qu'un décret de cette année fait infliger ce surcroît de peine aux condamnés politiques, par une commission mixte qui prononce en dernier ressort et sans appel. Il faut espérer que l'infirmité de M. Courty le soustraira à cette horrible épreuve.

Il me racontait aujourd'hui les tortures mo-

rales qu'il eut à subir pendant quatre mois de détention, dont trois en prévention, à Mazas.

Le régime cellulaire ne convient pas à tous les tempéraments; il faut avoir un amour bien prononcé de la solitude pour s'y habituer. Non-seulement la fréquentation des codétenus est interdite, mais on ne jouit pas même de la vue des gardiens, dont les pas retentissent dans les couloirs. On pourrait voir un morceau du ciel par l'étroite ouverture dont chaque cellule est éclairée, mais on y a mis bon ordre au moyen de vitres cannelées; c'est à peine si on peut l'entr'ouvrir pour se procurer un peu d'air.

Cette prison est plus rigoureuse sous ce rapport que celle du *Spielberg*, où l'on peut, en montant sur une table, se hisser jusqu'à une lucarne, découvrir l'extérieur, entrevoir ses voisins, leur parler à la dérobée, grande consolation dont Sylvio Pellico a fait ressortir la douceur.

Le régime de Mazas est le secret absolu avec toute la propreté, toute la salubrité désirables, à part les bouches de chaleur, qui glacent les jambes.

Grâce à la bienveillance du directeur, qui s'identifie, autant que le règlement le permet, avec la position des détenus, la solitude peut être adoucie. A ceux qui ont besoin de lumière et

d'espace pour travailler, il accorde une cellule double; à ceux que la solitude désespère et pousserait au suicide, il accorde la compagnie d'un autre détenu. Enfin, chacun, dans sa cellule, peut se livrer à la culture de toutes sortes d'instruments à vent, du piston, de la flûte, du cor, même du flageolet, fort agréable peut-être pour ceux qui s'y exercent, mais très-peu pour ceux qui entendent.

Le régime cellulaire n'est point, comme on cherche à le faire accroire, de l'invention des philanthropes; ceux-ci entendaient uniquement la séparation des détenus entre eux, afin de prévenir toute relation, tout contact funeste. Ils n'entendaient pas la défense de voir sa femme, ses enfants, ses parents, ses amis, autrement qu'à travers deux grilles et deux heures par semaine, mesure fort peu philanthropique, et contraire à l'amour de la famille et de l'ordre.

On opposera la nécessité d'un secret absolu pour le temps que dure l'instruction d'une cause; je l'admets volontiers. Mais je demande pourquoi l'homme, si ingénieux à trouver des moyens rapides en industrie, n'a pas su trouver encore, en justice (chose plus grave), le moyen d'abréger la détention préventive dont chaque mois

équivaut à une année de détention ordinaire, par l'aggravation du secret.

Pour distraire les détenus, on leur met entre les mains des livres empreints d'une nauséabonde mysticité, dont la lecture a précisément pour résultat de faire prendre en profond dégoût les idées qu'ils renferment, témoin les nombreuses remarques écrites par les détenus sur les marges.

Mais il existe une bibliothèque de faveur composée de nos meilleurs auteurs classiques ; M. Courty, en ayant obtenu la communication, éprouva bientôt un soulagement à la fois intellectuel et moral.

En même temps, sa femme était aussi détenue en prévention à Saint-Lazare. Ayant eu l'imprudence d'aller chercher son mari chez le marchand de vin où il se trouvait avec ses amis; elle fut, ainsi que deux autres femmes, englobée dans l'arrestation. Après quelques jours passés au dépôt de la préfecture, on la conduisit à Saint-Lazare. Ayant demandé la faveur d'être mise avec les autres prévenues politiques, la sœur de *charité* lui déclara que, justement parce qu'elle demandait cette faveur, elle lui serait refusée, et on la relégua au milieu de femmes de mauvaise vie. Un jour,

on lui ordonna de dénoncer celles de ses compagnes qui avaient parlé au dortoir (chose formellement interdite), elle s'y refusa et fut enfermée dans une cellule étroite et à peine éclairée. Malgré cette rigueur, elle déclara préférer une pareille solitude à la compagnie des autres femmes. Sur ces entrefaites, l'aumônier étant venu pour la confesser, elle lui déclara que, n'ayant rien à se reprocher, elle n'avait pas à se repentir; et que, ne se confessant jamais étant libre, elle n'avait pas plus de motif pour se confesser en prison. Il se retira. Quelques jours après, comme l'instruction n'avait fait découvrir aucune charge contre elle, elle fut mise en liberté après deux mois de prison, de régime maigre, de travail forcé et de mauvaise compagnie.

Entre ces deux systèmes de prévention, l'un de solitude absolue, l'autre de société immorale, les légistes ne pourraient-ils imaginer un juste milieu qui adoucît l'une et empêchât l'autre?

Tous les jours, on proclame hautement qu'un prévenu est réputé innocent; alors pourquoi le punit-on, et plus sévèrement qu'un condamné? S'il est reconnu coupable, pourquoi ne lui tient-on point compte de ses mois de prévention? s'il est absous, pourquoi n'est-il pas indemnisé pour une peine qu'il a subie sans l'avoir méritée?

Enfin, que ne cherche-t-on les moyens d'abréger une prévention dont les lenteurs, pour être moins cruelles, sont aussi injustes que les anciennes tortures préalables?

M. Chaix d'Est-Ange, dans son discours de rentrée, qui a fait sensation, citait un passage de Charron, sur l'obligation de la part des magistrats d'être toujours présents et incessamment préoccupés de rendre la justice, afin de ne point laisser languir les prévenus. Cette citation venait fort à propos après les longues vacances des tribunaux, pendant lesquelles Mazas était encombré de prisonniers, attendant avec anxiété que les juges, avocats et avoués fussent revenus de leurs campagnes, de leurs chasses et de leurs voyages, pour prononcer sur leur sort; cette harangue était en retard de deux mois.

Grâce encore à son infirmité, M. Courty a obtenu de subir son emprisonnement d'un an à Sainte-Pélagie, au pavillon de l'Est, afin que sa femme pût venir lui prodiguer ses soins; et celle-ci, bien que renvoyée des fins de la plainte, vient, chaque jour, partager la prison de son mari, faire son ménage, son dîner, travailler avec lui; mais quoique jeune encore, elle ne manque pas d'une certaine expérience : elle en est à son troisième mari, comme lui en est à sa troisième femme.

Lundi 30. — Le lundi n'est pas un jour de fête pour tout le monde. Il y a, ce jour-là, un va-et-vient continuel de voitures cellulaires, espèces d'omnibus avec lucarnes grillées où sont encaissés des êtres humains, plus ou moins coupables, plus ou moins punis. Les uns arrivent du dépôt de la préfecture, d'autres de Mazas ou de la Roquette. Il en est qui viennent à vide pour prendre le trop-plein de Sainte-Pélagie, afin d'en déverser le contenu, soit dans les maisons centrales, soit en Afrique.

Ces voitures ont surtout un aspect lugubre le soir, lorsqu'elles arrivent longeant le mur de l'hôpital, escortées d'un garde municipal dont le casque reluit en passant sous la lumière du gaz. Arrêtés devant la prison, les conducteurs appellent le guichetier; la porte s'ouvre, et il s'établit entre eux un échange de trivialités, de plaisanteries banales, et de rires qui contrastent avec l'aspect des voitures qui roulent lourdement sur le pavé des cours.

Quand passent ces voitures, pendant le jour, les malades de l'hospice se mettent à leurs fenêtres, les suivent avec une curiosité maligne, et quelques-uns se disent : « Nous sommes mieux ici. »

Oui, mais êtes-vous innocents?... Combien

d'entre vous sont condamnés à l'hospice par suite d'excès, d'intempérance, de débauches, de désordres que la maladie punit à défaut de la loi! Un grand nombre de vos voisins de face ont seulement poussé les mêmes excès à un degré de plus, car, de l'inconduite à l'improbité, il n'y a qu'un pas.

L'hospice et la prison sont deux expiations, l'un des vices, l'autre des délits.

Quand le malade et le prisonnier sortent après leur temps fini, avec la ferme résolution, l'un de se modérer, l'autre d'être honnête, s'ils viennent à se rencontrer ne peuvent-ils pas se dire au même titre : « J'ai fini ma peine? »

Du coupable abattu ne marquons pas le front,
L'âme s'ouvre au remords et se ferme à l'affront ;
Que le châtiment même, alors qu'il le réprime,
Pour le purifier laisse l'espoir au crime!

LOUISE COLET.

Oui, l'expiation équivaut à la guérison ; l'âme qui s'est purifiée d'une faute, après en avoir subi le châtiment, vaut bien le corps qui s'est purifié d'un *chancre*, après avoir subi le traitement.

Septembre

Mercredi 1er. — Au delà du jardin que j'ai décrit s'allonge une impasse formée d'un groupe de maisons variées de formes, mais non d'architecture; car elles disputent entre elles de simplicité.

Leurs fenêtres sont, je ne dirai pas ornées, mais vêtues de loques, de layettes, et autres linges plus ou moins lavés qui attendent vainement le soleil pour se sécher ; l'air y supplée lentement. Des cages sont appendues au mur extérieur ; je n'en vois pas les hôtes ; mais, si je juge de leurs plumes par leur ramage, ce sont des canaris nés dans le quartier Saint-Marcel. Leurs

concerts se mêlent aux cris des enfants, et à tous les bruits d'alentour.

Un mouton, une chèvre, des chiens et des chats achèvent d'animer cet espace, déjà si plein de vie. Une fontaine y coule pour tout le monde, et attire un perpétuel va-et-vient de femmes dont le nombre domine pendant la journée jusqu'au retour des maris, presque tous occupés aux fabriques du voisinage; les unes apportent des baquets, les autres du linge, celle-ci un enfant, celle-là des nouvelles, d'autres rien. Que de propos et de caquets s'échangent entre elles, si je m'en rapporte aux mouvements des corps, des têtes, des bras et des bouches qui s'y effectuent tout le jour. C'est dans ces petits coins de Paris qu'il y a le plus d'agitation et de travail, et le moins de fortune.

Mais ce qui contraste avec le mouvement général de cette petite cité, c'est la présence d'un aveugle assis devant la porte d'une des maisons. Son extérieur n'accuse ni la misère ni la fortune; il a une existence réduite à la plus simple expression, sans travail, sans plaisir, peut-être sans préoccupation, n'ayant de distraction que celle que les allants et les venants veulent bien lui donner. Heureux quand un enfant, un chien même l'approche, et qu'il sent au bout de ses

doigts s'agiter une autre vie que la sienne! Une corde tendue d'une porte à l'autre contre le mur, lui sert de guide pour une promenade de deux mètres au plus. A l'heure des repas, une femme le prend sous le bras, le fait entrer, et, après quelques instants d'absence, il revient reprendre sa monotone immobilité.

Beaucoup de personnes, en le voyant, diront qu'elles préféreraient la mort à une pareille inertie. Qu'en savent-elles? Cet aveugle n'a l'air ni malade, ni soucieux, ni même ennuyé. Sa figure respire la santé, son attitude est calme; il a moulé son caractère à sa destinée, laquelle vaut peut-être mieux que celle de bien des clairvoyants. Enfin, n'a-t-il pas une Antigone, ou, pour parler français, une femme ou une fille?

Samedi 4. — Un nouveau compagnon de captivité est venu s'installer dans notre pavillon, M. Charles Aubry, habile dessinateur pour dentelles et châles, et canotier de première force.

Condamné à dix-huit mois de prison pour délit politique, après avoir subi trois mois de détention à Mazas, il comptait y accomplir toute sa peine et avait obtenu, de la bienveillance du di-

recteur, une cellule double pour en faire son atelier. Mais, le jour même où il allait s'y installer, il fut enlevé, transféré à la Roquette, déshabillé, fouillé, rasé, tondu, revêtu du costume de l'endroit, et, en attendant qu'il fût envoyé dans une maison centrale, mêlé à la compagnie plus qu'équivoque des autres prisonniers, et obligé de travailler avec eux.

Quelques jours après, cependant, il fut transféré à Sainte-Pélagie, sur la cour de la dette, avec d'autres détenus politiques, au milieu de cette foule passagère d'individus condamnés pour contravention aux règlements de police, amendes non payées, faux poids, fausses mesures, etc.

Au milieu de cette cohue, et vu l'exiguïté d'une chambre, partagée avec d'autres, il lui était impossible de reprendre ses travaux, et la misère allait tomber sur sa famille, quand on obtint pour lui la faveur du pavillon des *princes*, et la vaste chambre laissée vacante par le départ de M. Jacquot (*de Mirecourt*).

La joie qu'il éprouve en venant ici ne peut se comparer qu'à celle que j'éprouverai en en sortant. Il y a des degrés si divers d'infortune, que, suivant les circonstances ou la position d'un homme, il peut trouver un bonheur relatif pour lui dans ce qui est un malheur pour

d'autres. Or, pour un artiste, père de famille, à qui il ne manque qu'un local bien éclairé, et suffisamment large, c'est un changement du tout au tout que d'abandonner une étroite cellule et de passer dans la plus belle chambre du pavillon de l'Est. C'est passer d'un cachot dans un salon.

Et maintenant les dessins s'étalent sur la même table couverte, naguère, des numéros du journal *la Vérité pour tous*; l'artiste remplace le pamphlétaire, le chevalet remplace le bureau.

Nous voilà trois *princes* de condition bien différente : un artiste, un ouvrier et un écrivain; chacun quarante-sept ans, à deux mois près.

Lundi 6. — Je viens de lire dans un journal que l'empereur de la Chine accorde désormais aux Européens le droit d'entrée dans le Céleste Empire, la facilité de commerce ou d'autres relations, et, surtout, la liberté religieuse, c'est-à-dire la faculté de pratiquer, de propager le christianisme, et de lui élever des temples.

Ainsi, voilà le gouvernement chinois, tout d'un coup, plus libéral et plus tolérant que le plus libéral et le plus tolérant des gouvernements de l'Europe.

Or, si, par un juste retour, il réclamait de ceux-ci le droit pour ses *bonzes* et ses *lamas* d'aller chez eux y propager le *lamaïsme* et le *bouddhisme*, élever des pagodes, former des réunions sous la protection des lois, ces gouvernements consentiraient-ils? J'en doute jusqu'à preuve contraire.

Cependant, l'empereur chinois pourrait invoquer certains articles de certaines constitutions qui consacrent la liberté des cultes. A cela les diplomates, gens très-habiles à tourner les difficultés, lui répondraient: « Entendons-nous; liberté des cultes veut dire: le droit de pratiquer l'un des trois cultes reconnus en Europe, savoir le judaïsme, le catholicisme et le protestantisme; autrement, ajouteraient-ils, nous serions encombrés, comme l'Amérique (qui, du reste, n'en souffre pas) de toutes sortes de sectes religieuses, de temples variés de formes, de couleurs, d'images, de statues; on ne saurait plus à quel dieu entendre. » L'empereur aurait beau dire que, si l'on protége trois religions, c'est-à-dire trois doctrines dissidentes et ennemies, on peut bien en protéger dix, sauf à n'en salarier aucune; sa demande serait ajournée.

Dans le courant du XVII^e^ siècle, les premiers missionnaires jésuites à qui l'on permit de s'installer en Chine, abusèrent bientôt de ce premier pas pour en faire quatre; ils formèrent des réunions, entreprirent un enseignement et une propagande presque ouverte du christianisme catholique, et, dans certains endroits, firent même élever des chapelles.

Tant que le gouvernement chinois ne vit là qu'une question religieuse, il laissa faire; mais, lorsqu'il s'aperçut ou crut s'apercevoir que, dans les assemblées, soit publiques, soit clandestines, les nouveaux catéchumènes professaient des doctrines ou exercaient des pratiques contraires aux lois du pays, alors il commença de les persécuter malgré les services que leurs chefs rendaient à l'empire par leurs connaissances astronomiques.

Ceux-ci protestèrent courageusement, auprès de l'empereur, contre ces persécutions; il leur répondit assez naïvement: « Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de *bonzes* et de *lamas* dans votre pays pour y prêcher leurs lois? Comment les recevriez-vous?... Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens; mais les chrétiens que vous faites ne reconnaissent que vous. Dans les temps de troubles ils n'écouteraient que vous (1). »

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 364.

Les missionnaires qui rapportent cette parole ne disent point quelle fut leur réponse : je crois qu'ils n'en avaient pas à faire. Mais il est certain qu'à cette époque (sous Louis XIV) les *bonzes* et les *lamas* qui seraient venus en France prêcher le *bouddhisme*, combattre le catholicisme, alors religion d'État, élever des autels tout près des siens, auraient été incontinent appréhendés au corps, soumis à la torture et pendus haut et court, sinon brûlés vifs.

Aujourd'hui, ils ne seraient pas aussi mal reçus; mais on arrêterait leur tentative à son début, en les priant poliment de s'en retourner dans leur pays, et, s'ils insistaient, ils seraient livrés aux tribunaux et condamnés à une prison moins douce que la mienne.

Mercredi 8. — J'ai vu aujourd'hui le parloir des *singes*. C'est un corridor divisé dans sa longueur en trois compartiments au moyen de deux séparations grillées. D'un côté se heurtent, se bousculent les détenus; de l'autre se pressent les visiteurs, et entre les deux grilles, au milieu, se promènent sans être gênés les surveillants. Il faut que, d'un espace à l'autre, à travers le grillage, on puisse se reconnaître, se parler, s'interroger, se répondre, crier des secrets de famille, hurler des nouvelles importantes; car, ne pouvant se voir que deux fois par semaine, des époux, des pères, des enfants, des frères, ont bien des choses à se dire, et il faut que les paroles s'échangent au milieu d'un feu croisé de conversations à très-haute voix, et soient prononcées assez distinctement pour qu'il n'en échappe aucune à l'oreille des surveillants.

A cela près, on a le droit de tout se dire.

On peut aussi faire passer aux détenus quelques provisions inoffensives, mais ni vin, ni liqueurs, ni meubles, ni ustensiles de ménage, ni literies; il faut se contenter de ce que l'établissement et la cantine peuvent donner.

Cette vue et ces entretiens à distance entre les prisonniers et leurs parents ont été motivés par la nécessité rigoureuse de prévenir entre eux des relations, des correspondances secrètes qui pourraient aider à la perpétration de nouveaux délits, ou entraver l'action de la justice.

La précaution peut être bonne et utile pour certains détenus; mais ceux dont la culpabilité est accidentelle, comme meurtre ou blessure par imprudence, injure ou résistance en état d'ivresse, violation des règlements de police, etc., quel danger courrait-on à leur permettre d'em-

brasser leur femme, leurs enfants, de leur parler à voix basse, et même de les recevoir dans une cellule? L'interruption des relations de famille, fût-elle momentanée, n'offre-t-elle pas, d'ailleurs, un inconvénient plus grave, sous le rapport moral, que l'entrave qu'elle pourrait apporter dans les poursuites judiciaires. Quand donc cessera-t-on de punir la femme et les enfants des fautes d'un époux et d'un père, en les privant de ses caresses si consolantes pour eux, si moralisantes pour lui?

Vendredi 10. — L'Observatoire se découpe en silhouette noire sur un fond doré par le crépuscule. Les lucarnes percées à la base du dôme reproduisent les lumières opposées et forment comme des yeux indiscrets, regardant ce qui se passe aux alentours. Voilà le plus petit monument de Paris, le plus bas, le plus étroit, le moins apparent, enfin, et le plus important, car c'est celui d'où la vue s'élance le plus loin.

Là viennent mourir les préjugés séculaires, les croyances traditionnelles, les dogmes cosmogoniques, les récits genésiaques. C'est le tombeau de l'astrologie, cette fille de l'ignorance,

cette mère de tant de superstitions. C'est le temple des sciences mathématique, géométrique, algébrique et météorologique. Enfin, c'est le point de départ de l'astronome pour ses voyages lointains dans les espaces célestes, lorsqu'il veut calculer la distance, la dimension et la marche des astres, sonder, enfin, les profondeurs de l'infini. Si parfois il se trouble, s'égare et se perd en route, il n'a qu'à baisser les yeux et il se retrouve de plain-pied sur son globe natal.

Ce soir, le ciel est d'une admirable pureté : on aperçoit les mondes environnants, qui, à leur tour, peuvent nous apercevoir; et pourquoi pas? L'un des plus petits et des plus jeunes globes du système solaire serait-il plus clairvoyant que les plus grands, ses aînés? Si l'on mesure l'âge et la civilisation des globes à leur grosseur, ceux qui nous dépassent sous ce rapport doivent être fort avancés; et si, en ce moment, sur beaucoup d'entre eux, des astronomes aussi indiscrets que les nôtres ont des lunettes, des télescopes, des longues-vues, et peut-être mieux que tout cela, braqués vers nous, mesurant avec dédain l'exiguïté de notre planète, ils peuvent supposer qu'elle est encore trop petite pour être convenablement habitée; et s'il en

est dont l'optique puissante est arrivée à nous découvrir entre nos montagnes, nos champs et nos villes, ils doivent nous trouver bien jeunes. Dix mille ans au plus d'existence constatée pour l'homme sur la terre, qu'est-ce que cela sur un million d'années au moins que d'autres globes comptent en plus que nous, si l'on proportionne le nombre d'années à la dimension! Or, les habitants de ces globes doivent être, non pas un million de fois plus grands, car, suivant les géologues, la grandeur des êtres ne se proportionne pas à celle d'un globe, mais un million de fois plus intelligents que nous. Qu'on juge de leur puissance intellectuelle! Reportons-nous à un million d'années d'ici; où eu sera notre globe? Il sera, sinon anéanti, au moins en décrépitude; il se dissoudra, s'évaporera, se volatilisera par degrés; les atomes de sa substance iront, dans l'espace, contribuer à la naissance ou à la croissance d'autres globes.

Si tous ces mondes n'étaient pas à une distance respectueuse les uns des autres, un grand tumulte remplirait l'espace; et, cependant, quel silence, quel calme, quel ordre apparent! Oui, *apparent;* car allez donc visiter l'un des plus civilisés, et je soutiens que, dans le meilleur des mondes possibles, les choses ne se

passent point avec tout l'ordre, toute la régularité, toute la concorde désirable; et qu'en définitive, la perfection n'existe pas plus là qu'ici. On peut y être plus ou moins bien, mais il doit y avoir encore beaucoup à faire. Enfin, celui qui approche le plus de la perfection touche aussi de plus près à sa période de décadence, comme l'âge mûr touche à la vieillesse; peut-être, un jour, quelque habitant s'en détachera-t-il par nous le dire.

L'harmonie même qui paraît régner entre les astres n'est que relative à notre faible vue et à notre passagère existence; la moindre déviation de l'écliptique exige des milliers d'années, et produit des luttes ou des révolutions entre les globes, dont les habitants s'en tirent comme ils peuvent.

De tout temps,
Les petits ont pâti des sottises des grands!
LA FONTAINE.

Tâchons, cependant, d'imiter cet équilibre perpétuel qui les maintient au sein de l'espace, et, d'observer l'entente plus ou moins cordiale qui les fait circuler en si grand nombre autour du soleil, comme autour d'un centre paternel.

D'Herschel et d'Arago les recherches profondes,
Dans tous les coins du ciel ont déniché des mondes.
Or, si, par le moyen d'un art ingénieux,
Ils avaient, en fouillant parmi ces corps célestes,
Trouvé ce qui régit leur ordre harmonieux,
Peut-être, pour combler nos vœux les plus modestes,
Auraient-ils, nous montrant ce secret merveilleux,
Fait descendre ici-bas l'accord qui règne aux cieux.

Samedi 11. — Voilà un jour à supprimer de ma détention. Ayant obtenu une sortie pour aller voir ma belle-mère gravement malade, j'ai vu la porte de Sainte-Pélagie s'ouvrir à ma demande, puis se fermer derrière moi, ou plutôt derrière nous; car on ne laisse pas ainsi un prisonnier sortir et errer tout seul par les rues. il pourrait se faire écraser ou se perdre, et puis quel danger pour la société si je lui étais soudainement jeté avec mes quatre membres libres! Aussi, n'est-ce pas trop de deux alguazils à l'œil exercé pour veiller à son salut et au mien. Un seul pourrait se trouver mal, être dépisté, corrompu ou tué; et, alors, le prisonnier, pour n'être pas grondé en rentrant sans lui, ne rentrerait pas du tout.

A leur surveillance près, ces hommes sont d'une politesse et d'une convenance parfaites,

font semblant de ne point s'occuper de vous, et dissimulent le plus possible le but de leur présence. Enfin, ils ont un flair exquis, et sentent, à ne pas se tromper, si l'on est susceptible d'abuser de la permission. Et, certes, je le dis aujourd'hui, j'aurais pu facilement m'échapper, si l'idée m'en était venue.

Malgré cette compagnie, on est agréablement ému de pouvoir aller de côté et d'autre, visiter des personnes qui désespéraient de vous revoir (des parents et des amis); d'autres qui n'y comptaient pas (des débiteurs), quelques autres, enfin, qui s'en réjouissent (des créanciers). On aime à coudoyer fièrement des passants libres, et ceux-ci ne se doutent pas qu'ils touchent un interdit, un excommunié, un prisonnier enfin, ce qui vous ferait éviter par les uns et saluer par les autres.

Ces sorties ne sont jamais des parties de plaisir; la préfecture ne les accorde qu'à bon escient et pour de graves motifs, tels que la comparution devant les tribunaux ou la maladie *in extremis* d'un proche parent. Dans ce dernier cas, elle envoie un médecin chargé de constater l'urgence, et, celui-ci ayant reconnu la légitimité de ma demande, j'ai pu obtenir d'aller embrasser ma belle-mère que la maladie, jointe

à une cécité incurable, empêchait de me rendre ses chères visites. J'ai pu m'assurer avec bonheur, par moi-même, que cette maladie touchait à sa fin ; et comment ne pas guérir avec les soins affectueux et tendres d'une véritable Antigone, toujours présente à son chevet, et chez qui le zèle est décuplé par l'amour filial !

Ce devoir accompli, j'allai rejoindre mes deux agents, qui avaient été assez confiants pour me laisser monter seul, et m'attendaient patiemment dans la rue. Je leur proposai de terminer la journée par une visite à ma maison de campagne, où j'avais, d'ailleurs, quelques affaires importantes à régler ; chose qu'ils acceptèrent volontiers, car ces messieurs n'ont pas souvent l'occasion de prendre le grand air.

J'y surpris ma femme en flagrant délit de promenade dans son jardin ; elle nous accueillit avec toute la gracieuseté d'une maîtresse de maison à qui l'on présente son mari sous bonne escorte.

Je dînai, ce jour-là, à ma table, toujours avec les agents ; ensuite, nous prîmes, pour revenir à Paris, le chemin le plus long, par les champs et les vignobles de l'endroit, et, enfin, je rentrai content d'avoir eu un jour de liberté, quoique *partagée*, pendant lequel je repris haleine pour quatre

mois ; et je pus me coucher en me disant : « C'est toujours autant de pris. »

Lundi 13. — Journée magnifique ; et cependant, elle me fait plaindre plutôt qu'envier les gens qui ont la liberté de travailler au dehors, sous les brûlants rayons du soleil, tandis que je suis tranquillement assis à l'ombre et au frais.

Rien de plus inspirateur que la promenade dans les champs au lever de l'aurore ou aux derniers feux du jour, à l'ombre des bois ou des bosquets, un livre ou un album à la main, ou les bras croisés. Mais celui qui est obligé, par un beau soleil de midi, de rester courbé sur la terre pour bêcher, sarcler, planter, déplanter, faire du bois, de l'herbe, cueillir même la fraise, celui-là préférerait un toit vulgaire à la voûte poétique du ciel.

La campagne est délicieuse pour quiconque la regarde sans y toucher, s'y promène sans travailler, y récolte sans semer. Les villages sont préférables à la ville pour ceux qui y possèdent des châteaux ; mais ceux qui daignent s'aventurer sous les chaumes rustiques, artistement groupés dans un paysage, sont un peu désillusionnés de la vie champêtre par le spectacle du

délabrement, de la pénurie, de l'insalubrité, de l'infection, qui composent le triste ensemble d'un logement au rez-de-chaussée, sans parquet ni carreaux.

Toppfer, dans son *Voyage en Suisse*, déplore amèrement la disparition graduelle des chaumières, des chalets, des masures ; elles formaient un tableau pittoresque au penchant des montagnes, ou dans un hameau ; et maintenant elles font place à des maisons de briques, à des villas élégantes. Il craint que l'artiste n'ait plus de modèles à la Rembrandt, c'est-à-dire des chaumières délabrées, des bicoques en ruine autour desquelles apparaissent les figures patibulaires de montagnards et de montagnardes, de mendiants et de crétins, ornés de haillons, et d'enfants à demi-nus se disputant les croûtes sèches d'un pain noir. Mais, si cet artiste avait vécu pendant un mois de la vie de ces pauvres gens, je ne sais si son crayon aurait eu la force ou le courage d'en dessiner les détails ; je crois plutôt que sa plume, qu'il maniait si bien, aurait écrit autre chose que des regrets, et que l'artiste en serait sorti philosophe.

J'aime mieux la vue moins pittoresque, mais plus consolante, de villages aux murs ou de pierre, aux toits d'ardoise ou de zinc, bien propres et

alignés comme on en rencontre en Angleterre et en Hollande, traversés par des réseaux de chemins de fer et des fils électriques ; il y a là moins à peindre, mais plus à réfléchir.

Et n'est-ce pas là un sujet nouveau d'inspiration pour les artistes? Ne sauraient-ils donc exprimer avec autant de bonheur et de talent les scènes du bien-être que celles de la misère ?

Il est cependant une chose que je regrette de voir disparaître, c'est le costume particulier à chaque climat ; je n'aime pas qu'on substitue à la mode inspirée par la nature, celle inspirée par la fantaisie.

Après six mois de séjour en Suisse, j'en suis revenu sans avoir découvert un costume traditionnel. A peine si dans quelques villages, et sous des chalets en ruine, on en surprend quelques débris déguenillés. J'ai rencontré encore beaucoup de ces larges chapeaux de paille qui protégent le teint des Génevoises quand il ne fait pas de vent; mais je crains de leur voir préférer ces horribles champignons que les Anglaises colportent partout sur leurs têtes, sous prétexte de se garantir à la fois du soleil et du vent. Voilà où je n'aime point le confortable, c'est lorsqu'il enlaidit la beauté.

Jeudi 16. — Aujourd'hui, notre pavillon était animé par les jeux et les cris de quatre enfants, moins étonnés de se voir en prison que les prisonniers de les entendre.

M. Ch. Aubry, pour la première fois, depuis six mois, recevait et embrassait sa femme et ses enfants. Il avait, jusqu'ici, refusé de les voir à travers la grille lugubre du parloir des *singes*, aimant mieux se priver de ce bonheur, que de les affliger par un triste spectacle.

On comprend l'émotion éprouvée de part et d'autre ; elle peut se comparer à celle qui signale le retour d'un long et périlleux voyage.

Cet homme, que n'avaient pu ébranler les épreuves de la solitude à Mazas, du travail forcé à la Roquette, du frottement peu sociable des détenus de Sainte-Pélagie, sur la cour de la dette, s'est trouvé, après cette visite, comme accablé, anéanti, vaincu sous la double pression de l'amour conjugal et de l'amour paternel ; et, dès ce moment, sa soumission a été résolue. C'est qu'une idée, si dominante qu'elle soit, même dans l'âge mûr, fléchit aisément en face des impérieux devoirs et des douces joies de la famille ; et enfin, tout le monde n'est point taillé pour le martyre.

Vendredi 17. —En prison comme en liberté, on a beau vouloir s'isoler, se tenir à distance de son entourage, vivre à l'écart enfin, il vous arrive des bruits qui troublent cette quiétude absolue ; tels que les gémissements et les lamentations de gens plus malheureux que soi.

Or, depuis quelques jours, un roulement inaccoutumé de voitures cellulaires signale des transfèrements extraordinaires de prisonniers. Un arrêté ministériel vient de décider que toute personne condamnée à plus d'un an d'emprisonnement, et actuellement détenue à Paris, serait transportée dans une *maison centrale* de province.

Qu'on juge du désespoir des prisonniers appartenant à cette catégorie ! Habitués aux douceurs de la vie de pistole, qui leur permet de voir leurs parents deux fois par semaine, et de s'approvisionner, au dehors, d'une partie de ce qui manque au dedans, quelle affreuse perspective que celle d'un régime uniforme et rigoureux : travail forcé, costume en grosse laine, sabots, nourriture maigre ; 45 centimes, au plus, à dépenser par semaine, une seule lettre par mois à sa femme ou à ses enfants et le cachot sombre et humide pour la moindre infraction.

Voilà ce qui menace un grand nombre de condamnés, auxquels on avait accordé la faveur de subir leur peine à Paris, auprès de leur famille. Maintenant, ils attendent avec anxiété la voiture inconnue qui doit les emporter, et, au bruit de chacune de celles qui arrivent, ils croient leur tour venu.

Si encore l'incertitude permettait l'espérance! mais non, ils sont assurés de partir : la mesure englobe tout le monde, à l'exception des auxiliaires révélateurs.

Un matin ou un soir, le gardien s'approche des personnes désignées pour le départ :

« Allez faire votre paquet; vous avez deux minutes. Allons vite!

— Mais je voudrais avertir ma femme, mes enfants.

— Impossible! dépêchez-vous de réunir vos effets et de descendre; la voiture attend. »

Et c'est à peine si quelques camarades dont on a gagné la sympathie, ont le temps de faire entre eux une légère collecte, pour assurer les 45 centimes par semaine pendant quelques mois.

Certes, quelle que soit la culpabilité de ces hommes, on l'oublie un instant pour ne songer qu'à leur infortune.

Encore, si le régime disciplinaire et hygiénique

des maisons centrales pouvait, d'une part, moraliser l'âme, et, d'autre part, entretenir la santé du corps; mais, au contraire, il abrutit l'une et affaiblit l'autre.

Le docteur Fabre, détenu en ce moment à Sainte-Pélagie, et qui est resté dix-huit mois en maison centrale où, heureusement, son âge le dispensait du travail forcé, déclare que le plus fort tempérament ne saurait résister deux ans de suite au régime des maisons centrales; ceux qui y survivent en sortent hébétés, idiots ou atteints d'une maladie incurable. C'est une autorité qui a pour elle l'expérience et l'observation de tous les jours.

Les journaux ont rapporté plusieurs exemples de détenus en maison centrale qui, préférant le travail en plein air du bagne à cette vie abrutissante, ont attenté aux jours de leurs gardiens pour s'y faire condamner, au risque même d'encourir la peine capitale.

M. Jean Reynaud, dit avec raison : « Toute peine est immorale, qui n'est pas proportionnée à la gravité du délit qu'elle concerne; toute peine est immorale, qui respire la vengeance sans respirer la charité; toute peine est immorale, qui ne tend pas à l'amendement du coupable. »

M. Aubry, condamné à dix-huit mois de pri-

son, se trouve, en conséquence, dans la catégorie de ceux qui doivent partir pour les maisons centrales : qu'on juge de ses angoisses à chaque voiture qui passe sous ses fenêtres! qu'on se figure l'inquiétude de sa femme, qui, chaque jour, en arrivant, craint de trouver la chambre vide !...

Cependant nous sommes rassurés par sa présence dans le pavillon des *princes*, faveur insigne accordée aux détenus politiques dont on attend la soumission, et prélude ordinaire de faveurs plus grandes.

Ses coaccusés Champain, Moulin, Burnichon, condamnés à une peine semblable, sont depuis longtemps en maison centrale. Or, les mêmes protections qui l'ont suivi jusqu'au pavillon des *princes* sauront bien lui en abréger le séjour, et détourner de lui cette affreuse éventualité.

Dimanche 19. — Quand Béranger habitait cette maison, sur une autre cour, il pouvait recevoir, de la part des *joyeux chasseurs d'Ille-et-Villaine*,

Une bourriche pleine
De gibier digne d'un glouton.

Et il répondait dignement à ce bon souvenir

par une de ses chansons qui datent de Sainte-Pélagie, et ne sont pas les moins bonnes.

Alors (sous la Restauration), on pouvait recevoir ici du gibier et même du *champagne*; aujourd'hui, ce sont des objets de contrebande, dont l'entrée est rigoureusement interdite; je prie donc messieurs les chasseurs de ne me rien envoyer.

Mais, si je ne puis me livrer à ces exercices gastronomiques, rien ne m'empêche de me réjouir à la pensée que d'autres s'y livrent en ce moment; que des amis entourent ma table, dans ma maison de campagne ; et, chose étrange! ce sont des industriels, des commerçants qui boivent mon vin à ma santé,... à la santé d'un idéologue!

Les oreilles me tintent; j'entends des propos comme ceux-ci : « Que fait-il là-bas, à cette heure, entre ses quatre murs? dit l'un. — Comme il doit s'ennuyer, dit un autre, lui qui aime la campagne et la liberté. — Non, dit un troisième, il ne s'ennuie jamais; il trouve ses distractions dans l'étude. » Une quatrième dit en soupirant : « A cette heure peut-être, ses regards sont tournés de ce côté, et, en pensant à nous, il sait que nous parlons de lui. » Enfin, un cinquième s'écrie : « Pourquoi diable aussi ne jouit-il pas

tranquillement de son revenu? Qu'avait-il besoin d'écrire et de traiter des questions de théologie et de philosophie? A quoi bon soulever des débats qui, en agitant les esprits, peuvent troubler le calme plat dont nous avons tant besoin pour faire les affaires? Que nous importe que ce soit Pierre ou Paul, Jésus-Christ ou Mahomet, le Pape ou Luther, Henri IV ou Napoléon, la République ou l'Empire, pourvu que nous puissions faire fortune le plus promptement possible, acquérir assez de confortable et de loisir pour passer gaiement l'hiver à Paris, et tranquillement l'été à la campagne et nous moquer du reste!... C'est égal, à la santé de Martin! »

Mercredi 22. — Deux vieilles femmes chancelantes, et courbées sur leurs cannes, se dirigeaient ensemble aujourd'hui vers l'hospice. L'une d'elles, levant la tête avant d'entrer et regardant la porte, semblait se dire : « Comment en sortirai-je? »

Mourir après une longue carrière, si pénible qu'elle ait pu être, c'est se reposer d'un long voyage marqué de nombreuses traverses, c'est avoir vécu enfin; et beaucoup consentiraient à la prolongation d'une pareille existence, à la

condition de l'achever au milieu des leurs et dans le pays natal.

> Fût-il privé de tous les biens,
> Eût-il à trembler sous un maître,
> Heureux qui meurt parmi les siens
> Aux bords sacrés qui l'ont vu naître!
>
> BÉRANGER.

Mais qui accepterait la vieillesse avec la perspective de la terminer à l'hôpital? Un vieillard qui meurt au milieu d'étrangers, n'est-ce pas le voyageur qui périt misérablement sur un banc de sable, dans la solitude de l'Océan?

Ces femmes ont peut-être des enfants; si ces enfants n'ont pu leur offrir auprès d'eux un dernier asile, il faut qu'ils soient bien pauvres ou bien occupés : ne serait-ce pas un juste retour des soins qu'ils ont dû en recevoir dans leur jeune âge?

Cependant, tous les vieillards ne meurent point complétement délaissés, et, outre la visite des parents et des amis deux fois par semaine, ils trouvent aussi quelque soulagement dans les paroles et les attentions de leurs compagnons d'infortune : on voit les plus robustes et les plus jeunes aider les plus vieux et les plus faibles.

Aidons-nous mutuellement. — Ce précepte qui a fondé et qui maintient la société, éclate surtout chez les malades, lorsqu'ils font effort pour se soutenir entre eux.

Vieille infirme et jeune malade,
L'une à l'autre donnant le bras,
Vont dans le jardin, pas à pas,
Essayer une promenade.

Et toutes les deux cheminant :
La vieille, courbée et tremblante ;
Et la jeune, la soutenant
Avec une bonté charmante.

L'une cause avec gravité
Et sermone l'autre, sans doute,
Qui penche la tête et l'écoute
Comme une grande autorité.

Naïve et sublime alliance !
Elles se prêtent, de bon cœur,
La vieille son expérience,
La jeune fille sa vigueur.

Vendredi 24. — Belle journée pour ceux qui ont assez de loisir et de liberté ; ils peuvent aller aux vendanges.

Les vendanges, c'est le travail et le plaisir réunis ; c'est la récolte d'un fruit soigné dès sa naissance dans la tige, dans la branche, dans le feuillage ; il n'est pas une grappe qui n'ait attiré l'attention et le soin du prudent vigneron ; et maintenant, il éprouve la double joie de cueillir le prix de sa peine et d'y inviter sa famille et ses amis.

Ces invitations ne se refusent jamais : qui n'aime pas à cueillir le fruit sur sa branche, à détacher les grappes de leurs ceps, à manger les plus belles et à jeter les autres au tonneau ?

Les vendanges des environs de Paris sont donc des jours de plaisir pour les parents, amis, connaissances, et connaissances des connaissances du vigneron. Il paraît que celui-ci y trouve encore son compte ; et voici son calcul : Un journalier lui coûte au moins deux francs cinquante centimes par jour, sans parler du vin qu'on lui donne, du raisin qu'il mange et de celui qu'il emporte.

Son travail peut être le double de celui d'un *amateur ;* mais celui-ci ne consomme pas davantage et ne coûte rien ; et puis ce qu'il a absorbé le jour comptera pour le lendemain ; il sera repu, blasé ; heureux s'il est disposé à revenir !

Cette année, les vignerons verront l'abondance couler de leurs cuves : l'ouvrier boira peut-être autre chose que de la piquette, si messieurs les détaillants le veulent bien.

Samedi 25. — Le Père-Lachaise s'élève en amphithéâtre, toujours vert, au-dessus de la ville, qui l'approvisionne à tous moments de nouveaux hôtes.

Lorsque le soleil projette ses rayons sur cette vaste nécropole, il fait ressortir les tombes blanches, entre les cyprès et les tuyas. D'ici, l'ensemble n'en est point triste; on dirait un parc anglais à la monotone verdure, parsemé de bornes, de pyramides, de rotondes en marbre et en stuc.

Le regard est tout d'abord attiré par quelques-uns de ces fastueux monuments que la vanité posthume s'élève à elle-même,

Où dans tout son orgueil git le néant de l'homme.
DELILLE.

et par quelques autres plus modestes, que la reconnaissance érige au mérite.

Entre les premiers, se dresse un obélisque qui se découvre de tous les points cardinaux de la ville et de ses environs. On dirait le phare de la mort, élevé là, pour indiquer aux milliers d'êtres humains qui grouillent dans ce bas-fond qu'on nomme Paris la place suprême qu'ils doivent occuper, et que la terrible moissonneuse

destine à tous sans pitié ni merci. Un poëte moderne s'exprime ainsi sur ce sujet :

Quand des jours et des nuits qu'on nous compte ici-bas
Le terme est arrivé, la terre sous nos pas
S'entr'ouvrirait plutôt ; que sert qu'on s'en défende?
Lorsque la fosse attend, il faut qu'on y descende.
ALF. DE MUSSET.

Dimanche 26. — La soirée du dimanche est le seul moment de la semaine, pour le quartier Saint-Marcel, où l'azur du ciel apparaisse dans sa pureté. Les cent cheminées des fabriques ne jettent plus leurs panaches de fumée, dont l'aspect a bien quelque chose de poétique, mais dont l'odeur est prosaïquement désagréable.

A la sérénité du ciel se joint le calme de la terre; et, tandis que toutes les fenêtres restent béantes pour renouveler l'air intérieur, les bruits de la rue et des boutiques se taisent; on n'entend pas les cris des marchands, ni les métiers percutants, grattants ou sciants, qui se disputent d'ordinaire les oreilles. Le tumulte s'en est allé aux barrières; je vois des lueurs lointaines qui marquent l'emplacement de fêtes, de bals, de réunions plus ou moins champêtres. Par moment s'élèvent les petites flammes des *tirs à*

pigeons, et, à neuf heures, plusieurs feux d'artifice illuminent l'horizon de leurs éclatantes fusées.

Saint-Cloud doit être brillant et bruyant, et sa fête, égayée, surtout aujourd'hui, de la joie des vignerons qui viennent de faire bonne vendange. Je crois entendre les fanfares des baraques, les orchestres des bals, les orgues, les mirlitons, au milieu d'une foule compacte qui roule dans la poussière, dans la fumée et dans le vacarme.

Je n'ai jamais été curieux d'une telle cohue, si ce n'est aujourd'hui.

Mardi 28. — C'est une distraction donnée à peu de personnes, et à moins de prisonniers encore, qu'une vue d'ensemble embrassant les spectacles les plus variés de la nature et de la société, les objets les plus disparates d'origine, de forme, de couleur, d'usage, capables, chacun, de suggérer une pensée particulière, si l'on s'y arrêtait.

Ici, la Pitié, pensée douloureuse de maladie, d'agonie et de mort; au delà, le jardin des Plantes, pensée de loisir, de promenade, de frais ombrages, de plantes, de fleurs, d'animaux.

Tout là-bas, le Père-Lachaise, pensée lugubre de désolation, mais non sans espérance. Plus près, une grosse cheminée indique l'emplacement de Mazas, pensée de solitude et d'angoisses. Au-devant, le chemin de fer d'Orléans, pensée de voyages et de commerce. A côté, la Salpêtrière, autre pensée de maladie et de mort. Çà et là, des fabriques aux toits enfumés, pensée de travail et d'industrie. Plus haut, les plaines de Gentilly, et, en suivant l'horizon, les bois de Clamart, pensée de repos, de verdure, de fraîcheur, d'ombrage. Voici le large toit des Gobelins, pensée d'art, et le dôme de l'Observatoire, pensée de science.

Tout cela, embrassé d'un seul coup d'œil, assiége l'esprit d'idées confuses, sans ordre, sans durée: et, cependant, il y trouve le même plaisir que le regard en trouve à la vue d'un feu d'artifice, aux mille jets de flammes, d'étincelles et de couleurs, qui ne permettent de saisir aucun détail. Mais une contemplation d'ensemble n'exclut pas la méditation, ce complément de l'étude, qui est à la fois un repos sans oisiveté, un travail sans application.

Heureux qui peut goûter, après un jour d'étude,
Le calme du loisir et de la solitude;

Laisser vagabonder la pensée et les yeux
D'un horizon à l'autre et de la terre aux cieux ;
Écouter les rumeurs de la ville houleuse
Comme on se penche au bruit de la vague écumeuse ;
Et, replié sur soi, dans le recueillement,
Laisser venir à pas légers, furtivement,
La méditation, cette hôtesse discrète
Qui fait de la prison une aimable retraite !

Jeudi 30. — Le vent, parfois, amène en face de mes fenêtres le ballon de l'Hippodrome. Il se dirigeait aujourd'hui majestueusement, mais un peu terre à terre, du côté de Vincennes, et, là, fatigué sans doute d'une aussi longue carrière, il s'est abaissé prudemment, je pense, dans un champ avisé de haut par l'aéronaute pour se débarrasser de sa cargaison de voyageurs et de sa provision de gaz, afin de se tenir sain et sauf pour d'autres voyages.

Voilà un demi-siècle qu'on s'amuse et qu'on amuse les *badauds* à ces vaines et inutiles ascensions ; voilà plus d'un million qu'on jette ainsi aux vents et qu'on aurait pu employer à la découverte et à l'essai de quelques moyens de direction dans les airs.

C'est qu'il en est de la navigation aérienne comme de toutes les questions qu'on a posées sans les résoudre immédiatement : on l'a déclarée

insoluble. L'orgueil de l'ignorance a inventé le mot *impossible* en science et en industrie ; et soit qu'on n'ait pas le courage de vaincre les obstacles, soit qu'on tienne à des idées, à des usages, à des moyens reçus et consacrés, on appelle utopie ce qui échappe tout d'abord à la pratique.

L'homme a bien imité le poisson pour la natation, le cygne pour la navigation ; il a surpassé la force et la vitesse du cheval, pour le transport des voyageurs et des marchandises, pourquoi n'égalerait-il pas le vol de l'oiseau?

Impossible! qu'en sait-on? S'il est une chose impossible c'est la perfection ; elle n'existe nulle part. L'homme en a un vague sentiment que rien ne confirme en réalité. L'ensemble éternel et illimité de l'univers lui en donne l'idée, mais, comme il ne peut saisir que des détails, son imagination la conçoit sans l'atteindre. Elle n'apparaît ni dans l'homme, ni dans la nature. N'a-t-on pas remarqué des perturbations, des déviations, dans le mouvement des astres? Là où il y a désordre, peut-il y avoir perfection? Non, mais il peut y avoir perfectionnement, cette tendance à en approcher de plus en plus sans y arriver jamais.

Et que serait la perfection pour l'homme en particulier? Un état où il n'aurait plus rien à

désirer, rien à chercher, rien à trouver, rien à demander, rien à obtenir, rien à espérer, en un mot rien à faire; ce serait l'immobilité absolue, la nullité complète, c'est-à-dire le néant. Le néant! voilà ce qui est impossible.

Octobre

Vendredi 1er.— L'automne est comme le résumé des trois autres saisons. A l'aurore, le soleil se lève sans ardeur; l'herbe des champs brille d'une rosée blanche: c'est le printemps. A midi, le soleil darde des rayons assez chauds pour mûrir les raisins non encore vendangés et les derniers fruits qui font la ressource de l'hiver; les bois présentent encore de frais parasols aux promeneurs solitaires: c'est l'été. Le soir, la brume se mêle de bonne heure aux ténèbres de la nuit et oblige à la retraite; alors, les foyers commencent à pétiller; on entoure la table, on

joue, on rit, on boit, on fume, on prend, enfin, un à-compte sur l'hiver.

L'automne a aussi ses fleurs, qui, nées sous la canicule, se développent et s'épanouissent sous les brouillards.

Il en est même qui se montrent trop tard ou trop tôt; ainsi, je voyais aujourd'hui, sur l'un des acacias de la place, une fleur qui s'est trompée de saison et a pris l'automne pour le printemps.

Pauvre fleur attardée et dont la vue étonne,
Parfum échappé du printemps ;
Grappe blanche qui vient se mêler un instant
Aux feuilles que jaunit l'automne !

Ainsi, parfois, au seuil de la caducité,
Sous les rides de la vieillesse,
Brillent quelques éclairs d'espoir et de gaîté,
Ces beaux reflets de la jeunesse !

Dimanche 5. — Il y a trois sortes de personnes qui soupirent après le dimanche: les employés, les prisonniers et les prêtres.

Les employés, bureaucrates, fonctionnaires publics (je parle de ceux qui travaillent), à appointements annuels, sont les plus heureux;

ils se promènent, le dimanche, dans Paris et aux environs, les mains dans les poches, une canne à la main, ou une femme au bras, mais c'est bien moins pour se délasser des fatigues du travail que pour se distraire du fastidieux stationnement qui les a tenus de planton pendant six jours dans un magasin ou dans un bureau, les coudes appuyés sur une table ou sur un comptoir, ou le corps penché sur l'appui d'une fenêtre, bâillant et fredonnant des airs.

Avec quelle impatience ils attendent ce bienheureux jour ! car alors, tout en se promenant au bois de Boulogne ou de Vincennes, n'importe où, ils sont escortés de l'idée rassurante que leurs appointements courent toujours sans solution de continuité.

Les prisonniers qui vont aux ateliers, et c'est le plus grand nombre, trouvent dans le dimanche, non pas un plaisir, mais un véritable repos. Le travail auquel ils sont assujettis n'étant pas pour eux assez lucratif, ils aiment mieux ne rien faire, se promener dans la cour, causer ou jouer à *pile ou face*. Ce jour-là, on leur donne un peu de viande, grand adoucissement. Meilleure nourriture et point de fatigue, c'est tout bénéfice.

Cependant, l'hiver, il fait trop froid dans des cours sans soleil; il est difficile d'y jouer aux

barres et de battre la semelle avec des sabots ; quant au chauffoir, il est trop exigu pour contenir tout le monde ; alors on préfère souvent les ateliers bien chauffés de la semaine aux loisirs trop frais du dimanche.

Pour les prêtres, le dimanche n'est pas un jour de repos, c'est, au contraire, celui du plein exercice de leurs fonctions.

Un proverbe populaire dit : « Qui travaille prie. » Il s'agit de ceux qui, payés au jour le jour, et ayant faim, soif et froid le dimanche comme le samedi, croient naïvement qu'il faut gagner de l'argent pour en avoir à dépenser, et qu'en conséquence, il faut travailler le dimanche comme le samedi, afin de pouvoir manger, boire et se chauffer, ce jour-là comme les autres.

Mais, pour les prêtres, on doit retourner le proverbe et dire : « Qui prie travaille. » Et c'est surtout en vue des offices du dimanche qu'ils reçoivent de l'État un salaire plus ou moins élevé. Je ne parle pas des autres recettes, telles que quêtes pour les besoins de l'Église, quête pour les pauvres, quête pour la fondation de chapelles, quête pour les congrégations, quête pour la ferme des chaises, etc., etc. ; ce sont des questions qui brûlent quand on y touche et il m'en cuit encore.

Mardi 5. — Je ne sache pas qu'on ait vu, jusqu'à ce jour, un prévenu dans le pavillon de l'Est ; cette exception, ou, plutôt, cette faveur vient d'être accordée à M. Crémieux, neveu du célèbre avocat, l'un des administrateurs des Petites-Voitures.

Le procès qui est en instruction doit faire, dit-on, le pendant de l'affaire des Docks-Napoléon, et il est compliqué comme tous ceux qui naissent des spéculations effrénées caractéristiques de notre époque, grâce aux exemples, aux encouragements et à la protection de hauts personnages qui, sans mise de fonds préalable, réalisent les plus gros bénéfices.

Malgré les sommes énormes engagées dans cette entreprise, les actionnaires, ne recevant plus d'intérêts, s'en prirent tout naturellement à la gérance, et, en attendant que l'affaire s'éclaircisse, MM. Dauriol, Massenot et Crémieux sont enfermés à Sainte-Pélagie, chacun dans un compartiment séparé, afin qu'ils ne puissent communiquer, avant que la justice ait définitivement prononcé sur leur sort.

M. Crémieux ne peut regretter que la faculté de sortir : le voilà installé dans une grande chambre au milieu de beaux meubles, rideaux et tapisseries, recevant sa femme, ses parents,

ses amis, et menant, enfin, en prison, toute la vie confortable qu'il aurait pu mener chez lui, avec la liberté de moins. Ses coprévenus doivent être jaloux.

Mercredi 6. — Trois mois ! la moitié de mon emprisonnement ! Jusqu'ici, chaque jour m'éloignait de ma liberté passée; désormais, chaque jour va me rapprocher de ma liberté à venir.

En mon âme et conscience, — pourquoi n'en conviendrai-je pas? — je n'ai éprouvé aucune de ces impatiences, de ces irritations, de ces crispations nerveuses, dont M. Jacquot (*de Mirecourt*) me disait avoir été saisi pendant sa détention.

Maintenant, je commence un même cycle de jours et de nuits, avec des espérances de plus et des regrets de moins. Viennent donc la pluie, la brume, les vents, que m'importe ! Ne serai-je pas à couvert, bien vêtu, nourri, chauffé, éclairé, et le reste? Oh ! que je plains les malheureux qui vont passer leur automne dans les boues de la campagne ou sur le *macadam* de Paris ! Me voilà pour trois mois encore protégé contre les intempéries du ciel, et contre les tumultes de la

terre, et je puis répéter ces vers que Barthélemy écrivait dans cette même prison :

Ici vient expirer la tempête qui gronde
Sur les jours agités des habitans du monde ;
C'est un port au milieu de l'orageux Paris ;
Une éternelle paix règne sous nos lambris.

Vendredi 8. — Le 8 octobre est un des quatre termes de l'année où il y a le plus de remue-ménage dans Paris. Des voitures à bras vont, viennent, se croisent, se heurtent, plus ou moins chargées de meubles et d'ustensiles dépareillés, usés, noircis, brisés, ébréchés.

C'est le jour où le pauvre change de domicile sans bruit et sans étalage.

Voici, par exemple, une petite voiture traînée, devant, par un homme, poussée, derrière, par une femme : un lit de chêne, un matelas, une paillasse, quelques chaises, une table vermoulue, un paquet de mauvaises hardes et de la vaisselle avariée ; voilà ce que le propriétaire a bien voulu laisser sortir.

Une autre voiture plus complète, et même encombrée, est attelée d'un cheval aidé par quatre personnes qui retiennent de chaque côté l'équilibre de la surcharge. Un tout jeune enfant,

blotti sur un matelas, est étonné et joyeux d'être ainsi transporté; il rit, hélas! insoucieux de l'avenir qui tourmente ses parents!

Ceux qui n'ont jamais visité des cinquième et sixième étages peuvent aujourd'hui en prendre une idée complète sans être obligé d'y monter : moi, je les vois d'ici sans être obligé de descendre; et je trouve que mon cinquième peut faire envie à beaucoup d'autres.

Samedi 9. — Nous entrons dans la saison qui apporte le plus de jeunes malades à l'hospice, et où la mort fauche sans désemparer.

La mort, de tant de morts nullement assouvie,
Veille comme un dragon aux portes de la vie.
REBOUL.

Il y a quelques jours, je voyais une grande et jeune femme, bien pâle, bien maigre, se promener lentement dans la cour, longer le mur du bâtiment, s'asseoir sur le rebord d'une fenêtre, et, là, demeurer pensive, laissant égarer ses grands yeux autour d'elle, et s'efforçant de sourire aux personnes qui lui parlaient en passant. Maintes fois sa tête était secouée par une toux sèche dont l'effort paraissait l'accabler; et, cependant, aucune souffrance ne contractait son visage.

On voyait en elle comme un affaissement général, une langueur mélancolique, un épuisement de corps accompagné du calme de l'âme. A quoi songeait-elle? Peut-être au retour prochain dans son petit ménage. Quand on souffre peu, on ne croit pas à la mort, on bâtit des projets pour le lendemain.

Sur les bords du cercueil, on parle d'avenir!
MILLEVOYE.

Mais vient un jour où les jambes se refusent à soutenir le corps; la faiblesse augmente. La malade croit que cela tient au défaut de nourriture; elle s'efforce d'en prendre; une vigueur factice se manifeste et ranime ses espérances, mais une crise s'ensuit... Quelques heures après, une sœur vient s'agenouiller devant le lit de l'agonisante.

Voilà huit jours que je n'ai aperçu cette femme; mais j'ai vu, depuis, plusieurs brancards au couvercle noir passer par la même porte.

Lundi 11. — L'hospice ne présente pas tou-

jours des scènes de douleur et de désolation; les joies de la convalescence éclatent parfois bruyamment dans la cour, et ceux qui sortent ou sont près de sortir contrastent heureusement avec ceux qui entrent.

Aujourd'hui, j'ai vu deux jeunes filles courant, folâtrant, se frappant et jouant comme des garçons. Si leurs paroles étaient à l'avenant de leurs gestes, elles devaient être quelque peu libres.

Un orgue se fait entendre, et voilà nos deux folles qui exercent leur vigueur renaissante à une danse désordonnée, accompagnée d'attitudes qu'elles n'ont certainement pas apprises ici. Cette gaieté n'est pas uniquement une réjouissance en l'honneur de la santé recouvrée, c'est encore une réminiscence de plaisirs qui l'avaient compromise; mais, comme dit un ancien poëte :

> Il faut du ris honnêtement user
> Pour vivre sain, non pour en abuser;
> Car, volontiers, on jette à gorges pleines
> Le ris qui naît des actions vilaines.
>
> RONSARD.

Au même moment, une autre convalescente s'avance de loin, avec un air calme et réservé; mais, apercevant les deux égrillardes, elle s'arrête indécise, puis retourne sur ses pas et rentre, craignant sans doute de se rencontrer avec elles, ou d'être trop librement accostée.

Ainsi, les hospices, comme les prisons, offrent un mélange confus de toute sorte de caractères, un amalgame d'honnêtes et de malhonnêtes gens. (J'ose me placer dans la catégorie des honnêtes gens, jusqu'à preuve du contraire; ayant cela de commun avec les plus grands criminels, de me croire blanc comme neige et de ne pas me sentir déchiré par la plus petite pointe de remords).

Pourquoi ne divise-t-on pas les hospices et les prisons en sections diverses, se rapportant aux catégories principales de caractères et de précédents, de maladies, et de culpabilité, afin de prévenir tous rapports choquants ou contagieux? Il y aurait lieu, sans doute, à un travail préalable d'investigations, d'enquêtes, d'appréciations, de classification qui compliquerait davantage les rouages administratifs déjà si compliqués, oui, mais le résultat moral de cette mesure rachèterait bien les difficultés d'exécution.

En attendant, vierges folles et vierges sages, canailles et honnêtes gens, vous voilà réunis, tâchez de faire bon ménage.

Mardi 12. — Un des priviléges du pavillon de l'Est (j'en ai déjà signalé beaucoup) est la faculté pour ses habitants de circuler dans la première cour : une belle cour, ma foi ! bien pavée, au moins comparativement à ce qu'on me rapporte des deux autres cours, dont le pavage est, dit-on, raboteux, anguleux, coupant; je n'y suis pas allé voir.

Mais, à part les deux heures accordées à l'infirmerie, cette cour reste toute la journée vide et silencieuse. Nous sommes trop *princes* pour nous promener sous le regard des détenus vulgaires, qui, de tous côtés, dévisagent avec envie, du haut de leur étroite fenêtre, ceux qui se hasardent dans cette cour.

Quelquefois, à la faveur du crépuscule, nous en arpentons la longueur pour nous dégourdir un peu les jambes; mais nos chambres nous offrent mieux sous les rapports de l'air et de la vue.

Les travées de l'infirmerie et des jeunes détenus à bref délai sont à gauche; en face les *pistoliers ;* sur les côtés, les ateliers et la pharmacie ; au rez-de-chaussée, le guichet d'un côté, les parloirs et la cantine de l'autre.

Les fenêtres des travées se distinguent par leur haute et large dimension, mais elles ressemblent à s'y méprendre aux grandes loges des animaux féroces, nos voisins du jardin des Plantes; on voit, à travers les barreaux, circuler, stationner, bâiller, se détirer, se tenir debout, ou assis, ou accroupis et les jambes en dehors, des détenus, faisant tous plus ou moins triste figure, plus malheureux sans doute que ces animaux qui, n'ayant jamais été libres ou l'ayant été peu de temps, ne connaissent pas le bonheur de l'être, prennent leur destinée en patience, et ne s'en portent pas plus mal.

Est-ce à dire que les uns doivent jalouser les autres? Non ; car, si les animaux n'ont pas le souci du présent, l'inquiétude de l'avenir, ils n'ont pas l'espérance.

Jeudi 14. — Lorsqu'on envisage sa destinée personnelle, abstraction faite de tout point de comparaison avec celle des autres, on est disposé à la prendre par son plus mauvais côté, à la croire malheureuse, ou, au moins, laissant fort à désirer. Si, au contraire, on la juge par rapport à celle des autres, sans préoccupation d'envie ou d'ambition, on est disposé à la croire relativement heureuse.

De même, en voyant ce qu'on peut dire, écrire et faire en ce temps-ci comparé à ce

qu'on aurait pu dire, écrire et faire en d'autres temps, sous des lois, des coutumes et des idées différentes, on est tenté de se réjouir, bien qu'on ait le droit d'exiger beaucoup mieux.

Ainsi, j'ai été condamné à six mois de prison et 2,500 francs d'amende et de frais (je ne compte pas l'*index* de Rome) pour la publication d'idées religieuses et politiques qui, à d'autres époques, m'eussent occasionné d'autres désagréments. En Grèce, on m'eût poliment invité à boire un verre de ciguë. Les Juifs m'eussent lapidé, ou, au moins, crucifié. Les Romains de l'empire m'eussent livré aux bêtes, en partie pour me châtier, en partie pour se distraire. Les musulmans, me traitant comme un infidèle, m'eussent empalé. Les Chinois m'eussent fait administrer cent coups de *bambou*. Au moyen âge, chez tous les peuples chrétiens, on m'eût préalablement soumis à la question, ce qui ne veut pas dire interrogé par un juge d'instruction, mais torturé, et, ensuite, brûlé vif. Sous Louis XIV on m'eût rompu ou pendu; sous Louis XV, on m'eût enfermé à la Bastille, ou décapité comme Labarre. Sous la première République on m'eût nommé représentant. Sous Napoléon *le Grand*, on m'eût exilé ou guillotiné. Sous la Restauration, on m'eût accouplé à des forçats

comme Magalon; sous Louis-Philippe, le jury m'eût absous; enfin, sous la seconde République, on m'eût réélu représentant.

Voilà comment la même cause peut produire des effets différents. Ai-je le droit de me plaindre?

Vendredi 15. — J'aime l'air et l'espace, et, pour savourer l'un et embrasser l'autre, je m'installe de bonne heure devant l'une de mes fenêtres, et me livre à l'étude sans me préoccuper de ce qui se passe dans la rue. Parfois, cependant, j'y laisse tomber un regard dédaigneux, qui arrive d'aplomb sur la sentinelle que j'ai déjà signalée comme spécialement préposée à ma garde. Ce matin, un soldat de planton, prenant sans doute un peu trop à la lettre la consigne affichée dans le poste, me fit signe de me retirer. Je le regardai à deux fois, pensant qu'il s'adressait à un autre; mais il me réitéra son injonction. Je lui répondis par un signe de tête négatif. Étonné de ce refus, il en réfère à ses camarades qui flânaient près de lui; l'éveil étant donné, tout le poste accourt, et, les passants faisant nombre, je vois une foule de nez, de bouches et d'yeux en l'air, braqués sur ma rebelle personne.

les autres, que les ouvriers et les employés sont bien heureux de trouver encore.

En ce moment, toutes les fenêtres sont ouvertes, et l'œil observateur n'a que l'embarras du choix; on n'entend rien, mais on voit tout comme si l'on assistait à des scènes de pantomime, représentant des détails de la vie commune qui intéressent les acteurs, mais fort peu les spectateurs. Ici, une bonne ménagère prépare le dîner, ou le souper, comme on voudra, pour un ou plusieurs convives; là, une femme coud des bottines; son mari vient, elle reste à son ouvrage, et lui, il fait l'office de cuisinier. Là bas, c'est une blanchisseuse qui trouve moyen de transformer sa chambre en lavoir, lessivoir, séchoir, et... j'allais dire *repassoir*, mais le mot n'est pas français. Plus loin, dans une salle à manger assez grande, plusieurs personnes réunies autour d'une table, gesticulent des mains et de la tête comme si elles causaient en mangeant. J'entends un *flageolet;* c'est quelque vieil aveugle sans doute qui perpétue l'ancienne instrumentation... Mais non, le coupable est un enfant planté au beau milieu d'une fenêtre. Il souffle à pleins poumons avec la prétention de charmer les échos d'alentour; ses parents entretiennent en lui une passion malheureuse.

La chandelle — car il y a peu de bougies dans ce quartier — éclaire le moins mal possible, le repas des uns, le travail des autres, la lecture de ceux-ci, le jeu de ceux-là. Voici une vieille dont la tête, penchée sur un journal, se laisse aller à une douce somnolence. En même temps, les heureux possesseurs de jardins s'y promènent pour prendre l'air en humant la fumée. Il se passe bien d'autres scènes non moins intéressantes; mais je crains de me faire illusion, et tout le monde ne la partagerait pas.

Enfin, de neuf à dix heures, toutes les fenêtres disparaissent avec les lumières; dans ce quartier, on se couche de bonne heure pour se lever de même. Je me conforme à cet usage.

Mercredi 20. — Je viens de lire dans un journal les détails de l'affaire Mortara.

Il s'agit de l'enlèvement d'un enfant israélite qui, sans doute, par l'effet d'une raison singulièrement précoce, a consenti, après mûre réflexion, à se laisser faire catholique en dépit de ses parents.

D'où vient donc tout ce bruit autour de cette pauvre petite conversion extorquée à grand'peine, et signalée comme un acte monstrueux d'into-

lérance ? Qu'a donc fait de si extraordinaire le clergé romain ? Il s'est tout simplement conformé à ses lois traditionnelles, lois pour lui divines, sacrées, par conséquent immuables, irrévocables, auxquelles tout catholique doit se soumettre avec respect et obéissance ; c'est à prendre ou à laisser : tout ou rien.

Or, aux yeux de l'Église romaine, l'état d'un enfant juif, protestant, bouddhiste, etc., est le même que celui d'un enfant près de se noyer. Que dirait-on des parents de celui-ci qui s'opposeraient à ce qu'on se dévouât pour le sauver ? On commencerait par ne pas les écouter ; on retirerait l'enfant de l'eau ; et, pour plus de sûreté, on le soustrairait à des mains si peu jalouses de son salut. Voilà toute la question.

Que vous trouviez ces lois dures, inflexibles, intolérantes, vous en avez le droit et le devoir si vous n'êtes point catholiques ; mais, quand je vois de prétendus catholiques se soulever d'indignation contre ce fait, je dis qu'ils méconnaissent leur religion, en repoussant les conséquences de ses principes.

Tant qu'une loi existe, fût-elle dure, elle doit être accomplie ; *dura lex, sed lex.*

Eh bien, c'est un axiome de droit canonique qu'on doit exercer la contrainte à l'égard de ceux-là même, qu'on veut sauver, en vertu de ces paroles sacrées : *Compelle intrare* (poussez-les dans mon giron). Cette thèse, que j'ai soutenue en m'appuyant de textes réputés divins, et de décisions rendues par des conciles œcuméniques, par conséquent infaillibles, a été condamnée par des juges laïques ; le catholicisme orthodoxe se trouve donc formellement englobé dans l'arrêt ; puisse ce jugement être sans appel !

Vendredi 22. — Aujourd'hui, nous regardions, ma femme et moi, des convalescents de l'hospice qui s'aventuraient d'un pas chancelant sous les rayons du soleil, ou à l'ombre des arbres. Une femme apparut tenant un petit paquet sous le bras et accompagnée d'une sœur. Elles s'arrêtèrent un instant, et, après quelques mots échangés qui devaient être affectueux, la première embrassa la seconde en la remerciant, sans doute, des soins qu'elle en avait reçus.

Nous admirions cette vocation spontanée qui porte un si grand nombre de femmes à renoncer aux distractions du monde et aux joies de la famille, pour vivre incessamment au chevet de

la douleur, et nous nous rappelions ces vers d'une poëte qui comprend et exprime très bien les attributions de son sexe :

Vous dédaignez le cloître et ses vaines rigueurs;
Car vous ne pourriez pas, ô courageuse fille,
A travers les barreaux de son étroite grille,
Passer vos douces mains pour essuyer des pleurs !
Que la religieuse, au fond du monastère,
Lève les yeux au ciel, sans regarder la terre,
S'enferme en sa prison, bien loin de la douleur,
Loin du petit enfant qui pleure dans la fange...
Vraiment, je vous le dis, si l'on veut être un ange,
Il faut garder son aile et voler au malheur.
A vous l'hospice où vont les tristes créatures
Qui n'ont pas un peu d'or pour payer leurs tortures.
En ouvrant ses rideaux, le pauvre, en vérité,
Pense que sa madone ou sa mère le garde;
S'il n'a plus, près de lui, sa sœur de la mansarde,
Il trouve à l'hôpital sa sœur de charité.

ANAÏS SÉGALAS.

Quant à la nature des soins que les sœurs prodiguent aux malades, ma femme me fit une observation dont je lui laisse toute la responsabilité.

« Des femmes, dit-elle, qui n'ont été ni filles[1], ni épouses, ni mères, peuvent sans doute, mieux que d'autres, acquérir l'aptitude, le sang-

(1) On sait que les sœurs sont presque toutes orphelines.

froid, le savoir-faire qui rendent capable de soigner indifféremment toute sorte de malades; mais elles ne sauraient avoir cette délicatesse, ces petites attentions, ces douces prévenances, ces suaves paroles que l'amour seul inspire; en un mot, c'est le dévouement d'un esprit qui croit, et non d'un cœur qui sent. En serait-il de même des soins d'une femme se souvenant d'avoir vu sa mère, son époux, son fils, sa fille ou son frère sur un lit douloureux, malade, agonisant, mort?... Une sorte de réminiscence à la fois d'angoisse, d'espérance et d'amour l'identifierait davantage à la situation du malade et doublerait son zèle. Et, puis ce contact perpétuel d'infirmités, de plaies, de gémissements, d'agonies, doit finir par blaser les cœurs les plus tendres. Aussi, voit-on les sœurs passer froidement en revue les deux rangées de lits où se succèdent tant de malades, faisant distribuer les remèdes ordonnés le matin et s'enquérant, avec la sollicitude d'un médecin, du progrès ou de la décroissance du mal, laissant aux infirmiers et aux infirmières les détails de soins plus directs. Voici un malade que la vie abandonne : une sœur arrive, ferme les rideaux d'un côté, et, s'agenouille de l'autre, devant le moribond, récite tout bas des prières, les mêmes qu'elle a réci-

tées tout à l'heure, qu'elle récitera demain et tous les jours, sans plus d'émotion, et peu inquiète si cet avertissement à brûle-pourpoint n'ajoutera pas, à la douleur physique qui fait craindre la mort, l'angoisse morale qui la fait sentir. Ce n'est pas une fille, une épouse, une mère qui agirait ainsi. Oh! non; elle épuiserait, au contraire, tout ce que son amour lui dicterait de mots tendres, de sourires consolants, de caresses flatteuses, de paroles rassurantes, retenant jusqu'à ses larmes, jusqu'aux battements de son cœur, afin d'illusionner ce cher malade; et, gardant pour elle tout le poids de la douleur, elle le laisserait mourir, heureux de la délicieuse espérance d'une prochaine guérison. »

Et, comme cinq heures sonnèrent, ma femme, obligée de me quitter, me laissa tout seul avec cette réflexion.

C'est une de nos grandes misères sociales que le pauvre, celui qui aurait le plus besoin de marques affectueuses, soit transporté, étant malade, loin de ses parents, de ses amis, pour être confié à des mains étrangères, et ne puisse recevoir leurs visites que deux fois par semaine pendant deux heures, à moins de danger imminent. Sans doute, le service intérieur des hôpitaux serait fort entravé par les visiteurs, si les

dortoirs étaient ouverts tous les jours à toute heure et à tous venants. Comment résoudre la double question des soins médicaux à donner aux corps et des soins affectueux à donner aux âmes?

Les législateurs modernes ont créé une magnifique institution, celle du *jury*, par laquelle de simples particuliers jouissant d'une certaine indépendance de position, mais peu versés dans les lois, sont appelés cependant à juger, d'après leur bon sens, d'après le sentiment éclairé du juste et de l'injuste, les crimes et délits communs. Ce qu'on a fait pour la justice, pourquoi ne le ferait-on pas pour la charité? Et ici le rôle des femmes est naturellement tracé. Un jury formé de toutes les épouses, veuves et mères de bonne volonté fournirait, par un tirage périodique, des groupes de gardes-malades pour les hôpitaux; elles seraient, à côté des médecins, ce que les jurés sont à côté des magistrats.

Or, n'apporteraient-elles pas dans l'accomplissement de cette fonction une sensibilité pratique déjà souvent mise à l'épreuve? Ne trouveraient-elles pas dans leur expérience de la famille des ressources inconnues à la vie de célibat, ces paroles douces, ces prévenances, ces attentions qui vont droit au mal moral comme la médecine va droit au mal physique?

Cette charité vaudrait bien celle des bals par souscription, des loteries dites de bienfaisance, qui rapportent plus aux entrepreneurs qu'aux bénéficiaires, et coûtent plus d'argent que de dévouement. Que parle-t-on de savoir-faire pour la pratique, de dégoût pour les détails? Les femmes savent promptement acquérir l'une et surmonter l'autre. Enfin, dans les hôpitaux, les infirmiers et infirmières exécutant la partie la plus pénible du service, la présence à tour de rôle de ces femmes jurées serait réduite à une simple assistance morale, capable encore de porter un soulagement à la maladie.

Voilà, ce me semble, une proposition à examiner. L'homme a bien le monopole de la justice, pourquoi la femme n'aurait-elle pas celui de la charité?

Samedi 23. — Beaucoup de prisonniers déclarent qu'ils voudraient être plus vieux de tout le temps qu'ils ont à passer encore en prison, — c'est-à-dire qu'ils voudraient pouvoir retrancher, par exemple, six mois de leur vie, pour se retrouver tout de suite au sein de leur famille, de leurs relations et de leurs affaires.

Cette pensée n'a rien de blâmable, mais elle est contradictoire avec l'amour de la vie, amour si naturel à eux comme aux autres.

La vie consiste-t-elle donc uniquement à courir les champs, les bois, les rues, à faire des affaires, à être en famille, en boutique, au bureau, etc.? Non, la vie est aussi l'activité de l'âme, et pour certaines personnes, ce côté important de l'existence humaine s'exerce aussi bien, et souvent mieux, entre quatre murs qu'en plein air.

Pour le plus grand nombre des gens libres, respirer, voir, entendre, manger, boire, dormir, marcher, travailler, ne rien faire, n'est-ce pas toute la vie? Eh bien, je me représente tous ces gens-là à la veille de mourir, si on leur disait : «Votre existence peut être prolongée de six mois, à la condition que vous les passerez en prison.» N'est-il pas certain qu'ils se cramponneraient à cette branche de salut, et demanderaient alors la grâce d'entrer en prison comme ils demanderaient aujourd'hui la grâce d'en sortir?

Ce vœu inconsidéré d'obtenir la fin de sa prison, en faisant le sacrifice des jours qu'on doit y passer, est comme tous les vœux qu'on adresse à l'avenir en dégoût du présent. Il est souvent proféré même par des personnes relati-

vement heureuses. Les sybarites seuls peuvent s'écrier avec le poëte :

Si tel est le destin des hommes,
Qu'un moment peut le voir finir,
Vivons pour l'instant où nous sommes,
Et non pour l'instant à venir !

J.-B. Rousseau.

L'attente d'un jour de plaisir, d'une conclusion d'affaire, d'une fortune éventuelle, d'un enfant à naître, etc., fait dire à certaines personnes qu'elles voudraient être plus vieilles de tant de jours, de tant de mois, de tant d'années ; et si l'on proposait à ces mêmes personnes près de mourir la prolongation d'un même laps de temps, en prison, avec la faculté de voir leurs parents, leurs amis deux fois par semaine, à travers deux grilles et à la condition d'un travail obligatoire, et qu'on leur dît : « C'est à prendre ou à laisser : la vie ou la mort ! » en connaissez-vous qui ne s'écrieraient aussitôt : « Vive la vie ! » J'aime mieux la prison qu'un tombeau ; on n'y vit pas bien, mais on y vit.

Pourquoi fait-on si bon marché, au milieu de la vie, de la même portion de jours qu'on voudrait trouver à la fin ?

Quant à moi, je déclare que, si je pouvais revenir sur les jours que j'ai déjà passés en prison et les reprendre ici même pourvu qu'ils me fussent comptés en plus dans ma courte existence, je ne serais pas si fier, je les accepterais.

On dira : « C'est une grande faiblesse que d'aimer ainsi la vie ! » Soit ; mais on ne dira pas que c'est de la mollesse.

Lundi 25. — En prison comme en liberté, l'argent est le grand mobile du bien-être.

A part le pavillon des *princes*, où il y a peu d'appelés et encore moins d'élus, les deux autres compartiments de Sainte-Pélagie, désignés sous les noms de cour de *la préfecture* et cour de *la dette*, sont soumis à un régime sévère, et quiconque a plus de quinze jours d'emprisonnement à subir, s'il ne peut dépenser 50 francs par mois, pour la pistole et pour sa nourriture, est logé, habillé et nourri, tant bien que mal, par le gouvernement, à la condition du travail dans un atelier, en compagnie de vagabonds, de faussaires, d'escrocs de haut et bas étage, tous gens aux mœurs grossières, aux habitudes et au langage abjects, entre lesquels on a l'em-

barras du choix pour faire les moins bonnes connaissances possible.

L'habillement est en laine grisâtre et fort grossière, trop chaude l'été, pas assez l'hiver ; les chemises sont faites d'une toile fort résistante ; les sabots sont d'une énorme dimension ; le lit est plus dur que les banquettes de l'Opéra, et défense, sous peine de cachot, de s'y coucher, et même de s'y appuyer pendant le jour.

On est quelquefois étonné de découvrir, sous ce grossier uniforme, des figures très-distinguées, une tournure élégante, un langage poli ; ce sont des agents de change, des caissiers qui, n'ayant pas eu le loisir ou la prudence de rien mettre de côté, se sont ruinés eux-mêmes tout en ruinant leurs clients ou leurs créanciers.

C'est parmi eux, surtout, qu'on choisit des infirmiers, des secrétaires, des bibliothécaires, et, surtout, des teneurs de livres... ils doivent s'y connaître.

Les détenus politiques sont placés sur la cour de la *dette* et soumis à un régime plus doux que les autres détenus; habillés plus convenablement et mieux nourris, sans être assujettis au travail ; mais, à l'expiration de leur peine, la transportation les attend, et souvent, après trois

mois de prison, il leur reste dix ans d'Afrique à subir, à moins que des circonstances favorables ne s'y opposent.

Jeudi, 28. — Sur la petite place aux Acacias s'exercent à des jeux plus ou moins bruyants de jeunes garçons, indigènes du quartier. Les écoles s'en débarrassent le jeudi au profit des parents, lesquels s'en privent à leur tour au préjudice des passants. Ils s'emparent de toute la place et heurtent ceux qu'ils rencontrent dans leurs bruyantes évolutions, heureux quand la pierre et le sable ne sont pas de la partie !

Un fait remarquable, c'est que ces enfants, une fois réunis sous le prétexte de jouer, ne badinent pas longtemps sans en venir aux mains, sans que le badinage tourne incontinent au sérieux ; bientôt on entend les cris et les pleurs des plus petits battus par les plus grands.

Beaucoup de personnes considèrent ce fait comme une manifestation de l'instinct du mal. Elles méconnaissent la véritable cause qui est l'instinct de la résistance. L'homme devant rencontrer dans la nature et dans la société des obstacles sans nombre, il naît avec le besoin de lutter, de s'escrimer, de se défendre

enfin, et trouve un plaisir naturel à combattre dès l'enfance; plus tard, ce sera une fatale nécessité.

L'éducation modifie, dirige, moralise cet instinct; elle ne le détruit pas, elle le transforme; le besoin de lutte passe du corps à l'esprit, des bras au cerveau.

Un jour, on ne se battra plus avec l'épée ni avec le fusil, mais, on continuera de discuter; il y aura toujours des questions et des réponses, des objections et des raisonnements; et, de cette lutte, beaucoup sortiront vaincus, mais personne de tué.

Et dans l'individu lui-même n'y a-t-il pas lutte perpétuelle entre *la passion* et *le sentiment?* entre le bien et le mal, le juste et l'injuste? Pourquoi n'y aurait-il pendant longtemps encore, dans la société, lutte entre le droit et la force, entre la justice et l'arbitraire?

Enfants qui, sur la place, imitez la bataille,
Avec sabre et fusil de bois, songez-vous pas
Qu'en vous frappant si bien et d'estoc et de taille,
A vous tuer un jour vous exercez vos bras?

Mais vous me répondez, vous qui faites les hommes,
Regardant mes barreaux, et poursuivant vos jeux:
« Ne songiez-vous donc pas, vous, qu'au temps où nous [sommes,
« S'escrimer de la plume est aussi dangereux? »

Samedi 30. — Ce matin sont partis pour l'Afrique six détenus politiques, dont deux étaient venus faire leurs adieux à mon voisin.

L'un est M. Rosset, un habile tisseur de Lyon, qui, ayant été arrêté dans l'affaire de M. Aubry, fut condamné à trois mois de prison. Il avait accompli sa peine depuis près de trois mois; mais, comme on voulait lui appliquer le décret de transportation en Afrique pour dix ans, il a été maintenu à Sainte-Pélagie jusqu'au départ de ce jour.

L'autre, M. Rudet, venait de terminer une détention de dix ans au Mont-Saint-Michel. L'année dernière, il comptait les mois et les jours qui le rapprochaient de sa délivrance. Mais, le décret de cette année lui étant appliqué par effet rétroactif, il est parti pour sa nouvelle destination après avoir embrassé sa femme et sa fille adoptive, qu'il n'avait pas vues depuis plusieurs années.

Si l'on avait aussi bien rétabli la peine de mort en matière politique (ce que beaucoup préféreraient à la transportation lointaine), M. Rudet, et quelques-uns de ses compagnons, en vertu de la rétroactivité, auraient été guillotinés aujourd'hui pour un fait commis il y a dix ans contre un gouvernement qui n'est plus.

Ces deux hommes paraissent doués d'une trempe de caractère peu commune et incapable de se démentir. Ils envisagent stoïquement leur destinée, soutenus qu'ils sont par la foi et l'espérance.

Novembre

Mercredi 3. — On parle de la complication des rouages administratifs : elle est surtout dans le nombre et dans les attributions du personnel. Un prisonnier n'ayant pas le droit d'aller lui-même chez un marchand acheter ce qui lui plaît, par conséquent choisir et examiner la marchandise, force lui est de la commander et de la recevoir telle quelle par des intermédiaires, et il y en a beaucoup.

J'ai du linge à faire blanchir (pardon de ce détail) ; mon paquet est donné à l'auxiliaire, celui-ci le passe à un surveillant, le surveillant le passe au guichetier, le guichetier le passe à un commissionnaire attaché à la maison, et

celui-ci le porte à une blanchisseuse de son choix. Puis j'attends.

De son côté, la blanchisseuse, ne pouvant me le remettre à moi-même, malgré sa bonne volonté, le confie à une apprentie; celle-ci le porte chez un marchand de vin où le commissionnaire doit le venir prendre; ce commissionnaire le confie au guichetier, le guichetier au surveillant, le surveillant à l'auxiliaire, et l'auxiliaire à moi; je constate devant ce dernier qu'il manque quatre pièces sur dix. Ma réclamation suit le même chemin; elle arrive au bout de trois jours jusqu'à la blanchisseuse, celle-ci proteste qu'elle avait renvoyé tout. A qui s'en prendre? C'est l'embarras du choix; chacun décline la responsabilité; vous verrez que c'est moi qui ai perdu mon linge en route!

Vendredi 5. — Le château de Vincennes se dresse au loin, de toute sa hauteur, devant mes yeux. Au moyen d'une longue-vue, j'en découvre tous les détails et les admire peu. Je n'aime point à voir ces monuments qui ont été des repaires de despotisme ou des instruments d'oppression; je crois apercevoir, aux alentours, des gibets et des engins de torture.

Parfois, on entend le bruit qui se fait là; des pièces d'artillerie éclatent sur le champ de manœuvre et retentissent jusqu'ici. Il faut que les oreilles du voisinage soient bien dures pour n'en être point brisées. A quatre ou cinq kilomètres de distance, les miennes en sont étourdies. La prévention, sans doute, y est pour beaucoup. Moi, pauvre idéologue! je ne trouve aucun charme au son du canon, et ne comprends point cet art qui consiste à renverser habilement des murailles, à saccager adroitement des villes, à détruire, en un clin d'œil, les travaux de plusieurs années, à tuer, le plus promptement et le plus sûrement possible, le plus grand nombre possible de nos semblables.

Si je n'aime point l'artillerie, j'aime encore moins les artilleurs, ceux qui en font un art ou une science, comme on voudra l'appeler. L'intelligence de l'homme, ainsi employée, est, moralement parlant, bien au-dessous de l'instinct des animaux carnivores qui tuent pour se nourrir ou se défendre, et n'y mettent point d'art.

« Voilà bien un raisonnement de philosophe, dira-t-on; mais ne faut-il pas repousser les attaques, et, au besoin, prendre l'offensive?

— D'accord?

— Alors, qui veut la fin veut les moyens. »

Oui; cependant, l'histoire moderne démontre que ce ne sont pas les soldats les mieux exercés qui remportent le plus de victoires, mais les soldats les plus animés de patriotisme, de sentiment national, et d'esprit d'indépendance.

Nos soldats de la République ont-ils eu le loisir de se faire la main pour repousser des armées disciplinées? A peine avaient-ils eu le temps d'endosser l'uniforme et d'essayer leurs fusils; c'est contre l'ennemi qu'ils s'exercèrent. Ils ne se battaient point pour conquérir des royaumes ni voler du butin, mais pour se faire respecter ou craindre.

Avec quoi a-t-on pris la Bastille, cette forteresse si bien munie de canons et de soldats? Avec des épaules d'hommes, des instruments de toutes sortes, et de mauvaises armes, maniées, non par des soldats, mais par des citoyens.

Un bombardement en règle eût exigé plus de temps, et fait plus de victimes.

L'art de la guerre est bon pour les conquérants; les soldats, à leur service, ne sont que des machines; il faut savoir bien les remuer et diriger. Alors on emporte une place avec la même tactique, les mêmes combinaisons, les mêmes calculs qu'on gagne une partie d'échecs. La forteresse est démantelée, la garnison passée au fil de l'épée; les habitants sont chassés, tués ou brûlés; ce sont là jeux de princes. Puis on se retire devant les ruines et les massacres qu'on a faits, et l'on court à d'autres; on y pose en passant un roi ou un vice-roi de ses parents, et tout semble fini; mais, si le vaincu, reprenant haleine, se révolte, c'est à recommencer. Or, le conquérant n'est pas toujours heureux; et, souvent, de tant de villes prises et d'hommes tués, il ne lui reste que la gloire d'avoir été un grand capitaine; quel bonheur pour ses victimes!

La guerre! opprobre, haine à son infâme nom!
A son dernier amant, le grand Napoléon!
A tous ceux qui jadis, par le fer ou la flamme,
Ont brigué les faveurs de cette horrible femme!

ANTONY DESCHAMPS.

Mais, tant que la force primera ou menacera le droit, il faudra bien repousser la violence par la violence, l'arbitraire par la révolte, et, dans ce cas, la guerre est légitime comme la définit l'abbé Lacordaire : « La guerre, dit-il, c'est l'art par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction... Mais la guerre, comme les plus saintes

choses, peut être retournée contre son but, et devenir l'instrument de l'oppression. C'est pourquoi, pour juger de sa valeur dans un cas particulier, il faut connaître quel fut son objet. *Toute guerre de délivrance est sacrée, toute guerre d'oppression est maudite.* »

Lundi 8. — S'éveiller le matin par un beau soleil qui projette ses rayons naissants sur les murs de la chambre; déjeuner aussi copieusement que la fortune le permet; s'installer près d'une fenêtre et travailler à loisir, à la vue du ciel, de la terre, des arbres, des passants, de mille maisons groupées sous ses yeux; recevoir sa femme, ses amis, ses connaissances; après dîner, faire une promenade dans la cour, aller chez ses voisins, entreprendre avec eux une partie de causerie, de cartes ou de dames. Enfin, être à moitié logé, meublé, nourri, chauffé, à rien faire, par le gouvernement; être bien gardé nuit et jour, et pouvoir laisser sa montre et son argenterie sur la table, et la porte ouverte, dans une maison où, sur 600 habitants, il y a 400 escrocs!... voilà, s'écriera-t-on, un sort digne d'envie, à faire pleurer de tendresse.

Huit heures sonnent. « Voudriez-vous faire

un tour avec moi sur les boulevards? — Oui, je le voudrais bien. — Alors, venez. — Je ne puis : entendez-vous ce bruit de clefs? — Qu'est-ce? — Oh! peu de chose. — Mais encore?... Qui fouille ainsi dans les serrures, et pousse des verrous, comme ferait un geôlier? — C'est le sommelier de la maison, notre gardien. — Que vient-il faire? — Nous mettre en sûreté pour la nuit! — Quoi! impossible de sortir? — La nuit seulement... de sa chambre. — Et le jour? — On le peut, de sa chambre. — Et de la maison? — Oh! pour cela, non. — Quoi! toujours enfermé? — Toujours. — Alors merci! adieu!

Cela dit, on fuirait et l'on courrait encore.

Mercredi 10. — Le *capitaine* Plik est un chevalier d'industrie, condamné à plusieurs années d'emprisonnement pour diverses escroqueries : c'est un de ces hommes dont j'ai parlé et qui obtiennent le double avantage de n'être pas envoyés en *maison centrale*, et d'être auxiliaires à Sainte-Pélagie, en retour de leurs fonctions de révélateurs.

Ayant avisé dernièrement un nouveau venu,

il le fit causer si bien, ou plutôt, si mal, qu'il put, de cet entretien, tirer une ample matière de rapport à la suite duquel ce détenu a été mis au cachot pour un mois ; et il est là en train de réfléchir sur l'art de connaître les personnes avant d'épancher son cœur à leurs oreilles.

Ce même Plik vient d'essayer le même *truc* (comme on dit ici) à l'égard d'un nouvel arrivant; mais celui-ci, ayant flairé le piége, le laissa causer tout seul, et, quand il pensa en avoir assez entendu pour lui faire appliquer ce précepte *par pari refertur*, alla faire sa déposition au directeur, et le *capitaine* a été condamné à quarante-huit heures (pourquoi pas un mois ?) de cachot, à la grande joie de la cour au service de laquelle il est préposé.

Qu'est-ce que le cachot? C'est une étroite cellule à peine éclairée, meublée d'une planche pour se coucher et de deux *baquets* pareils pour différents usages. Cette ressemblance entre les deux ustensiles de ménage expose souvent à de fâcheuses méprises : lorsque l'auxiliaire chargé de les nettoyer les rapporte indistinctement, l'un rempli d'eau pour boire, l'autre vide, le prisonnier seul peut s'apercevoir de la confusion par la saveur de l'eau.

Serait-ce une indiscrétion de demander

pourquoi on n'a pas deux vases différents, par exemple un baquet et une cruche? Je propose cette petite réforme à qui de droit.

Samedi 13. — Une jeune fille pâle et chancelante, soutenue sur les bras d'un homme et d'une femme, sans doute son père et sa mère, entrait aujourd'hui à l'hospice. Quelle a dû être son émotion en entrant pour la première fois dans ces vastes dortoirs, entre les deux rangées de lits, pour s'arrêter à celui qui lui était destiné, et élire là domicile? Elle va trouver des médecins, des infirmières, des médicaments, du linge, tout pour la guérir, et pas sa mère pour la soigner. Il le faut bien; on est si pauvre à la maison; comment subvenir aux frais d'une maladie peut-être longue? La misère l'aggraverait encore; elle quitte donc des bras qui lui sont chers pour se livrer à des mains inconnues et indifférentes.

Pourquoi ne permettrait-on pas aux mères de s'installer au chevet de leurs filles? En quoi le service intérieur pourrait-il en être entravé? Et quand donc, la bienfaisance publique pourra-t-elle s'allier avec les droits et les devoirs de la famille?

Il fut question, il y a plusieurs années, de substituer aux hôpitaux les soins à domicile. On s'est arrêté devant les difficultés d'exécution et les obstacles de détail. MM. les docteurs et leurs élèves ne sauraient courir de maison en maison, d'étage en étage dans leur quartier respectif; passe pour des clients, mais pour des pauvres!

Et les pharmaciens! comment auraient-ils le temps d'empapilloter soigneusement les nombreux médicaments ordonnés, et de les faire distribuer?

J'ai parlé d'un jury de femmes qui aurait pour sublime attribution le soin des malades; c'est surtout dans le système des secours à domicile qu'il trouverait à l'exercer; car, outre le malade à soigner, il y aurait les parents à consoler et à soulager, trois bienfaits à la fois! Les médecins reculeraient-ils? Non, cet exemple les entraînerait.

Quant aux pharmaciens, je suis peu tenté de les plaindre; les aveugles ne voient pas un flot qui monte, monte toujours derrière eux, tout prêt à les engloutir sous leurs drogues... L'*homœopathie!*

Mardi 16. — J'en suis à ma troisième prison... Ne criez pas au scandale avant de m'avoir écouté. J'aurais peut-être oublié les deux premières si celle-ci ne me les remettait en mémoire.

Il y a environ trente ans, j'étais au collége de Meaux; un soir d'été, saison où les élèves se couchent sans chandelle, soit pour leur santé, soit par économie, nous étions montés au dortoir et déjà presque au lit, lorsque, attiré par l'air embaumé qui entrait par une fenêtre entr'ouverte d'où l'on découvrait de vastes et riantes prairies, je m'y glissai furtivement,

> Dans le simple appareil
> D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.
> RACINE.

Et, m'accoudant sur l'appui, j'aspirai à pleins poumons la brise pure qui éventait mon visage, et je m'abandonnais aux rêveries les plus poétiques, prenant au sérieux les *Bucoliques* et *Églogues* de Virgile (j'avais quinze ans), quand soudain je me sentis violemment frappé... Je me retourne; c'était un grand vilain *pion* allemand qui, faisant sa ronde et trouvant ma position des plus favorables, en avait abusé pour me punir de ma curiosité intempestive.

Outré de cette injuste et brutale agression, je me jetai sur mon lit en criant : *Cochon!*... Ce mot fit grand plaisir à tout le dortoir, mais nullement au pédagogue, qui en resta immobile de stupéfaction. Il n'osa sévir immédiatement dans la crainte de s'attirer de nouvelles apostrophes aussi peu flatteuses; il ne m'en eût pas coûté davantage. Il se retira; mais, le lendemain, on vint me prendre au saut du lit, et l'on me traîna dans un petit cachot éclairé par une étroite lucarne. J'y fus jeté pour six jours et autant de nuits, avec du papier, des plumes et de l'encre, une botte de paille pour dormir, du pain et de l'eau pour me nourrir, le tout aggravé de six mille vers de *pensum*, c'est-à-dire de deux ou trois vers écrits trois ou deux mille fois, travail à gâter la main et à abrutir l'esprit.

Mais l'écolier est ingénieux, pour abréger la besogne; au moyen de trois plumes superposées à égale distance et de manière à pouvoir y intercaler deux vers, il griffonne le travail en trois fois moins de temps. J'avais ainsi réduit mes six mille vers en deux mille. Qui doit le plus étonner dans ce fait, l'astuce de l'écolier ou la stupidité du maître?

Quand on veut corriger un enfant, ne devrait-on pas se proposer pour but de lui faire tirer un

avantage même de cette punition, c'est-à-dire un correctif de sa paresse ou de son inconduite? Si, au lieu de lui faire noircir une main de papier par quelques milliers de vers, on le condamnait à en apprendre autant par cœur; en le punissant d'un côté, on lui rendrait service de l'autre, et, au lieu d'un but qu'on n'atteint pas, on en atteindrait deux; alors il ne serait pas possible d'éluder le *pensum* et l'on s'en souviendrait utilement. Mais le *pédagogue* n'y trouverait pas son compte; le papier que l'écolier est obligé d'acheter lui revient tout griffonné, et assez bon encore pour l'épicier, auquel, au bout du mois, il peut en céder quelques livres; c'est un petit supplément à ses gages modiques.

Je subis assez stoïquement ma double peine; mais je m'en vengeai plus tard en prenant part à une émeute qui eut pour résultat le renvoi de ce *pion*.

Ces petites révolutions n'étaient pas rares dans ce collége lorsqu'on imposait à mon quartier (le quartier des grands!) un maître d'étude tyrannisant et frappant les élèves; ceux-ci le subissaient pendant un certain laps de temps avec une apparente résignation; puis, enfin, lassés du joug, ils s'entendaient une bonne fois, et, un soir,

les quinquets s'éteignaient comme par enchantement, et les dictionnaires et les encriers pleuvaient sur le malheureux, qui se hâtait de sortir et ne rentrait plus; il se tenait pour averti.

Je le dis à l'éloge de la Révolution de 1830; depuis cette époque, un grand adoucissement s'est introduit dans le régime disciplinaire des colléges; désormais, les professeurs et maîtres d'étude n'ont plus frappé les élèves; ce progrès mérite d'être signalé; car il a prévenu de fâcheuses représailles.

C'était en 1852 : je me croyais destitué de la garde nationale comme je l'étais de mes fonctions de sténographe au *Moniteur*, et, dans cette assurance, j'avais vendu mon uniforme, auquel j'avais tenu beaucoup en 1848. Mais, un soir d'hiver, je reçus l'ordre inattendu d'aller monter ma garde. Pensant qu'on n'insisterait pas, je me tins coi. Quinze jours après, ordre de comparaître devant le conseil de discipline. Je fais défaut : on me condamne. J'en appelle. Au bout d'un mois, je comparais. « Pourquoi n'avez-vous pas monté votre garde? — Je n'étais pas en mesure. — Il faut vous y mettre. — Je demande trois mois pour cela. — Accordé. » Au bout de trois mois, nouveau billet de garde.

Je me tiens coi. Nouvel ordre de comparaître devant le conseil; plus, une nouvelle garde à monter. Je fais défaut. Autre condamnation. J'en appelle. Un mois après, je me présente. « Vous avez manqué deux gardes. — Oui, monsieur. — Pourquoi cela? — Je ne suis pas encore en mesure. — Allez-vous vous y mettre? — Je tâcherai. — La réponse n'est pas satisfaite. — Je suis presque toujours absent de Paris; comment pourrais-je y monter la garde? — Peu nous importe! votre domicile politique est à Paris. — Mon domicile réel est hors Paris; voici les certificats de deux maires. — Ils n'ont pas de valeur pour nous, ce sont des certificats de complaisance. — Alors quelles attestations peuvent donc être valables? — Aucune : il faut vous trouver ici quand vous êtes convoqué. Ainsi, deux gardes manquées, mauvaise volonté évidente, quarante-huit heures de prison. A un autre! »

J'avais si souvent entendu parler de l'*Hôtel des haricots* que j'en étais plus curieux qu'effrayé.

Nous étions en plein été, l'occasion était favorable. Je m'acheminai, un soir, vers cette prison et j'arrivai à huit heures et demie. « Que voulez-vous? me dit-on. — Je viens me constituer.

— Il est trop tard; on n'entre pas après huit heures. — Je n'en savais rien. — Je vous l'apprends. — Alors, on viendra me chercher; car j'ai rempli ma promesse de me constituer moi-même. »

Mais cet agent est comme un créancier; il aime mieux tenir que courir; se ravisant alors, il me dit : « Eh bien, puisque vous voilà, restez; seulement, je vous fais observer que vous fraudez votre condamnation d'une demi-heure. — Je sortirai après demain à huit heures et demie. — On ne sort pas après huit heures. »

Je suivis un gardien qui me conduisit tout en haut de l'établissement, dans une petite chambre assez propre, meublée d'un lit, d'un petite table, de deux chaises; et il m'enferma à double tour. J'eus bientôt fait connaissance avec ma cellule; elle avait vue sur le chemin de fer d'Orléans et sur la cour de l'*Hôtel*, et ses murs étaient couverts de dessins et de tirades en vers et en prose, de quoi regarder pendant une heure.

N'ayant plus rien à voir, je me couchai : un lit fort bon, ma foi! aussi beaucoup de gardes nationaux trouvent-ils plus agréable de se laisser condamner à douze heures de prison par garde, que d'aller au poste; ils viennent ici à

huit heures du soir, se couchent, font la grasse matinée et, après douze heures, de cette existence de chanoine, s'en vont chez eux on ne peut plus dispos.

Ils ont certainement mieux dormi que sur un lit de camp et peut-être mieux aussi que dans leur lit conjugal.

Je passai ces deux jours à lire, à prendre des repas à mes frais, par conséquent sans *haricots*, à me promener dans le préau, à jouer au bouchon avec mes codétenus, puis je sortis comme j'étais entré en disant au gardien : «Au revoir!»

Un matin, le tambour de ma compagnie (je n'ai jamais su laquelle) vint réclamer mon fusil; il lui fut livré immédiatement, un peu rouillé par l'inaction. Il se retira en disant que j'étais un mauvais soldat. Je me le tins pour dit.

Oncques depuis n'ai entendu parler de garde nationale.

Vendredi 19. — Paris est un spectacle magnifique à contempler de haut, à vol d'oiseau; mais, de près, il n'est ni bon à sentir, ni harmonieux à entendre.

Il s'échappe de ce gouffre une vapeur formée des éléments les plus hétérogènes : fumée de

fabriques et de tabac, miasmes de ruisseaux et d'égouts, émanation de corps vivants ou morts; et je me demande comment plus d'un million d'âmes (je ne parle pas des bêtes) peuvent volontairement respirer, vivre et mourir dans cette atmosphère. Il faut n'avoir pas douze cents francs de rente pour y séjourner à demeure fixe.

Pour ma part, je proteste que, si mes *affaires* ne m'y retenaient, je fuirais à toute vapeur et à plus de deux lieues d'ici.

Avec douze cents francs de rente, vous pouvez, à Gonesse, par exemple, manger du bon pain, boire du vin passable, respirer un air pur et dormir toute votre nuit. Mais, avec douze mille francs de rente, à Paris, vous aurez tout, à l'exception de l'air et du repos.

Or, l'air est le premier aliment du corps; il passe du poumon dans les autres organes, dans les fibres, dans les muscles, dans les nerfs, dans les veines, etc.; il agit sur toute l'économie animale, y porte la santé ou la maladie, la vie ou la mort, et c'est pourtant ce qu'on néglige le plus dans les villes, dans les logements, dans les salles de spectacle, de concert ou d'autres réunions.

Si l'on pouvait voir les atomes méphytiques qu'on avale à Paris, on se sauverait à toutes jambes pour en éviter la malsaine ingurgitation.

Et si encore on pouvait se résigner à cette atmosphère falsifiée, en faveur du repos, du calme, de la tranquillité du dedans et du dehors! Mais non : c'est au milieu d'un vacarme perpétuel de roulement de voitures, de cris d'enfants et de marchands, de fouet et de jurons de charretiers, d'aboiements des chiens, de miaulements des chats, de sifflets des chemins de fer, de tambours et de trompettes... c'est dans cet amalgame de bruits discordants qu'il faut tâcher de bien vivre.

Et je parle des jours et des nuits où il ne tombe ni pluie, ni grêle, ni neige; car ces jours-là les détritus du ciel venant se mêler aux saletés de la terre, des rues et du *macadam*, c'est alors une boue, un cloaque, un salmigondis d'ordures qui coulent pêle-mêle, quand elles coulent.

De toute cette population humaine et animale qui grouille dans Paris, un quart y est retenu par intérêt, un deuxième quart par habitude, un troisième quart par obligation sociale, un quatrième quart par curiosité; la moitié y naît, y végète et y meurt; l'autre moitié y vient pour en sortir, c'est la moins à plaindre.

Dimanche 21. — « Vous voilà bien avancé ! me dit-on; ne pouviez-vous garder votre opinion pour vous, et attendre un meilleur temps? »

Si c'est un commerçant ou un industriel qui m'apostrophe ainsi, je me trouve fort embarrassé : je ne puis opposer ma conviction à sa conviction, puisqu'il n'en a pas, à moins de donner ce nom à la passion de s'enrichir.

Voilà un homme exclusivement préoccupé de tirer le plus de gain possible de son commerce ou de son industrie : allons donc lui parler d'idées, de croyances, de principes philosophiques ou sociaux; il nous confondra par cette question : « Qu'est-ce que cela rapporte? »

Lui dirais-je : « C'est par les idées seules que l'homme se distingue de la brute en le faisant sortir du terrain bas et trivial où elle se meut? » Il déclarera ne pas comprendre; que son affaire à lui est de bien connaître son métier, de s'en acquitter avec honneur et profit, et de regarder les questions politiques, philosophiques et religieuses comme entièrement inutiles.

« Vous devez, cependant, connaître les institutions qui protégent votre travail et vos droits? — Je ne les ai point lues, répondra-t-il; mais je sais qu'elles existent, et leur en suis très-reconnaissant. — Bien! mais à qui

les devez-vous? — A ceux qui les ont fondées, sans doute. — Qui les a fondées? — Peu m'importe; elles existent et j'en profite. — Vous les devez à la révolution de 1789. — Soit! alors vive la révolution de 1789! — Encore mieux; mais qui a fait cette révolution? — Je n'en sais rien : qu'est-ce que cela me fait? — Ce sont les idéologues et les parlementaires du XVIII^e^ siècle. — Vraiment? Ceux que Bonaparte a, depuis, chassés à coups de baïonnettes? — Les mêmes ou leurs héritiers. — Allons donc! — Oui, sans eux, vous en seriez encore à la *gabelle*, aux *corvées*, à la *dîme* pour le Seigneur, à la *dîme* pour le clergé, à toutes sortes de redevances pour l'entretien de l'Église, de l'armée et de la cour. Le plus clair de vos bénéfices servirait à enrichir des colonels de naissance, des nobles de souche, des courtisanes de race, des moines, des capucins blancs, gris ou noirs, des carmes chaussés ou déchaussés, des cordeliers, des ordres plus ou moins mendiants... — Pardon, si je vous interromps; mais tout cela est de l'histoire ancienne; nous n'avons plus à nous en occuper. — Parce qu'un père en mourant laisse un riche patrimoine à son fils, celui-ci est-il dispensé de s'en souvenir? — Non, certes! — Eh

bien, on ne vous demande que de la reconnaissance pour ceux qui vous ont fait ce que vous êtes. — Je la leur vote à deux mains. Mais ce qui est passé est passé, n'en parlons plus. — Vous croyez donc alors qu'il n'y a plus rien à faire? — Rien, puisque je puis m'enrichir librement par mon travail. — Et ceux qui ne le peuvent pas? — Pourquoi ne le peuvent-ils pas? — Faute d'instruction et de protection suffisante. — Que voulez-vous qu'on fasse pour eux? — Continuer l'œuvre de nos pères en faisant pour la classe ouvrière ce qu'ils ont fait pour la bourgeoisie, c'est-à-dire multiplier les moyens d'instruction, de travail, de bien-être, de progrès, de liberté... — Grands mots que tout cela, utopies dangereuses!... elles agitent les esprits, révolutionnent les peuples, paralysent le commerce, arrêtent l'industrie... Laissez-nous donc tranquilles avec ces idées de réforme... Et de quoi diable vous embarrassez-vous, mon ami? N'avez-vous pas la liberté de boire, de manger, de dormir, de vous promener à loisir? — C'est la liberté des pourceaux. — Laquelle voulez-vous donc? — Celle de penser, de parler, d'écrire, de discuter, d'exercer, enfin, les facultés qui me font homme. — Qu'est-ce que cela rapporte? — Rien; au contraire. — Ah! c'est trop fort! Et il éclatera de rire, et, en se retirant, me donnera une poignée de main en signe d'une véritable compassion.

Je suis mieux sur mon terrain avec un homme de conviction : mais ici autre écueil : si celui-là me blâme de traiter des questions oiseuses, celui-ci me blâme de traiter des questions résolues.

« Pourquoi, me dit-il, discuter sur la philosophie et la religion? Est-ce que la révélation divine ne renferme pas toute sagesse, toute science et toute vérité? — Quelle révélation? — Comment! quelle révélation? Mais il n'en existe qu'une, celle faite par Allah à son prophète Mahomet. — Ainsi, vous croyez que Dieu a choisi un homme obscur de l'Arabie, qui végétait sur un tout petit coin d'une des plus petites planètes de l'étroit système solaire, pour se révéler à lui? Cela ne vous paraît-il pas absurde? — Rien ne ressemble plus à l'absurde que le merveilleux, parce qu'il dépasse la portée de l'intelligence humaine; aussi les premiers chrétiens, eux-mêmes, disaient-ils : *Credo quia absurdum; absurde* veut dire Incompréhensible. Ce qui est divin doit échapper à la raison humaine; motif de plus pour y croire;

car, si Dieu s'était révélé à l'homme par des moyens naturels ou humains, est-ce que l'homme aurait eu l'idée de sa toute-puissance surnaturelle ? — Comment savez-vous qu'il s'est révélé à Mahomet ? — Par la tradition. — Mais ce sont les hommes qu'il l'ont transmise. — Des hommes inspirés par Allah. — Qui vous en assure? — La sublimité de la doctrine et les miracles. — Qui a vu ces miracles? — Les contemporains. — N'ont-ils pas pris des phénomènes naturels encore inexpliqués pour des miracles ? — Des morts ressuscités, est-ce naturel ? — Non ; mais pourquoi aucun de ceux-ci n'en a-t-il rien rapporté lui-même, et ne nous a-t-il pas instruits de l'état de l'homme pendant la mort? — C'était inutile ; on le savait déjà par les anciens prophètes et Mahomet a complété la tradition révélée sur ce sujet par ses descriptions de l'*enfer* et du *paradis*. — Qui démontre l'authenticité de ces descriptions? — Qui démontre leur non-authenticité? — C'est à celui qui affirme un fait de le prouver. — Les deux faits de la révélation et des miracles se prouvent l'un par l'autre. » — C'est un cercle vicieux. — Non ; mais divin : votre Pascal n'a-t-il pas dit : « Il

faut juger de la doctrine chrétienne par les miracles ; il faut juger des miracles par la doctrine. » Ainsi, les deux croyances doivent être simultanées. — Pourquoi alors la révélation divine, indispensable pour le salut de l'homme, n'a-t-elle pas circulé instantément autour du globe, comme le fluide électrique ? — Dieu a voulu laisser à l'homme son libre arbitre pour choisir entre la lumière et les ténèbres, c'est-à-dire pour se perdre ou pour se sauver, afin qu'il méritât le châtiment ou la récompense. — Mais ceux qui ne connaissent pas cette lumière ou cette révélation, comment peuvent-ils la suivre? — Dieu tiendra compte de cette impossibilité. — Alors il est indifférent de la connaître si on peut être sauvé sans cette connaissance. — Non pas! ceux qui ne l'auront pas connue subiront une peine temporaire. — Alors, c'est injuste; car on ne saurait punir ou récompenser une personne pour un fait auquel sa volonté est étrangère. — Qui vous donne le droit d'interpréter ainsi un dogme sacré ? — La notion du juste et de l'injuste, inscrite dans notre conscience. — Mais la justice de Dieu n'est pas la même que celle de l'homme; elle est supérieure; votre raison ne peut y atteindre. — Ainsi, nous avons un sentiment de

justice différent de celui qui anime Dieu? — Apparemment; la preuve en est dans la solidarité criminelle, consacrée par Dieu, entre le père et le fils, entre Adam et sa postérité; elle froisse cependant, notre conscience, et on l'a effacée des codes modernes ; mais elle est restée et restera toujours un dogme religieux. — Si nous avons l'idée d'une certaine justice, pourquoi serions-nous coupables de ne pas obéir à celle que nous n'avons pas? — Ceci nous ramène à la révélation, qui seule fait connaître cette justice aux prédestinés de Dieu, aux patriarches précurseurs de Mahomet, et aux peuples qu'il a choisis pour en conserver le dépôt. — En sorte que Dieu favoriserait un petit nombre de ses créatures et délaisserait le plus grand nombre, ce qui est contraire à nos principes d'égalité; et encore, parmi ceux-là mêmes qui sont nés dans le giron de cette lumière, pourquoi en est-il qui refusent de l'admettre? — Ce sont des hommes qui usent de leur libre arbitre pour raisonner et non pour croire. — Mais la lumière divine, absolue, devrait être au-dessus du libre arbitre et persuader tout le monde sans exception, afin qu'il n'y ait que des élus et point de réprouvés? — Que deviendrait la liberté de l'homme? — Si cette liberté devait faire

son malheur, il valait mieux ne l'en point gratifier, et ne pas permettre au mal de se produire afin que l'homme n'eût à exercer son choix que sur le bien. — Dieu a voulu que l'homme eût le mérite ou la culpabilité du choix : il a voulu aussi qu'il y eût des infidèles pour mieux faire ressortir les splendeurs de l'*islam :* ainsi, pour nous comme pour les chrétiens, la faute d'Adam a été une heureuse faute (*o félix culpa* ! s'écrient les docteurs de l'Église chrétienne), car elle a nécessité la merveilleuse mission de Mahomet. — Ainsi, selon vous, en dehors de la révélation faite à Mahomet, tout n'est que mensonge et imposture? — Tout. — Mais les autres religions prétendent aussi être seules dépositaires de la vérité absolue, révélée. — Elles se trompent. — Pourquoi la religion musulmane n'est-elle reconnue que par un quart de la population du globe? — C'est que Dieu n'a pas voulu qu'il en fût autrement. — Pourquoi ? — Allez le lui demander. — Puisque vous lui attribuez cette volonté, vous devez l'expliquer. — C'est un mystère. — Avec ce mot, on bâillonne toute discussion ; et alors à quoi sert la raison humaine? — A confirmer la croyance et non à la discuter. — C'est un rôle entièrement passif.

— Il n'en peut être autrement : depuis Mahomet la vérité absolue, divine, ayant été répandue sur le monde, tout homme doit s'incliner, adorer et se taire il n'y a rien en deçà, ni au delà. — Toutes les autres religions en disent autant. — Elles ont tort. — Prouvez qu'elles ont tort. — Prouvez qu'elles ont raison. — Ce n'est pas mon affaire. »

Et la discussion continuerait ainsi jusqu'à demain sans que nous parvinssions à nous entendre : lui garderait sa foi musulmane, et moi mon doute philosophique.

Mardi 23. — Je viens de recevoir la visite d'un vénérable officier en retraite, M. Bureau, le père de M. Alyre Bureau, parti avec sa famille, il y a deux ans, pour achever l'établissement d'une colonie au *Texas*, fondée par M. Victor Considérant.

Cette colonie, connue sous le nom de *Réunion*, aura eu, à l'instar de tous les établissements de ce genre, des commencements difficiles. Un climat inconnu, un sol à défricher, des bras à enrôler, des intérêts à satisfaire, des exigences à dominer ; ce sont là autant d'obstacles capables de démonter bien des courages ; mais le

plus grand est dans le mauvais vouloir, les dénigrements, les railleries stupides de ceux qui ne veulent pas comprendre qu'on s'exile spontanément pour aller, au loin, préparer la voie à une population nouvelle, aplanir et cultiver un sol dont les fruits seront récoltés par ses descendants, travailler, enfin, pour l'avenir, dévouement humanitaire qui en vaut bien d'autres, mais dont les égoïstes font des gorges chaudes.

Cette estimable famille, émigrée en masse sur une terre étrangère, représente trois générations: l'aïeul, les enfants et les petits-enfants. Le premier, par son active expérience, préside aux efforts de l'âge mûr et de la jeunesse; et chacun y apporte son contingent de science, de vigueur et de zèle.

Les lettres de M. A. Bureau et le *Bullctin du Texas* nou apportent souvent des nouvelles plus ou moins rassurantes, sur le présent et l'avenir de *Réunion* et sur la destinée des nouveaux colons.

J'envoie, à mes amis d'outre-mer, ces stances, dont tout le mérite est dans la sympathie qui me les a dictées :

De ma prison aux murs tristes et solitaires,
Je vous envoie à tous un salut amical,
A vous, sous un ciel libre exilés volontaires,
Loin du pays natal.

Vous avez l'espérance, amis, et le courage :
Du grain que vous semez la moisson va mûrir...
Oh ! ne retirez pas votre main de l'ouvrage,
Vos yeux de l'avenir !

De l'ingrate fortune il ne faut pas se plaindre
Quand vers un noble but on tourne un front pensif;
Et ne sommes-nous pas, vous et moi, pour l'atteindre
Émigrants et captif ?

Jeudi 25. — M. de Montalembert vient d'avoir l'honneur de s'asseoir sur le même banc que moi, par-devant les mêmes juges, en un mot à la sixième chambre de la police correctionnelle, sous le coup également de trois chefs d'accusation, et d'être condamné, comme moi aussi, à six mois d'emprisonnement. L'amende est de trois mille francs, mille francs de plus ; mais, eu égard à nos fortunes respectives, je suis le plus mal traité.

Il ne lui manque enfin que de venir s'installer dans ma chambre, et je suis tout prêt à la lui laisser telle que je l'ai prise, avec les murs tachés, le carrelage défait, le plafond bas et enfumé ; ni papier ni couleur, ni cheminée ni poële. A cela près, si elle n'est pas la plus belle du pavillon, elle en est la plus gaie, la plus

éclairée, la plus aérée; je la lui recommande (1).

Puisque je tiens M. de Montalembert, je citerai une courte épigramme que je me suis permis de publier sur son compte en 1849, et dont je lui demande pardon :

Montalembert, le bon apôtre !
Prêche très-haut la liberté;
Or, ce n'est pas la mienne ni la vôtre,
Mais celles de l'Église et de l'autorité.

A cette époque, nous étions en pleine liberté parlementaire, et M. de Montalembert en prenait sa large part, notamment pour provoquer « la guerre de Rome à l'intérieur. » Il est juste qu'il réclame aujourd'hui une liberté dont il usait alors avec trop de succès. C'est donc une troisième liberté à joindre aux deux précédentes : trois libertés ! Il y a des gens qui n'en veulent pas une. Quant à moi, je me contenterais, pour le moment, de la troisième.

(1) On sait que M. de Montalembert, obligé de subir l'affront d'une grâce, n'a pu honorer Sainte-Pélagie de sa présence. C'est M. Garnier, libraire de M. Proudhon, qui m'a succédé dans ma chambre, quinze jours après ma sortie.

Dimanche 28. — Pendant la visite de ce jour à l'hospice, j'ai vu s'arrêter devant les vitres d'une fenêtre une jeune dame tenant par la main un petit garçon et lui montrant les grandes murs de Sainte-Pélagie. J'ai cru entendre le dialogue suivant : « Vois-tu, Charles, c'est là qu'on enferme les gens qui ne sont pas sages. Regarde cette figure barbue qui apparaît au fond de cette petite fenêtre et se tourne de notre côté ; c'est un prisonnier. — Qu'est-ce qu'il a fait m'man ? — Il aura pris du sucre ou des gâteaux dans une armoire, sans le demander, comme cela t'arrive quelquefois. Ou bien il n'aura pas voulu apprendre sa leçon, et aura mal répondu à son maître qui lui faisait des observations... comme toi l'autre jour encore... — J'avais quelque chose à répondre. — Mon enfant, on écoute, on se tait, et l'on obéit. — Tu m'as mis au pain sec et à l'eau. — Oui ; mais, quand tu seras grand, on te mettra en prison. Tu vois, ce monsieur, il en aura remontré à son gouvernement, se sera plaint d'avoir trop d'impôt et pas assez de liberté... Oh ! qu'il a l'air méchant ! fi le vilain raisonneur ! — Fi le vilain ! dit l'enfant en secouant sa petite tête. M'man, je ne raisonnerai plus. — Nous verrons bien. »

Mardi 30. — L'inspecteur général des prisons de France est venu aujourd'hui commencer une visite en détail de Sainte-Pélagie, et, tout naturellement, il a débuté par le pavillon des *princes :* à tout seigneur tout honneur !

Il m'a semblé que le but de cette visite était complexe, et que ce haut fonctionnaire avait pour mission non-seulement de connaître l'état réglementaire et matériel de la prison, mais encore et surtout de s'informer de la situation des détenus, des causes et de la gravité de leur condamnation, au moyen d'une sorte d'interrogatoire tout familier.

Je serais curieux d'entendre les réponses de chacun ; mais, sans les connaître, je crois que l'inspecteur sortira de cette visite singulièrement édifié sur le compte des cinq ou six cents petits saints qui encombrent les trois compartiments de Sainte-Pélagie.

Pour ne parler que de nous autres *princes*, je citerai M. Aubry, qui a juré sur la tête de ses enfants, présents à cette visite, qu'il n'était pas coupable. Puis, je me citerai moi-même. On pense bien que je n'ai point renchéri sur mes juges. M. l'inspecteur ayant manifesté le désir de connaître les passages de mon livre qui avaient servi de base à l'acte d'accusation, je lui com-

muniquai l'un des deux jugements longuement motivés auxquels les journaux ont accordé les honneurs d'une large publicité (1).

(1) Voici l'arrêt de la cour d'appel, qui résume parfaitement la cause :

COUR IMPÉRIALE DE PARIS (Ch. corr.).

Présidence de M. PERROT DE CHEZELLES aîné.

Audience du 19 mars 1858.

Attaques contre la liberté des cultes et le respect dû aux lois. — Apologie de faits qualifiés crimes ou délits. — La brochure Vrais et faux Catholiques, *de M. Martin (Louis-Auguste).*

« Considérant qu'il résulte de l'instruction et des débats qu'en 1857, Martin a publié et mis en vente un écrit imprimé, dont il se reconnaît auteur, intitulé : *Vrais et faux Catholiques*, commençant par ces mots : *Il s'est élevé au sein même du catholicisme*, et finissant par ceux-ci : « *Nous pourrons accomplir les lois morales dans toute leur plénitude, lorsque nous serons affranchis à la fois du surnaturalisme religieux et de l'arbitraire politique* ; »

» Considérant que, dans plusieurs passages de cet écrit, et notamment aux pages 2 et 3 de la préface, 5, 14, 17, 27, 168, 179 et 183 du livre, Martin s'attache à démontrer, soit par des citations, soit par des raisonnements qui lui sont propres :

» Que la tolérance en religion est un fruit de l'athéisme des institutions civiles et politiques, une conséquence forcée de la liberté des cultes ;

Après cette lecture : « Vous êtes donc ultramontain? me dit-il. — Pas tout à fait. — Au contraire, ajoute M. le directeur, n'est-

» Que l'Église ne saurait adhérer aux institutions humaines qui protégent les cultes dissidents à l'égal du vrai culte ;

» Qu'elle ne doit pas demeurer impassible en face de la violation impunie des lois divines, ni voir, sans se plaindre, des cultes ennemis dresser leurs autels auprès des siens ;

» Qu'elle a mission de poursuivre l'hérésie, et que, pour l'accomplissement de cette mission, elle a dû et devra toujours compter sur l'assistance du pouvoir temporel ;

» Que c'est pour elle non-seulement un droit, mais encore un devoir de persécuter les hérétiques, selon le quatrième concile de Latran, présidé par le pape Innocent III, et qu'il est impossible d'être bon catholique sans accepter et suivre ce principe (*) ;

» Que la liberté des cultes rend l'action de l'Église désormais impuissante, puisqu'elle entrave l'exécution des lois divines révélées aux apôtres et sanctionnées par les conciles à l'égard des hérésies ;

» Qu'avec les hérésies, la tolérance, c'est-à-dire l'indifférence en matière de religion, est entrée dans les lois, et laisse libre carrière à toutes les doctrines anticatholiques ;

» Qu'on ne voit pas pourquoi l'État admet certaines hérésies et pas d'autres ; pourquoi il évince le saint-

(*) Voilà un concile œcuménique, c'est-à-dire infaillible, condamné par des juges catholiques.

ce pas, madame Martin? — Il ne l'est même pas du tout. — Alors que signifie ce jugement? réplique l'inspecteur. — Il signifie que,

simonisme, le fouriérisme et l'Église catholique française, qui ont leur raison d'être tout comme le calvinisme, le luthérianisme, la confession d'Augsbourg et autres sectes protestantes, qu'il autorise ;

» Que la loi divine et la loi humaine regardent également comme complices du mal ceux qui, pouvant l'empêcher, le laissent faire, et que le devoir de ceux qui gouvernent les hommes, s'il y a résistance de la part de leurs sujets, est d'user de tous les moyens matériels pour les forcer au silence ;

» Que la France devrait admettre le régime absolu en religion, puisqu'elle l'a admis en politique ;

» Que le pape a le droit de s'immiscer aux affaires temporelles de l'Église en France ;

» Que l'Église gallicane est un schisme et une véritable hérésie ;

» Qu'enfin, l'Église a un droit inaliénable sur l'instruction publique, droit antérieur et supérieur à celui des gouvernements ; qu'à cet égard, les nations catholiques croupissent dans une torpeur générale ; que cette torpeur a gagné jusqu'au clergé lui-même ; que, cependant, si les membres de l'épiscopat reprenaient le rôle militant que Jésus-Christ a donné à ses apôtres et à leurs successeurs, ils pourraient, en vertu de leur droit divin, de leur autorité infaillible, se poser résolûment en face des gouvernements catholiques, et revendiquer leur droit inviolable et inaliénable d'enseigner la jeunesse, et déclarer exclus des sacrements ceux qui recevront

m'étant placé un moment sur le terrain de la plus pure orthodoxie catholique, et ayant examiné les lois et les traditions sacrées de cette

l'enseignement de laïques non autorisés par l'Église ;

» Considérant qu'en agissant ainsi, Martin s'est rendu coupable, en 1857, par un des moyens énoncés dans l'article 1er de la loi du 17 mai 1819, des délits d'attaques 1° contre la liberté des cultes ; 2° contre le respect dû aux lois et l'inviolabilité des droits qu'elles ont consacrés ;

« Délits prévus par les articles 3 du décret du 11 août 1848 et 3 de la loi du 27 juillet 1849 ;

» En ce qui touche le chef de prévention relatif à l'apologie des faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale ;

» Considérant que ce chef n'est point justifié, ni par l'instruction, ni par les débats ;

» Que la reproduction de certains faits historiques énoncés dans l'ouvrage incriminé, les termes dans lesquels elle est conçue et ceux qui l'accompagnent, ne présentent point les caractères d'une apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale et dans le sens de la loi du 27 juillet 1842 ;

» Met l'appellation et le jugement dont est appel au néant, en ce que Martin a été déclaré coupable dudit délit d'apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale ;

» Émandant quant à ce,

» Décharge Martin de la disposition du jugement y relative, et le renvoie de ce chef de la prévention ;

» Maintient néanmoins, vu la gravité des faits

religion, j'en ai conclu qu'elle devait être intolérante et ne pas admettre la coexistence d'autres religions. On a vu là une attaque contre la liberté des cultes, et l'on a frappé les ultramontains sur mon dos. — C'est-à-dire que vous avez fait la guerre à vos dépens. — Il paraît. — C'est un terrain brûlant, savez-vous, et sur lequel il est dangereux de s'engager. — M. Veuillot s'y engage bien tous les jours! — Ah! M. Veuillot, c'est une puissance; il est imprudent de marcher sur ses traces... Et comment vous trouvez-vous ici? — Aussi bien qu'on peut l'être en prison. — Depuis quand y êtes-vous? — Depuis cinq mois; il m'en reste donc encore un à subir. — Oh! alors, ayez un peu de patience, ce sera bientôt passé. » Et il se retira sans paraître convaincu de mon innocence.

constants, les peines prononcées par les premiers juges (*);

» Ordonne, en conséquence, que le jugement au résidu sortira son effet;

» Condamne Martin aux frais de son appel. »

(*) Qu'aurait décidé la cour si les premiers juges ne m'avaient condamné que sur le chef d'apologie de faits qualifiés crimes ou délits ?

Décembre

Mercredi 1er. — Notre auxiliaire, condamné, comme le l'ai dit, à un an de prison pour recel d'objets volés, vient d'obtenir une remise de trois mois sur six qu'il avait encore à subir.

Un autre aurait sauté de joie et de reconnaissance; mais lui, il est furieux, désespéré; il voulait tout ou rien. Il avait tant de projets à réaliser! tant d'argent à gagner! mais pour cela il fallait sortir.

Alors il médite plusieurs stratagèmes plus extravagants les uns que les autres, et, enfin, s'arrête à celui-ci, basé sur un calcul fort simple:

« Si au moyen de vingt et quelques pétitions et demandes en grâce, dit-il, j'ai obtenu une remise de trois mois, au moyen de vingt et quelques autres pétitions et demandes en grâce, j'obtiendrai une nouvelle remise de trois mois ; je n'en veux pas davantage. » Et aussitôt il s'est mis à l'œuvre et, à la fin de la journée, il en était à sa sixième ; à demain les autres. L'une d'elles se termine ainsi : « Napoléon III pour moi, Napoléon IV pour mes enfants, Napoléon V pour mes petits-enfants ! »

C'est le sublime du genre.

Si, dans huit jours, il n'a point de réponse favorable, il lui reste une ressource extrême qui a pu, déjà, peser dans la balance : « Car, dit-il, je veux ma grâce à tout prix et je l'aurai. »

A bon entendeur salut ! Nous n'avons qu'à nous bien tenir.

Voilà un homme qui, à force d'importunité, à force de recourir à toutes les bassesses de l'Orient, comme dit Me Crémieux, à force de s'être agenouillé, humilié, avili, a fini par obtenir une grâce partielle, comme un joueur d'orgue de Barbarie à qui l'on jette quelque monnaie pour lui imposer silence. Mais ses complices qui sont sur une autre cour, c'est-à-dire dans une position bien moins confortable que la sienne,

n'ont rien obtenu, peut-être parce qu'ils n'ont pas assez demandé.

A ce sujet, je me demande s'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour concilier la justice avec les grâces.

Dans l'impossibilité où se trouve la procédure criminelle de distinguer les nuances, malheureusement si variées, des crimes et délits, de tenir compte des antécédents, du caractère, de la moralité du prévenu, il devrait exister un tribunal spécialement préposé à son jugement moral ; et de même qu'il y a une cour d'appel pour voir le bien jugé d'une cause, il y aurait, en dernier ressort, un tribunal de grâce pour voir si la peine prononcée n'est pas aggravée par la position individuelle et sociale de l'appelant, et, en conséquence, susceptible d'être adoucie ou même supprimée.

Or, dans l'état actuel, ce sont les plus importuns, les mieux appuyés de hautes influences, qui obtiennent des grâces, tandis qu'à côté d'eux des détenus écrivains ou politiques, qu'une honorable fierté empêche de rien demander à des adversaires, accomplissent leur peine jusqu'au bout. Mais, tout le monde pourrait se présenter à ce tribunal de grâce, sans recommandation ni protection, et s'y défendrait ou se ferait

défendre sur le terrain exclusif de la moralité.

Les condamnés, même en train d'expier leurs peines, auraient droit d'y recourir, lorsque des circonstances favorables pour eux viendraient à se présenter.

Ainsi, les remises partielles ou totales, prononcées par ces nouveaux juges, seraient, non pas une faveur, mais une justice.

Vendredi 13. — Le quartier où je suis *libre* de respirer, si l'on peut appeler respiration l'absorption perpétuelle d'une partie d'air sur deux parties de fumée, est semblable au plus manufacturier des quartiers de Londres, et je crois même qu'il disputerait avec lui en nombre de cheminées de fabriques, car elles sont ici je ne dirai pas les unes sur les autres, elles se perdraient dans les nues, mais tellement voisines, qu'on dirait une forêt d'arbres veufs de leurs branches.

Quand tous ces longs tuyaux fument en blanc, en gris, en noir, en jaune, l'air en est imprégné, et, à part l'odeur, on se croirait dans un vaste estaminet où toutes les bouches jettent des bouffées nauséabondes de tabac.

A Londres, il y a une heure du soir qui sonne

pour tout le monde ; les machines se taisent, les feux s'éteignent, et la ville ressemble à une vaste nécropole sans lumière où l'on marche à tâtons; alors, si l'on n'y voit plus, au moins l'on commence à y respirer.

Ici, on fait de la nuit le jour, non pour s'amuser, mais pour travailler ; on voit, par exemple, la fabrique de *charbon de Paris* briller comme un incendie, et, plus d'une fois, la sentinelle de planton sur le faîte de Sainte-Pélagie a donné le signal d'alarme.

Pendant qu'on est en train d'assainir la ville, ne pourrait-on pas reléguer les fabriques et manufactures hors de son enceinte? Il y aurait à cela double avantage d'air et d'espace pour les ateliers, de salubrité et de repos pour les citadins. La fumée et le bruit iraient se perdre dans les alentours inhabités, et non plus s'engouffrer dans les poumons et les oreilles des pauvres Parisiens.

C'est encore une question à étudier : je la soumets au conseil municipal.

Lundi 6.

Orgue, qui viens jouer valses et contredanses
Entre l'hospice et la prison,
Crois-tu qu'en écoutant tes joyeuses cadences
L'un ou l'autre en prendra le ton?

Crois-tu verser un baume aux douloureuses crises
Du malade que tu distrais,
Et du captif rêveur égayer l'âme aux prises
Avec ses déchirants regrets?

Et maintes fois, le soir, ne vois-tu pas ton maître,
Ayant peu de gain à compter,
Se pencher tristement, et soupirer peut-être,
Hélas! en te faisant chanter?

Mercredi 8. — On dit et l'on répète souvent que le mercantilisme est une des plaies de notre époque. C'est à la fois une vérité et un mensonge. C'est une vérité que le mercantilisme, cette industrie qui consiste à tirer le plus de bénéfice possible du moins de production et de travail possible, et par tous les moyens possibles, est aujourd'hui un grand obstacle au progrès moral et intellectuel de la société; mais il est faux qu'il appartienne plus à notre époque qu'à une autre. Hélas! dans tous les temps, chez tous les peuples, on a voulu s'enrichir promptement, et l'esprit de spéculation n'est pas né d'hier.

Ce qu'on n'a pas assez relevé, c'est l'influence funeste du mercantilisme sur l'intelligence et le caractère de ses sujets. La préoccupation incessante et absorbante de calculs leur ôte le goût et la pensée des choses étrangères à la vie matérielle. Bien plus, ces hommes

N'ont pas une âme ouverte à sentir les talents,
ANDRÉ CHÉNIER.

et se raillent des poëtes, des philosophes et des artistes.

Cependant, comme il faut toujours un aliment à l'esprit, ils l'entretiennent d'idées reçues, arrêtées, toutes faites, qu'ils n'ont qu'à ramasser; et, alors, ils contribuent, sans le vouloir et sans le savoir, à perpétuer des superstitions, des croyances traditionnelles, parce qu'elles n'exigent pas et excluent même le pénible travail du raisonnement.

Leurs distractions se rapportent à leurs goûts : après la journée consacrée aux affaires, ils jouent, non pour s'amuser, mais pour gagner encore.

Quand ces hommes sont condamnés, pour fourniture de mauvaise marchandise ou faux poids (la cour de la *dette* à Sainte-Pélagie en est encombrée), il faut voir leur impatience, leurs trépignements, leurs inquiétudes; car, ne connaissant rien en dehors des affaires, ils n'ont pas les

distractions de l'étude et de la pensée, dont ils se moquent tant lorsqu'ils sont libres; mais ils souffriront plus et se feront plus de mauvais sang pendant quinze jours de détention que moi pendant six mois.

Samedi 11. — Au mur du petit carré qui me sépare du voisin est appendue, chaque soir, après un piton, et fixée au moyen d'un cadenas, une espèce de boîte en fer-blanc fermée par un autre cadenas, et sur laquelle est un trou de tire-lire, destiné à recevoir, à toutes les heures de la nuit, ce qu'on appelle des *marrons*, sorte d'anneaux portant des numéros d'ordre servant à constater si le service a été bien fait.

Pour peu qu'on ait le sommeil léger, on entend le bruit assez désagréable de la chute de ces *marrons* sur le fond métallique de la boîte. On pourrait peut-être choisir quelque chose de moins bruyant, du caoutchouc, par exemple; mais c'est là une des petites misères de la vie captive dont je ne demanderai pas la réforme, car on n'en ferait rien.

Cependant les surveillants sont encore plus à plaindre. Voilà des gens qu'on fait trimer en pure perte : nous sommes deux prisonniers à

cet étage; l'un est perclus des jambes et ne peut même aller de son lit à sa porte. L'autre est moi qui ne pense qu'à dormir, et nullement à forcer l'énorme verrou qui me tient en respect, pour en aller forcer encore d'autres, passer sur le corps de deux ou trois gardiens, et, la porte ouverte, me trouver en face de plusieurs fusils chargés, braqués sur ma poitrine, et prêts à partir sans sommation.

Encore, si nouveau Renaud, je triomphais de tous ces obstacles, pour aller trouver mon Armide, le bruit de mon arrivée subite pourrait la rendre malade, éveiller les voisins, attirer les sergents de ville; ceux-ci ne tarderaient pas à savoir, par de méchantes langues, que je suis un prisonnier en fuite; et ils me reconduiraient à deux, jusqu'à mon domicile légal, où je ne retrouverais plus mon cher pavillon, mais un cachot.

Voilà ce que me coûterait cette fugue dont la pensée me trottait dans la tête, la nuit dernière, éveillé que j'étais par la chute d'un *marron*. J'en conclus à l'inutilité de la précaution. Pauvre surveillant!

Mercredi 15. — Aujourd'hui, Paris est tout

coiffé de blanc, non pas comme une vierge ; hélas ! la moderne Babylone n'est rien moins que jeune et sage ; mais, par un singulier contraste, le blanc qui est la parure des rosières, est aussi la parure des vieillards. En voyant cette blancheur éblouissante de la neige, on hésite si l'on doit y reconnaître un signe de jeunesse ou un emblème de décrépitude.

Ce spectacle n'a rien de triste, et, à travers les vitres des fenêtres, on découvre des visages roses et souriants qui le contemplent avec une sorte de joie. On se réjouit des premières neiges autant que des premières feuilles, à cause du charme de la nouveauté. Les branches d'arbres sont comme vêtues d'un duvet de cygne et ressemblent à des têtes couvertes de cheveux blancs en désordre. Le cèdre du Liban étale, près du Labyrinthe, de larges feuillages où la neige, retenue et entassée, lui donne l'aspect du Mont-Blanc moins la hauteur.

C'est pour moi un changement de décor ; j'étais blasé de la vue de toits noirs et enfumés ; j'aurai donc vu le quartier Saint-Marcel sous tous ses aspects, depuis le soleil de juillet jusqu'aux neiges de décembre. Je n'ai plus qu'à m'en aller.

Jeudi 16. — J'aime le coq, cet emblème de la fierté gauloise : il porte la tête et le regard haut ; il a des allures d'indépendance, de franchise et de galanterie toutes françaises. Si la gent volatile avait été appelée à choisir librement son roi, elle l'eût certainement préféré à ce vilain oiseau noir aux jambes trapues, aux ergots crochus, à l'œil fauve et sournois qui a toujours eu le triste privilége de servir d'emblème au despotisme.

Mais le coq a le défaut d'une grande qualité : il devance un peu trop le jour par excès de vigilance ; dès trois heures du matin, les échos d'alentour retentissent de sa voix sonore et vibrante. Or, le quartier Saint-Marcel a cela de commun avec la campagne, dont il diffère essentiellement pour le reste, de posséder un nombreux personnel de coqs : le premier d'entre eux qui chante éveille incontinent les autres, qui lui donnent immédiatement la réplique ; et malheur aux voisins qui ont le sommeil léger, car il faut, de gré ou de force, qu'ils prêtent l'oreille à ce concert à tue-tête dont le plus grand inconvénient est l'inopportunité.

Ceux que j'entends demeurent à une distance respectueuse de mon domicile, et je n'en suis point troublé ; mais, le croira-t-on ? ils sont au

pied de l'hospice, dont les hôtes reçoivent leur chant matinal à bout portant.

J'ignore au profit de quel administrateur, infirmier, gardien ou sœur, on entretient cette basse-cour ; mais on peut dire que ce n'est pas au profit des malades, car ils n'en doivent pas dormir ; je préférerais, pour eux seulement, le voisinage de l'aigle.

Dimanche 19.

La lune, à travers les barreaux,
Jette dans ma prison sa lumière argentée,
Et dessine sur les carreaux
Leur silhouette reflétée.

Vieille lune ! voilà longtemps [tagnes,
Que tes deux grands yeux noirs, ombres de tes mon-
Contemplent nos cités, nos bois et nos campagnes,
Et j'ignore s'ils sont contents.

Ils peuvent cependant voir qu'au siècle où nous som-
La terre chaque jour prend un aspect nouveau, [mes,
Se sillonne en tous sens d'un double et long réseau
Où glissent promptement les choses et les hommes...

Mais je lis sur ta face un sourire narquois
Qui semble dire : « Hélas ! depuis que je vous vois,
Et vous suis pas à pas, fidèle satellite,
Vous n'allez pas plus droit si vous allez plus vite. »

Jeudi 23. — Je viens de lire les *Prisons* de Silvio Pellico. Je m'empresse de déclarer qu'aucun trait de ressemblance n'existe entre sa position et la mienne. Hélas ! je n'ai pas assez de mérite pour être digne de tant d'infortune ! Ensuite Pellico, de conspirateur, est devenu mystique : or, je n'ai jamais été l'un, et ne serai jamais l'autre. On l'a traîné de cachot en cachot, l'un humide, l'autre brûlant, le dernier froid ; et, moi, j'habite une chambre très-bien éclairée et très-saine. Je ne saurais donc me prévaloir d'aucun rapport de situation. J'ai lu ce livre et j'en parle comme si j'étais libre.

Pourquoi l'auteur débute-t-il par déclarer qu'il ne dira pas un mot de politique ?

Comment ! lui, criminel d'État, coupable d'avoir voulu affranchir son pays du joug de l'étranger, il se dissimule si bien, qu'après avoir lu son livre, on ne saurait dire s'il est martyr d'une foi politique ou d'une foi religieuse : on dirait plutôt qu'il s'est laissé entraîner par des amis dans une conspiration dont il ignorait la portée. Sa nature paisible et religieuse le disposait mal aux luttes à main armée. Cependant, il faut lui rendre cette justice qu'une fois engagé dans le complot, il en a noblement assumé la complicité, accepté la condamnation, et subi la peine.

Mais peut-on appeler martyr celui qui n'acclame pas sa foi au milieu des souffrances, comme faisaient les martyrs chrétiens au milieu des arènes et les protestants sur les bûchers? Non. C'est une victime qui tantôt se désole, tantôt se résigne, tantôt bénit ses bourreaux, et tantôt les maudit, suivant que la foi religieuse le quitte ou le reprend, se refroidit ou s'exalte.

Si l'empereur d'Autriche, qui s'est lâchement acharné contre ces jeunes *carbonari*, avait pu entendre Pellico dans sa première prison, élevant sans cesse son âme au ciel, priant pour ses amis et même pour ses ennemis; s'absorbant dans la lecture de la Bible; acceptant parfois sa position comme une heureuse épreuve pour son salut, tout vindicatif qu'était ce despote, il l'eût certainement plutôt condamné au couvent qu'au *carcere duro* du Spielberg.

On ne peut suivre sans horreur les détails de cette longue agonie que le bourreau d'Autriche, dans sa mansuétude tout impériale, avait daigné substituer à la peine de mort.

Le *carcero duro!* c'est non-seulement un cachot mal éclairé, une planche pour lit, des aliments malsains et insuffisants, la maladie sans soin, les pieds enchaînés, les mains inoccupées, l'esprit sans exercice; mais c'est encore

le tombeau sans le repos de la mort, c'est le souvenir de ses parents, de ses amis, de sa patrie, avec l'ignorance de ce qu'ils font, de ce qu'ils deviennent, torture qu'on fait partager à ceux-ci; car votre père, votre femme, vos enfants savent que vous vivez et ignorent ce que vous souffrez jusqu'à ce que la nouvelle de votre mort les avertisse que vous ne souffrez plus. Est-ce tout? Non. C'est encore la vue douloureuse de compagnons d'infortune qui dépérissent par degré sans que vous puissiez les secourir, sans que vous puissiez même suivre leurs dépouilles au cimetière.

Qu'ont fait ces hommes pour mériter ce raffinement de supplice? Une action héroïque aux yeux de l'humanité, criminelle aux yeux d'un seul homme. Ont-ils donc médité sa mort? Non; ils ont voulu seulement refouler son pouvoir dans ses limites naturelles; ils ont pensé naïvement que, les Italiens et les Allemands étant deux peuples bien distincts de langues, de coutumes, de caractères, de climats, devaient être gouvernés, les Italiens par des Italiens, les Allemands par des Allemands. Et pour ce crime abominable la mort était trop douce, une longue torture devait le faire expier; et ce n'est pas le bourreau ordinaire qui est l'exécuteur, c'est l'empereur lui-

même qui s'informe minutieusement, jour par jour, des souffrances de ses victimes, les fait parfois porter dans l'infirmerie afin qu'ils recouvrent de nouvelles forces pour les souffrances à venir; et tandis que, les geôliers pleurent de compassion, lui savoure la vengeance; il sait bien, d'ailleurs, que le despotisme ne peut se soutenir que par l'arbitraire, la persécution et la terreur.

La justice n'est pas une vertu d'État;
Le choix des actions, ou mauvaises ou bonnes,
Ne fait qu'anéantir la force des couronnes.
Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
La timide équité détruit l'art de régner: [dre,
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à crain-
Et qui veut tout pouvoir, doit oser tout enfreindre.
CORNEILLE.

A tout cela qu'oppose Pellico? Tantôt la plainte; tantôt la résignation; tantôt des actions de grâce; tantôt des idées de suicide.

Pas un mot sur la cause de sa condamnation, pas un murmure contre son bourreau; au contraire, des vœux pour son bonheur actuel et pour son salut à venir.

Voilà un rare exemple pratique de la doctrine du bien pour le mal, enseignée, il y a deux mille

cinq cents ans par le philosophe chinois Lao-Tseu, et six cents ans plus tard par Jésus-Christ.

Ici, une grave inconséquence. L'empereur d'Autriche opprimait l'Italie; que devaient faire les Italiens, et Silvio Pellico en particulier? Se révolter? Non: appeler sur lui les bénédictions du ciel, prier Dieu non-seulement de le lui pardonner, mais de l'en récompenser, en vertu de la doctrine du bien pour le mal. L'oppression de l'Italie était-elle un plus grand crime que le raffinement de tortures et d'angoisses qu'il faisait infliger à ses adversaires tombés? Non; pourquoi lui pardonnerait-on celui-ci et pas celui-là?

Cette doctrine du bien pour le mal a une apparence de sublimité en théorie, elle est injuste en réalité. Si un individu doit remercier un autre individu de l'avoir offensé, lui présenter la joue droite quand la gauche a été frappée, que devra faire la société? Au lieu de poursuivre les voleurs, les assassins devant les tribunaux, elle devra les couronner publiquement, leur décerner des récompenses, et donner, par exemple, un manteau à celui qui aura pris un habit, comme Jésus-Christ le recommande. Ce qui est bien pour l'homme en particulier doit l'être pour l'homme en société, à moins de dire

qu'il y a deux morales, une pour l'individu, une pour la société, supposition inadmissible.

Enfin, ces deux crimes réunis, l'oppression d'un peuple et la cruauté, sont-ils moindres que celui d'un homme qui tue son semblable, soit par vengeance, soit par cupidité? Cependant la justice humaine envoie impitoyablement et justement celui-ci aux galères? Sans doute on appelle également la miséricorde de Dieu sur lui, mais pour la vie à venir; quant à présent, on le laisse souffrir et mourir en prison ou au bagne; et parce qu'un homme a pu se mettre au-dessus de la justice humaine, il ne craindra ni juge ni bourreau non-seulement en ce monde, mais encore dans l'autre, grâce à vos prières; en un mot, il n'ira pas en enfer; alors qui donc y mettrez-vous?

Si les vœux de Pellico sont exaucés, et que son bourreau aille tout droit en paradis, il y aura eu pour celui-ci tout bénéfice à opprimer un peuple, et à torturer des prisonniers; car Pellico aura spécialement prié pour lui et oublié peut-être le vulgaire assassin qui gémissait tout près, dans sa prison; cet empereur devra donc le salut de son âme à l'intervention même de sa propre victime.

Reste à savoir si, venant à se rencontrer dans

le lieu des récompenses, ils échangeront une cordiale poignée de main.

Au bout de dix ans de ce *carcere duro*, la révolution de 1830 étant survenue, l'empereur d'Autriche, généreux par peur, ouvre les portes à ses victimes. Un fait singulier se passe alors : le commissaire chargé de reconduire Pellico dans sa patrie affecte d'éviter une ville dans laquelle l'empereur devait passer le même jour; pourquoi? Est-ce dans la crainte que le bourreau, apercevant ses victimes, n'en éprouve des remords? Non, mais, dit Pellico, parce que la vue de ces visages pâles, de ces corps chancelants, amaigris, mutilés, aurait pu lui causer une passagère émotion de tristesse. Il aimait bien à savoir qu'ils souffraient en prison; mais leur vue pouvait produire en lui une sensation désagréable, et troubler le plaisir d'une promenade; c'est comme un boucher qui, après avoir égorgé un mouton, éviterait de regarder la blessure qu'il lui a faite.

Ce livre, enfin, peut figurer à côté de l'*Imitation de Jésus-Christ;* c'est l'apologie de la douleur et de la mort, le mépris des affections humaines; aussi a-t-il été recommandé comme une lecture édifiante à l'usage des couvents et des séminaires, et éditionné par qui? hélas! par

les plus grands ennemis de l'indépendance des peuples !

Samedi 25. — Il est des jours de fête religieuse qui ont perdu leur caractère primitif, et dévié de leur but originel, pour rester des occasions de réjouissances, de réunions, de galas en famille.

Tel est le jour de Noël, dont peu de personnes connaissent l'origine, dont toutes connaissent la fête : c'est le réveillon pour les uns ; ce sont des cadeaux pour les autres.

Les conciles, en décrétant la naissance de Jésus-Christ pour ce jour-là, auraient dû, ce semble, le désigner en même temps pour le commencement de l'année ; mais ils regardaient la circoncision de Jésus-Christ au même point de vue que le baptême des chrétiens, c'est-à-dire comme le véritable jour de naissance par la consécration religieuse ; en sorte que tous les incirconcis anciens et tous les non-baptisés modernes auraient vécu et vivraient comme s'ils n'avaient pas vécu et ne vivaient pas ; la conséquence est un peu rigoureuse ; heureusement que cela n'empêche pas les incirconcis et les non-baptisés de bien vivre.

La circoncision est une pratique délaissée par les apôtres. Quoi que leur maître y ait été soumis, ils n'ont pas cru prudent de l'imposer aux néophites grecs et latins, qui, n'y étant pas habitués, et encore moins disposés, auraient pu y regarder à deux fois avant de se convertir. Enfin, la nouvelle doctrine ayant été repoussée par les Juifs circoncis et reçue avec faveur par des étrangers incirconcis, les apôtres n'ont point cru devoir insister sur ce détail, et je les en remercie pour ma part.

Toujours est-il que Noël réunit tout le monde à table, sinon à l'Église, et qu'en prison même on fait le réveillon en raccourci, jusqu'à huit heures de la nuit ; et encore je parle de notre pavillon, où l'on peut recevoir sa famille et ses amis, et, par conséquent, imiter en petit les grands galas des gens libres. Les autres prisonniers célèbrent Noël entre eux ; mais c'est moins gai ; à leur place, j'aimerais mieux me coucher.

Mardi 28. — Non loin de Quiévrain est un endroit où, par une simple enjambée, on a un pied en Belgique et l'autre en France. Supposons le pied droit en Belgique ; il est sous la même latitude, jouit du même air, foule le même sol que

son compagnon de route, le pied gauche. Cependant, grâce à cette distance d'un pas, le voilà revêtu des droits les plus larges; il en use et pense tout haut; traite des questions politiques et religieuses, se proclame démocrate, rationaliste, panthéiste en toute liberté. Les auditeurs de ce côté-là l'écoutent et n'en sont pas scandalisés; quelques-uns le blâment, le plus grand nombre l'applaudissent, et le porteraient volontiers en triomphe, drapeau en tête, s'ils ne craignaient de causer quelque préjudice au reste du corps engagé dans une autre voie.

On sait que le système nerveux a pour foyer magnétique le cerveau, qui reçoit instantanément des sensations par les organes en relation avec l'extérieur, et leur en envoie d'autres au moyen de fils conducteurs ou nerfs distribués dans toutes les parties du corps. Eh bien, voici le pied gauche qui, cédant à la commotion venue du pied droit par l'entremise du cerveau, se met à entonner *la Marseillaise* et autres chants démocratiques, puis à se livrer à des raisonnements antichrétiens. Aussitôt il est empoigné, comme s'il venait de détrousser ou d'assassiner un passant; et, sans s'inquiéter si le reste du corps le suivra ou restera, on l'emmène, il est jugé, condamné à la prison et à l'amende : tout cela pour avoir négligé de faire un pas de plus en avant et de rejoindre son camarade; quelle imprudence!

Janvier 1859

Samedi 1er. — Être en prison le 1er de l'an, c'est triste ; car, s'il est une fête solennelle, universelle, où, suivant l'expression de Bossuet, « tout est couvert d'un air gai, » une fête indépendante d'un culte, par conséquent d'une opinion changeante et locale, c'est bien le renouvellement de l'année. Ce jour-là, tout le monde s'embrasse, grands et petits, vieillards et enfants, hommes et femmes, amis et ennemis.

Mais les prisonniers sont frustrés de cette expansion générale, à moins que l'année ne s'ouvre un jeudi ou un dimanche, et, alors, ils

ont la vue de leurs femmes et de leurs enfants ; sinon, non.

Il va sans dire que les *princes* du pavillon de l'Est reçoivent ce jour-là comme les autres jours, et mieux encore ; ils peuvent dîner en famille, et même exciter l'envie des gens du dehors ; car il leur suffit d'envoyer leurs cartes de Sainte-Pélagie, et ils sont dispensés de courir par les rues, par les places, par les boulevards en plein hiver, dans l'unique but d'aller tirer des révérences à des personnes qu'ils n'auraient pas vues de toute l'année, et auxquelles ils se croiraient obligés de souhaiter beaucoup d'années et de prospérité.

Bien des gens (je ne parle pas des enfants) voteraient de grand cœur l'abolition de cette fête, onéreuse pour les uns, fastidieuse pour les autres. Je suis loin de partager cet avis ; j'aime, au contraire, à voir, de ma fenêtre, tout ce monde qui circule en habit noir, en gilet blanc, en gants jaunes, en chapeaux ou bonnets neufs, en robes de soie, et tous ces enfants heureux des jouets qu'ils tiennent déjà et de ceux qu'ils espèrent encore. C'est une animation, une toilette, une propreté générale qui plaît aux yeux et réjouit l'âme.

J'aime donc ce jour-là, d'abord parce qu'il ne

ressemble pas aux autres ; ensuite, parce qu'il y règne une politesse, une amabilité qu'on devrait bien garder toute l'année. Il y a plus d'apparence que de réalité, sans doute ; mais je préfère encore un masque qui sourit à une figure qui grimace.

Lundi 3. — Je regardais, tout à l'heure, en descendant, le soldat de planton dans la première cour d'entrée ; il était là, immobile, le dos appuyé contre sa guérite, les deux mains appuyées sur son fusil, la tête penchée, et l'air le plus ennuyé du monde.

Quel soin peut occuper cet homme ? Il est logé, nourri, blanchi, éclairé aux frais du gouvernement ; il se couche et se lève de bonne heure, prend de l'exercice, mange de la bonne soupe, d'assez bonne viande, boit beaucoup d'eau, voilà pour la santé.

Que lui manque-t-il pour être heureux ? Hélas ! ce qui manque à tout homme dont les membres seuls sont occupés ; il lui manque l'emploi de ses facultés intellectuelles ; à moins qu'on ne donne ce nom aux jeux de *cartes*, de *dames*, de *domino*, de *bouchon*, qui exigent plus ou moins de réflexion.

A quoi peuvent se réduire ses pensées? A un cercle étroit de souvenirs, à un horizon borné d'espérances. Représentez-vous cet homme dans une prison cellulaire : quand son esprit aura tourné sur lui-même pendant quelques jours, il en aura épuisé toutes les ressources. A quoi pensera-t-il? A rien? C'est impossible; il pensera au suicide.

Des livres élémentaires sont mis à la disposition des soldats pour occuper leurs loisirs; mais ce qu'on ne peut mettre à leur disposition, c'est le gout de l'étude. Les organes de l'intelligence, comme les autres organes, s'engourdissent par l'inaction. Un jeune homme qui, jusqu'à l'âge de vingt ans, aurait gardé une de ses mains complétement inoccupée pourra-t-il désormais la rendre aussi agile que l'autre? Non ; car c'est des premiers exercices, de la première éducation que dépendent les développements à venir du corps et de l'esprit. Et voilà ce qui manque à la jeunesse des campagnes, qui forme presque tout le contingent de la milice.

Si l'instruction était obligatoire comme l'impôt et le recrutement, les jeunes conscrits arriveraient au service tout prêts à faire fructifier leurs loisirs par des exercices intellectuels auxquels même ils pourraient être obligés comme ils le

sont aux exercices du corps. Ils développeraient ainsi en même temps leurs facultés physiques et morales, et ils comprendraient mieux leur double qualité de soldat et de citoyen... Mais que dis-je ! ne retomberions-nous pas dans les baïonnettes intelligentes? Que deviendraient l'ordre, la famille et la propriété, si le soldat en savait trop?

En attendant, j'oserai encore ici faire une proposition, c'est qu'il y ait, dans chaque caserne, une bibliothèque composée des meilleurs livres sur divers sujets pour répondre aux différentes aptitudes des soldats.

Je voudrais qu'un gouvernement libéral entreprît un grand Dictionnaire encyclopédique, illustré, sur le modèle de l'excellent Dictionnaire de Maurice Lachâtre. Cet ouvrage, qui aurait bien cent volumes in-4°, renfermerait un résumé complet des sciences, de l'industrie, des arts, de la littérature, de la philosophie, de la morale, de la religion, sorte de bibliothèque omnibus, où chacun viendrait puiser les connaissances les mieux appropriées à ses goûts, à ses penchants intellectuels. Et, quant aux opinions, chose délicate à toucher, comme, sous ce rapport, il est difficile de plaire à tout le monde, qui empêcherait que chaque question de politique, de religion et de philosophie fût traitée par trois ou quatre

auteurs d'opinions différentes et que, par exemple, pour le mot *christianisme*, il y eût un article catholique, un protestant et un rationaliste? Ainsi, le croyant irait tout droit à l'article de sa prédilection ; l'indifférent les lirait tous, prononcerait entr'eux ou ne prononcerait pas du tout ; mais, au moins, après avoir lu le pour et le contre, chacun saurait à quoi s'en tenir.

Cette Encyclopédie serait déposée dans les casernes, dans les hospices, dans les prisons et dans les maisons communales. On y fixerait séparément les volumes, par ordre alphabétique, au moyen d'une tringle en fer, sur une longue table formée en pupitre.

Là se rendraient, pendant le jour, les désœuvrés, et, le soir, les artisans, heureux de pouvoir faire succéder l'exercice de l'esprit au travail du corps.

Dira-t-on que cet ouvrage serait trop colossal pour être mené à bonne fin? Il me semble qu'il coûterait moins de temps et d'argent que l'achèvement du Louvre, et qu'il serait plus utile.

Mercredi 5. — Depuis quinze jours, c'était à qui m'aborderait pour me féliciter de ma prochaine délivrance : « Vous n'avez plus que quinze jours — huit jours — quatre jours — un jour ! »

J'en étais ahuri et, pour peu, j'aurais retardé le payement du reliquat de mon amende, afin d'être retenu ici en vertu de la contrainte par corps.

J'aurais pu donner ainsi, à tous, un démenti, faire mes paquets à loisir ; mais la ruse eût tourné contre moi ; le charme d'un plus long séjour me laissant trop à désirer, j'ai préféré m'exécuter de bonne grâce. Déjà mes bagages sont prêts et descendus ; la voiture est arrivée. Je n'ai plus qu'à faire mes adieux à mes compagnons d'infortune ; je me prépare à monter ; mais, au bas de l'escalier le gardien m'arrête : « Que voulez-vous? me dit-il. — Aller dire adieu à ces messieurs. — Impossible ! — Comment ! Pourquoi donc? — Vous n'avez plus le droit de monter. — J'ai cependant à leur parler. — Chargez l'auxiliaire de ce que vous avez à leur dire, mais vous ne pouvez plus les voir. »

Ainsi, voilà qu'on me chasse de la prison aussi impitoyablement qu'on m'y avait fait

entrer. Par bonheur, j'avais laissé dans ma chambre un adieu de circonstance :

Adieu ! prison et solitude,
Tour à tour salon et parloir,
Salle à manger, chambre et boudoir,
Lieu de promenade et d'étude ;
Adieu ! mais non pas au revoir !

FIN

TABLE

Préface. v
Juillet 5
Août 45
Septembre 79
Octobre 115
Novembre. 149
Décembre. 187
Janvier. 211

FIN DE LA TABLE